

THE ART AND DESIGN

OF CANADIAN
BANK NOTES

L'ŒUVRE ARTISTIQUE

DANS LES BILLETS DE
BANQUE CANADIENS



BANK OF CANADA
BANQUE DU CANADA



Engraver's tools

- 1 Oil well for die work
- 2 Stick of beeswax and tallow
- 3 Arkansas sharpening stone
- 4 Leather engraving pad
- 5 Steel die with hand-cut engraved portrait
- 6 Hand-held graver
- 7 Hand-free loupe (or magnifier)
- 8 Scraper
- 9 Adjustable armrest
- 10 Dividers for laying out work on die
- 11 Burnisher

Outils du graveur

- 1 Huilier
- 2 Bâton de cire d'abeille et de suif
- 3 Pierre à aiguiser
- 4 Coussin à gravure en cuir
- 5 Plaque d'acier avec portrait gravé à la main
- 6 Burin à main
- 7 Loupe
- 8 Grattoir
- 9 Appui-bras ajustable
- 10 Compas à pointes sèches servant à reporter l'image sur la plaque d'acier
- 11 Brunissoir

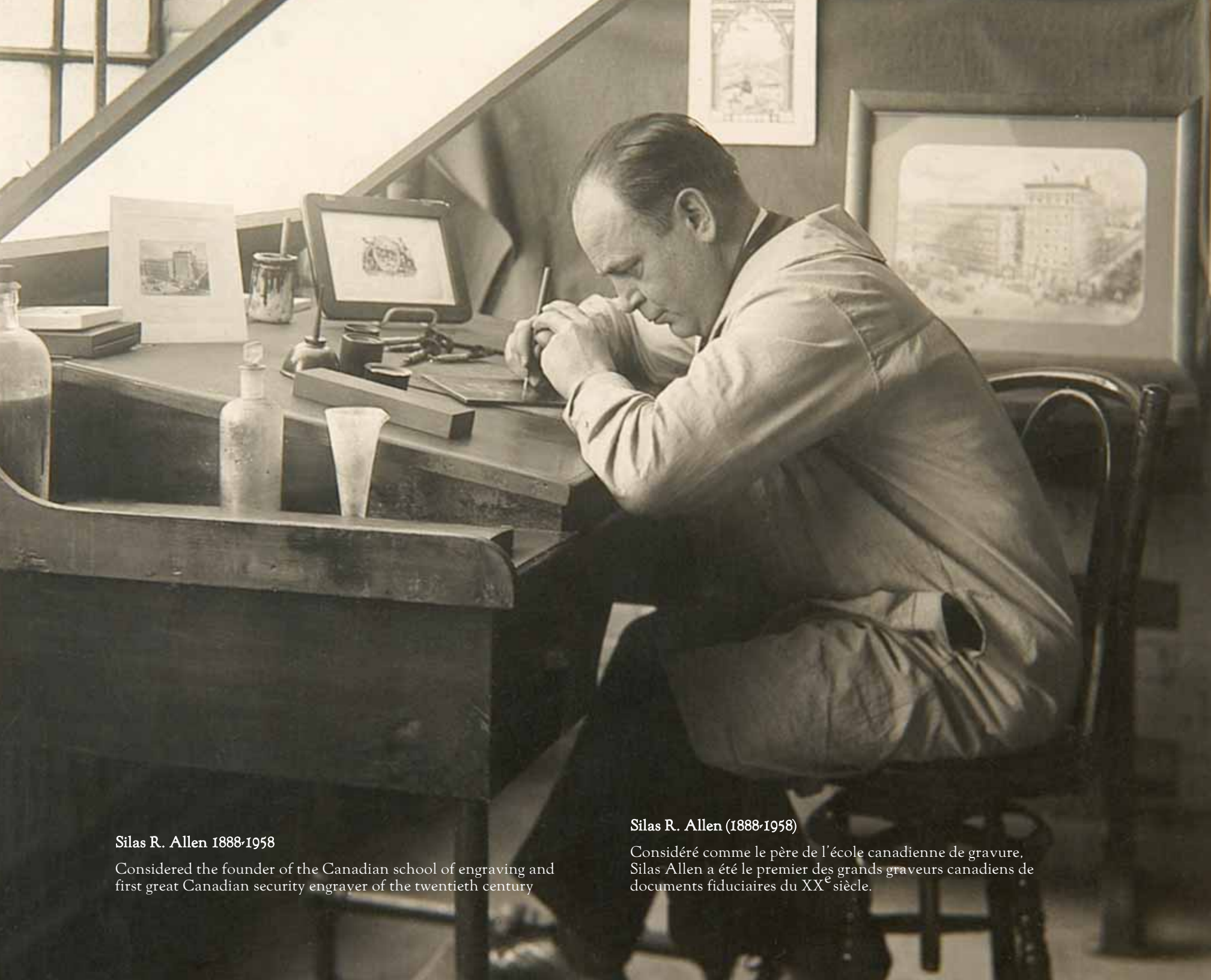
THE ART
AND DESIGN

OF CANADIAN
BANK NOTES



L'ŒUVRE
ARTISTIQUE

DANS LES BILLETS DE
BANQUE CANADIENS



Silas R. Allen 1888-1958

Considered the founder of the Canadian school of engraving and first great Canadian security engraver of the twentieth century

Silas R. Allen (1888-1958)

Considéré comme le père de l'école canadienne de gravure, Silas Allen a été le premier des grands graveurs canadiens de documents fiduciaires du XX^e siècle.

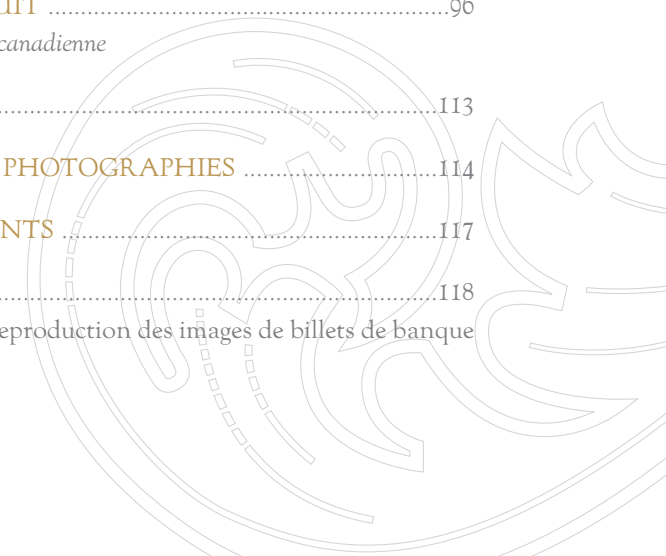
TABLE OF CONTENTS

FOREWORD.....	4
CHAPTER ONE	6
Creating a Modern Bank Note	
CHAPTER TWO.....	10
Early Bank Notes in Canada	
CHAPTER THREE	20
The First Bank of Canada Notes: 1935	
CHAPTER FOUR	36
The First Bilingual Series: 1937	
CHAPTER FIVE	48
The <i>Canadian Landscape</i> Series: 1954	
CHAPTER SIX	66
The <i>Scenes of Canada</i> Series: 1969-79	
CHAPTER SEVEN.....	80
The <i>Birds of Canada</i> Series: 1986	
CHAPTER EIGHT	96
The <i>Canadian Journey</i> Series	
AFTERWORD.....	112
PHOTOGRAPHIC CREDITS.....	114
ACKNOWLEDGEMENTS.....	117
APPENDIX.....	118
Policy on the Reproduction of Bank Note Images	



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	4
CHAPITRE UN	6
La création d'un billet de banque moderne	
CHAPITRE DEUX.....	10
Les premiers billets de banque canadiens	
CHAPITRE TROIS	20
Les premiers billets de la Banque du Canada (1935)	
CHAPITRE QUATRE	36
La première série bilingue (1937)	
CHAPITRE CINQ	48
La série <i>Paysages canadiens</i> (1954)	
CHAPITRE SIX	66
La série <i>Scènes du Canada</i> (1969-1979)	
CHAPITRE SEPT	80
La série <i>Les oiseaux du Canada</i> (1986)	
CHAPITRE HUIT	96
La série <i>L'épopée canadienne</i>	
POSTFACE.....	113
SOURCES DES PHOTOGRAPHIES	114
REMERCIEMENTS	117
ANNEXE	118
Politique sur la reproduction des images de billets de banque	





FOREWORD

As Canada's central bank, the Bank of Canada's role, as defined in the Bank of Canada Act, is

to regulate credit and currency in the best interests of the economic life of the nation, to control and protect the external value of the national monetary unit and to mitigate by its influence fluctuations in the general level of production, trade, prices and employment, so far as may be possible within the scope of monetary action, and generally to promote the economic and financial welfare of Canada.

Since its founding in 1935, the Bank has fulfilled this mandate through its activities in four areas: monetary policy, the financial system, funds management, and the issuing of bank notes. Of these, the bank note is the most tangible symbol of the Bank's role, and of the connection between the central bank and the people it serves.

A bank note is a medium of exchange, a cultural artifact, a national symbol, and a communications vehicle. Bank notes must therefore meet many criteria. They must be readily accepted and secure from counterfeiting. They must be durable as they pass from hand to hand and from hand to wallet, as they move through machines that identify, count, and distribute them, and as they undergo the occasional immersion in a washing machine. Bank notes also reflect the spirit of a nation—they convey messages about a country's past and present, its accomplishments, and its aspirations.

AVANT-PROPOS

Aux termes de la *Loi sur la Banque du Canada*, le rôle de la banque centrale du pays consiste à :

réglementer le crédit et la monnaie dans l'intérêt de la vie économique de la nation, pour contrôler et protéger la valeur de la monnaie nationale sur les marchés internationaux, pour atténuer, autant que possible par l'action monétaire, les fluctuations du niveau général de la production, du commerce, des prix et de l'emploi, et de façon générale pour favoriser la prospérité économique et financière du Canada.

Depuis sa fondation, en 1935, la Banque du Canada s'est acquittée de sa mission en menant des activités dans quatre grands domaines : politique monétaire, système financier, gestion financière et émission des billets de banque. Soulignons que les billets de banque constituent le symbole le plus tangible du mandat de l'institution et du lien unissant cette dernière à la population qu'elle sert.

Un billet de banque est à la fois un moyen d'échange, un artéfact culturel, un symbole national et un support de communication. C'est donc dire que les billets doivent remplir de nombreux critères. Ils doivent être aisément acceptés et à l'épreuve de la contrefaçon. Et comme ils circulent de main en main, qu'ils sont identifiés, comptés et distribués mécaniquement et qu'il leur arrive même parfois de faire un tour dans une machine à laver, ils doivent également être durables. En outre, les billets de banque sont le reflet de l'esprit d'une nation : ils véhiculent des messages sur le passé et le présent d'un pays ainsi que sur ses réalisations et ses aspirations.



Thus, the design and production of a bank note is a formidable challenge. It involves researchers, scientists, artists and designers, plate makers, paper makers, and printers. And, of course, the challenge evolves, as do the notes themselves. Since 1935, Canada's bank notes have changed to reflect both technical advances and a maturing national identity.

In designing and printing Canada's bank notes, the Bank has relied on the assistance of two companies that specialize in security printing¹: Canadian Bank Note Company, Limited and BA International Inc. (formerly the British American Bank Note Company). Both companies contributed to this book, which also draws heavily on the collections of the National Currency Collection and the Bank of Canada's Archives.

The Art and Design of Canadian Bank Notes is the second in a series of books about the Bank of Canada. The first, *The Bank of Canada: An Illustrated History*, was published in 2005, and both can be purchased through the Bank's website at www.bankofcanada.ca or at the Currency Museum in the Bank of Canada building in Ottawa.

We hope that this journey behind the scenes to explore the demanding world of bank note design will make you look more closely at the notes in your wallet and appreciate them for what they are: complex works of applied art and science.

La conception et la production d'un billet de banque représentent donc un défi de taille, qui nécessite l'apport de chercheurs, de scientifiques, d'artistes et de concepteurs, de fabricants de plaques et de papier, ainsi que d'imprimeurs. Et, bien sûr, ce défi évolue, de pair avec les billets eux-mêmes. Depuis 1935, les billets de banque canadiens ont changé à la fois pour tenir compte des progrès techniques et pour refléter la maturation de l'identité nationale.

Pour la conception et l'impression des billets de banque canadiens, la Banque compte sur la collaboration de deux entreprises spécialisées dans l'impression de produits fiduciaires¹ : la Compagnie canadienne des billets de banque limitée et la société BA International Inc. (auparavant connue sous le nom de British American Bank Note Company). Ces deux entreprises ont d'ailleurs contribué à la réalisation du présent ouvrage, dont le contenu a aussi été largement puisé dans la Collection nationale de monnaies et les Archives de la Banque du Canada.

L'œuvre artistique dans les billets de banque canadiens est le deuxième d'une série de livres illustrés portant sur la Banque. Le premier, intitulé *La Banque du Canada : une histoire en images*, a été publié en 2005. On peut se procurer les deux volumes à partir du site Web de l'institution, à l'adresse www.banqueducanada.ca, ou au Musée de la monnaie, situé dans l'immeuble de la Banque, à Ottawa.

Nous espérons que cette visite dans les coulisses du monde exigeant de la conception des billets de banque vous incitera à regarder de plus près les billets que contient votre portefeuille et vous permettra de les apprécier pour ce qu'ils sont : des œuvres complexes alliant les arts et les sciences appliqués.

1. Security printers specialize in items such as passports, stock certificates, bonds, postage stamps, and bank notes, where protection against forgery is of primary importance.

1. Les sociétés d'impression de produits fiduciaires se spécialisent dans la fabrication d'articles comme les passeports, les certificats d'actions, les obligations, les timbres-poste et les billets de banque, pour lesquels la protection contre la contrefaçon est d'une importance capitale.



CREATING A MODERN BANK NOTE

As Canada's sole note-issuing authority, the Bank of Canada is responsible for overseeing all stages in the development of a new series of bank notes: **research**, **design**, and **production**. The form and material of the notes are subject to approval by the Minister of Finance.

The Bank carries out its **research** in collaboration with external partners, including bank note printers, the National Research Council, and the Royal Canadian Mounted Police, as well as other central banks and the international security documents industry. The Bank identifies the latest advances in security printing and features and determines whether

Detail of the holographic stripe on the Canadian Journey \$100 note

6

I

LA CRÉATION D'UN BILLET DE BANQUE MODERNE

La Banque du Canada est le seul organisme habilité à émettre des billets de banque au pays. À ce titre, elle chapeaute toutes les étapes de l'élaboration d'une série de billets, soit la **recherche**, la **conception** et la **production**. La forme que prendront les nouveaux billets et le matériau dont ils seront faits doivent être approuvés par le ministre des Finances.

La Banque effectue ses travaux de **recherche** en collaboration avec des partenaires externes, notamment les sociétés d'impression de billets de banque, le Conseil national de recherches et la Gendarmerie royale du Canada, ainsi que d'autres banques centrales et des membres de l'industrie internationale des documents de sécurité. La Banque se tient au

Détail de la bande holographique du billet de 100 dollars de la série L'épopée canadienne

they can be used in Canadian bank notes. It is at this stage that the Bank establishes the themes and general designs for the new series.

The **design** stage involves several steps. The designer begins by creating proposals in the form of conceptual models for the new notes. The Bank selects one of these for approval by the Minister of Finance.



Once the design has been finalized, the **production** process begins. A set of initial plates is made by one of the two Canadian security printers that the Bank uses, and these are tested for quality on small-scale presses. When the Bank is satisfied with the print quality, large plates are made that produce sheets of notes. Each plate carries part of the finished design, with up to nine plates required for a typical note. Several printing methods are used, including **intaglio**, **lithography**, **letterpress**, and **silkscreen**.

Intaglio—the art of engraving—involves printing an image from a design cut or etched into a metal plate. Thick ink is applied to the plate and then wiped off, leaving ink in the lines and grooves. Paper is squeezed under pressure into the engraved plate, pulling the ink out of the grooves and onto the paper's surface, producing the raised ink distinctive to bank notes. This technique has been used since the eighteenth

(Above) Working with specialized computer graphics programs, the designer develops the complex and precise line structures that make up the final design.

century. The Bank also incorporates the most recent innovations in printing of fiduciary products and security elements, and determines if these advanced technologies could be used in the production of Canadian banknotes. It is at the research stage that the Bank decides on the themes and the general aspect of the future series.

The **conception** stage involves several steps. The designer begins by creating proposals in the form of conceptual models for the new notes. The Bank selects one of these for approval by the Minister of Finance.

Once the design has been finalized, the **production** process begins. A set of initial plates is made by one of the two Canadian security printers that the Bank uses, and these are tested for quality on small-scale presses. When the Bank is satisfied with the print quality, large plates are made that produce sheets of notes. Each plate carries part of the finished design, with up to nine plates required for a typical note. Several printing methods are used, including **intaglio**, **lithography**, **letterpress**, and **silkscreen**.

Intaglio—the art of engraving—involves printing an image from a design cut or etched into a metal plate. Thick ink is applied to the plate and then wiped off, leaving ink in the lines and grooves. Paper is squeezed under pressure into the engraved plate, pulling the ink out of the grooves and onto the paper's surface, producing the raised ink distinctive to bank notes. This technique has been used since the eighteenth

Ci-dessus, à gauche : À l'aide de logiciels d'infographie spécialisés, le concepteur met au point les motifs linéaires complexes qui composeront le dessin définitif.

century for portraits, lettering, and patterns on bank notes, because the feel of intaglio print cannot be duplicated by other printing processes. All notes issued by the Bank of Canada since 1935 have incorporated intaglio-printed elements.

A single handmade engraving may take months, and one slip of the engraving tool can ruin weeks of work. Because bank notes are printed at a rate of 8,000 to 10,000 sheets per hour, lines and dots on the engravings must be well defined, and the depth and direction of each line must be carefully considered to obtain the quality needed to create security features. New techniques are being adopted that incorporate mechanical engraving equipment or a laser on an extremely fine scale to replicate hand engraving. This process still requires a high level of skill, but the tool is a computer mouse rather than a fine chisel. Such techniques were used on the *Canadian Journey* \$50 note.

When finished, the master die is replicated by **electrolytic deposition**—a complex process involving many steps—that produces a large printing plate on which every detail of the master die is reproduced 45 times.

Lithography is used to apply the colours and tones, resulting in the multi-coloured design on the front and the back of bank notes. Up to eight lithographic plates are required for each denomination. These plates are manufactured using a light-exposure process and typically contain groupings of very fine lines or extremely small text (**microprint**), some of which is almost impossible to reproduce with a photocopier or inkjet printer. During the printing process, the lithographic plates transfer the ink to a blanket which, in turn, transfers it to the paper. The ink layer used for the background colours is very thin but requires at least three days to dry completely. This method is used to apply the signatures on *Canadian Journey* notes. In the past, signatures were applied either by letterpress or intaglio.

(Above right) One design element, such as a portrait, is hand engraved on a metal master die—a rectangular plate typically made from mild (low carbon) steel. The master die is ground and burnished by hand, to produce a smooth mirrored finish—ink will adhere to any flaw or abrasion.



Une seule gravure à la main demande parfois plusieurs mois de travail, qui peuvent être anéantis par un simple glissement de l'outil à graver. Comme les billets de banque sont imprimés au rythme de 8 000 à 10 000 feuilles à l'heure, les lignes et les points gravés doivent être bien définis, et la profondeur et l'orientation de chaque ligne soigneusement pensées pour créer des caractéristiques de sécurité de qualité. De nouvelles techniques de gravure à la machine ou au laser sur une échelle extrêmement petite, qui simulent la gravure à la main, commencent à être utilisées. Celles-ci exigent également une très grande habileté, mais font appel à une souris d'ordinateur au lieu d'un burin fin. On a eu recours à ces techniques lors de la production du billet de 50 dollars de la série *L'épopée canadienne*.

Une fois gravée, la matrice est reproduite par **électrodéposition**, un procédé complexe comportant de nombreuses étapes qui permet de réaliser une grande plaque d'impression sur laquelle chaque élément de la matrice est recréé 45 fois dans ses moindres détails.

La **lithographie** est la technique employée pour appliquer les couleurs et les tons des dessins multicolores ornant le recto et le verso des billets de banque. Jusqu'à huit plaques offset sont requises pour l'impression de chaque coupure. Ces plaques sont fabriquées suivant un processus

Ci-dessus : Les divers éléments du dessin, le portrait par exemple, sont gravés manuellement sur une matrice métallique, soit une plaque rectangulaire habituellement faite d'acier doux (à basse teneur en carbone). Comme l'encre adhère à la moindre imperfection ou aspérité, la matrice est polie et brunie à la main jusqu'à obtenir une surface lisse comme un miroir.

Letterpress printing with rollers is used to apply the *bar codes* and *serial numbers* to the notes.

Certain security features are applied to notes after printing. Others are already in the paper or are applied to it before printing begins. For example, the colour-shifting *security thread* woven through notes in the *Canadian Journey* series, together with the *watermark* portraits, are incorporated in the paper itself, whereas the *holographic stripe* is applied to the finished paper before it is delivered for printing. *Fibres* can also be mixed into the paper pulp—some are visible to the naked eye, while others are visible only under ultraviolet light.

The large sheets of printed notes are carefully examined for errors, a labour-intensive process (extensive use is made of machines and instruments to inspect notes during and after printing) that prevents defective notes from entering circulation. Sheets containing errors are counted, numbered, packaged, and later destroyed. Finished sheets of notes are then fed into machines that cut, bundle, and package them as individual notes. The packages of notes are then sent to the Bank of Canada for distribution to financial institutions.



A numbering apparatus mounted on the printer automatically advances one number with each printing cycle, giving each bank note a unique serial number.

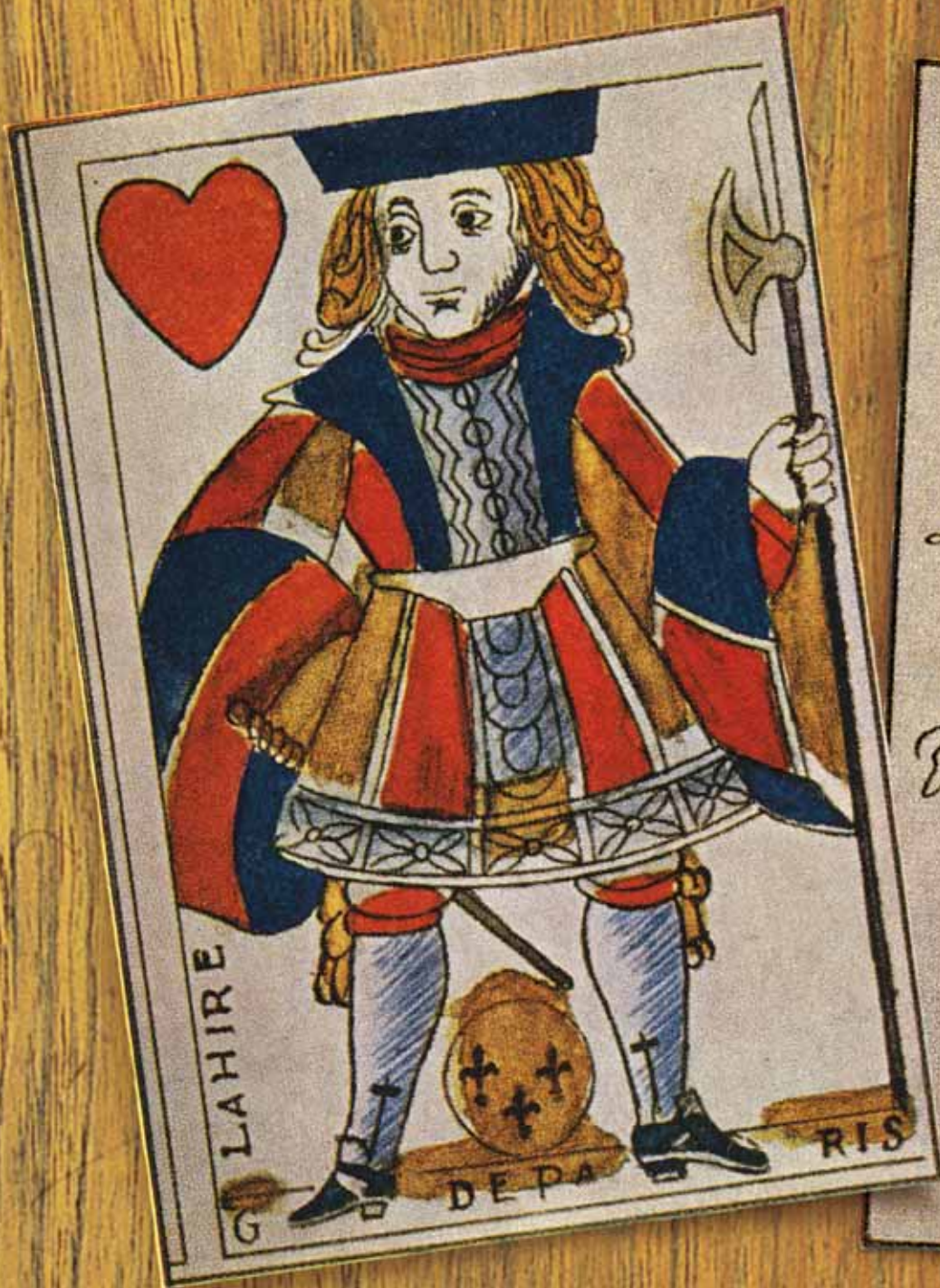
d'exposition lumineuse et contiennent habituellement des ensembles de lignes très fines ou des caractères extrêmement petits (**micro-caractères**), dont certains sont presque impossibles à reproduire avec un photocopieur ou une imprimante à jet d'encre. Au cours de l'impression, les plaques offset transfèrent l'encre sur un blanchet qui, à son tour, la transpose au papier. La couche d'encre utilisée pour les couleurs d'arrière-plan est très mince, mais prend au moins trois jours à sécher complètement. La technique de la lithographie sert aussi à apposer les signatures sur les billets de la série *L'épopée canadienne*. Pour les séries précédentes, on avait employé la typographie ou l'impression en taille-douce.

C'est au moyen de la **typographie**, un procédé d'impression à l'aide de rouleaux, que l'on ajoute les *codes à barres* et les *numéros de série* sur les billets.

Si certains éléments de sécurité sont intégrés aux billets après la phase d'impression, d'autres sont déjà contenus dans le papier ou y sont ajoutés avant que celle-ci ne débute. Par exemple, le *fil de sécurité* à couleur changeante et les portraits en *filigrane* des billets de la série *L'épopée canadienne* sont incorporés dans le papier, alors que la *bande holographique* est appliquée sur le papier fini avant l'impression. Des *fibres* peuvent également être mélangées à la pâte à papier; certaines se voient à l'œil nu tandis que d'autres ne sont visibles que sous une source de lumière ultraviolette.

On examine soigneusement les grandes feuilles de billets imprimés à la recherche d'imperfections. L'inspection des billets pendant et après l'impression est un processus qui nécessite une main-d'œuvre importante ainsi que l'utilisation intensive de machines et d'instruments. Elle a pour objet d'éviter que des billets défectueux n'entrent en circulation. Les feuilles montrant des imperfections sont comptées, numérotées, emballées, puis détruites. Les feuilles de billets de bonne qualité sont insérées dans des appareils qui effectuent la coupe des billets individuels, leur mise en liasses et leur emballage. Les billets sont ensuite expédiés à la Banque du Canada, qui veille à leur distribution aux institutions financières.

À gauche : Un appareil à numéroté fixé sur l'imprimante avance automatiquement d'une unité avec chaque cycle d'impression, de sorte que tous les billets de banque sont dotés d'un numéro de série unique.



2.

Duplessis

Pour la somme de
Cinquante Lires
1714.
Vaudreuil Begon

EARLY BANK NOTES IN CANADA

The earliest official paper currency in Canada was not a bank note—it was a playing card.

In 1685, a shortage of coins in the colony of New France prompted officials to look for new ways to pay their troops and continue trade and commerce. Their solution was “card money”—playing cards cut to different sizes according to denomination and signed by colonial officials.

Since hard currency tended to leave the colonies as payment for imports, other forms of paper currency, such as bills of exchange and promissory notes, were used over the years to try to resolve the chronic shortage.

With the establishment of the first commercial banks in the early nineteenth century, bank notes provided a much-needed medium of exchange. But there were problems. Since many banks were issuing notes, businesses and individuals found it difficult to familiarize themselves with the various notes in each denomination and with the issuing banks. This made fraud and counterfeiting relatively

(Opposite) Playing card money, 50 livres, 1714 (reproduction). No genuine examples of the original card money are known to exist. Signed by the governor of New France and inscribed with a value, Canada’s first paper currency circulated from 1685 to 1714. (Above) Beaver vignette from the first Canadian commercial bank note



LES PREMIERS BILLETS DE BANQUE CANADIENS

Au Canada, la première forme de monnaie de papier officielle n’a pas été un billet de banque mais une carte à jouer.

En 1685, la pénurie de pièces de monnaie qui touchait la Nouvelle-France a mené les autorités à chercher de nouvelles façons de payer les soldats et de soutenir les échanges commerciaux. Leur solution a consisté à émettre de la « monnaie de carte », c’est-à-dire des cartes à jouer coupées en différentes tailles selon la valeur qui leur était assignée et portant la signature d’administrateurs de la colonie. Étant donné que les pièces servaient à payer les importations et avaient donc tendance à sortir du territoire, on a eu recours, au fil des ans, à d’autres formes de papier-monnaie, comme des lettres de change et des billets à ordre, afin de pallier le manque chronique d’espèces sonnantes.

Lorsque les premières banques commerciales ont été créées, au début du XIX^e siècle, les billets de banque qu’elles ont mis en circulation se sont révélés un moyen d’échange très utile.

Ci-contre : Monnaie de carte de 50 livres, 1714 (reproduction). À notre connaissance, il ne subsiste aucun spécimen authentique de la monnaie de carte. Des cartes à jouer, qui portaient la signature du gouverneur de la Nouvelle-France et auxquelles était assignée une valeur, ont constitué le premier type de papier-monnaie au Canada. Elles ont circulé de 1685 à 1714. Ci-dessus : Vignette du castor ornant le premier billet lancé par une banque commerciale canadienne

48 COLONIES 1753

Dépenses générales.

N^o 9441
IL sera tenu compte par le Roi,
au mois d'octobre prochain, de la
somme de Quarante huit livres

valeur en la soumission du Trésorier,
restée au bureau du contrôle.
A Québec, le 1^{er} Janvier 1753

Parfait paiement des dépenses générales
Troisième. POUR 1464. A Montréal le 8 Octobre 1759

EXERCICE 1758 N^o 13.
MONSIEUR, au siège dans le département de la Nouvelle-France
il vous plaira payer par cette troisième de Change, ma première ou
seconde ne l'étant, à l'ordre de M. *Donner*
la somme de Quarante six livres
valeur reçue en acquit. De laquelle somme je vous rendrai compte sur
les dépenses de cette Colonie. Je suis,

Monsieur,

Vu par nous Intendant
de la nouvelle France.

Mon
Votre très-humble & très-
obéissant serviteur,

A MONSIEUR
Monsieur *Verichou*
Trésorier général des Colonies,
rue neuve St. Estienne
A PARIS

(Left) Ordonnance, 48 livres, 1753. Issued by the Treasury in Quebec for "general expenses," ordonnances were a type of promissory note. Note the handwritten Roman numeral in the lower left corner. (Right) Bill of exchange, 1,464 livres, 1759. Issued by colonial officials at Montréal to pay expenses, bills of exchange drawn on Paris were endorsed and exchanged as a form of paper money.

À gauche : Ordonnance de 48 livres, 1753. Émises par le Trésor à Québec pour paiement des « dépenses générales », les ordonnances étaient un type de billet à ordre. Un chiffre romain est inscrit à la main dans le coin inférieur gauche. À droite : Lettre de change de 1 464 livres, 1759. Émises par les autorités coloniales de Montréal pour payer les dépenses, des lettres de change tirées sur des comptes tenus à Paris étaient endossées et échangées comme du papier-monnaie.



easy. As well, notes were often redeemable for their face value only at their point of issue, thus forcing people to exchange notes at a discount in other parts of the country.

Despite these problems, the growing influence of commercial banks and the rarity of bank failures helped to boost confidence in paper currency, and the use of bank notes increased rapidly. Governments in Newfoundland, Nova Scotia, Prince Edward Island, and the Province of Canada also issued notes.

Confederation in 1867 brought banking and currency under federal jurisdiction. As provinces entered Confederation,

Mais des problèmes ont surgi. Comme les banques étaient nombreuses à émettre des billets, les entreprises et la population avaient du mal à se retrouver dans les diverses coupures lancées par chacune d'elles, ce qui a facilité la tâche des fraudeurs et des faux-monnayeurs. En outre, les billets n'étant souvent échangeables à leur valeur nominale qu'à leur lieu d'émission, les gens étaient contraints de les échanger à rabais ailleurs au pays.

En dépit de ces inconvénients, l'influence grandissante des banques commerciales et leur solidité — les faillites étaient rares — ont contribué à affermir la confiance à l'égard du



Canada Bank, 5 shillings, 1792. The first bank note issued by a Canadian commercial bank features the quintessentially Canadian image of a beaver (likely because the Canada Banking Company was formed by a consortium of fur-trading concerns). Note the early bilingualism—“Pour 5 Chelins.”

Billet de 5 shillings de la Canada Bank, 1792. Ce premier billet émis par une banque commerciale canadienne est orné d'un castor, symbole typiquement canadien (la création de la Canada Banking Company par un regroupement de compagnies de commerce des fourrures expliquerait le choix de cette image). L'inscription « Pour 5 Chelins » témoigne des premiers balbutiements du bilinguisme dans l'histoire du papier-monnaie canadien.



Central Bank of New Brunswick, 5 shillings/\$1, 1854. Despite the name, this was a commercial bank and one of the earliest to move to a coloured ink, intended to deter counterfeiting.

Commercial Bank of Newfoundland, £5/\$20, 1867. Issued by one of Newfoundland's two commercial banks, but printed in England, this note features a red "protector," as well as a harp seal and a codfish, images immediately identifiable with the colony and its economy. Also note the red serial numbers.

Bank of Western Canada, \$4, 1859. Between the portraits of Queen Victoria and Prince Albert on this early note is a prominent "protector"—the red "four"—which was a common anti-counterfeiting technique at the time. The bank's capital assets of "\$1,000,000" are also prominently displayed. Located near Niagara Falls, the bank later became a "wildcat," issuing worthless notes not backed by assets.

Billet de 5 shillings ou de 1 dollar de la Central Bank of New Brunswick, 1854. Cette institution était une banque commerciale et non une banque centrale comme le laisse entendre son nom. Elle a été l'une des premières à employer de l'encre de couleur afin de décourager la contrefaçon.

Billet de 5 livres ou de 20 dollars de la Commercial Bank of Newfoundland, 1867. Mis en circulation par l'une des deux banques commerciales de Terre-Neuve, mais imprimé en Angleterre, ce billet comporte un élément de sécurité constitué de caractères rouges en surimpression ainsi que des images d'un phoque du Groenland et d'une morue, qui l'associent immédiatement à la colonie et à son économie. Il est aussi doté de numéros de série de couleur rouge.

Billet de 4 dollars de la Bank of Western Canada, 1859. Entre les portraits de la reine Victoria et du prince Albert figurent bien en vue, sur cet ancien billet, les caractères rouges « FOUR » en surimpression, un élément anticontrefaçon couramment utilisé à cette époque. La valeur des immobilisations de la banque, soit « \$1,000,000 », est également en évidence. Établie dans la région de Niagara Falls, cette institution s'est lancée plus tard dans des opérations financières peu orthodoxes, mettant en circulation des billets sans valeur adossés à aucun actif.



Canadian Bank of Commerce, \$10, 1917. This striking note is one of a series issued to mark the bank's fiftieth anniversary. It's more modern look lies in the clean lines of the centre panel and border, the style of the lettering, and the central guilloche pattern, which features an intermingling of several colours. The note-sized tableau features allegorical harvest figures depicted in a pre-Raphaelite style (i.e., meticulous detail, strong boundary lines, and a romantic medieval appearance).

Billet de 10 dollars de la Banque Canadienne de Commerce, 1917. Ce billet remarquable fait partie d'une série visant à souligner le 50^e anniversaire de la fondation de cette banque. Sa facture moderne se reconnaît aux lignes bien définies encadrant la partie centrale et bordant le billet, au style du lettrage, de même qu'au motif guilloché de couleurs entremêlées imprimé au centre. Le tableau, de la dimension du billet, illustre des figures allégoriques symbolisant les récoltes. Il est réalisé dans le style préraphaélite, caractérisé par la finesse du détail et des lignes fortes et empreint de romantisme médiéval.



the new government took over their note issues. By 1870, Dominion of Canada notes began to replace provincial notes and circulated along with chartered bank notes.

The Bank Act of 1871, the first banking legislation of the new Dominion, removed the right to issue \$1 and \$2 notes from the chartered banks—a right taken over by the government. A revised Bank Act in 1881 restricted chartered banks to issuing \$5 notes and multiples thereof. The printing, delivery, and destruction of chartered bank notes, as well as the destruction of the metal plates used to print them, were closely supervised by the Canadian Bankers Association.

As the Canadian economy grew, so did the use of bank notes. In 1901, there were \$50 million in chartered bank notes and almost \$11 million in Dominion notes in the hands of the public. By 1932, Canadians held \$132 million in bank notes and \$39 million in Dominion notes.

This dual system of note issue worked well even through the economic turmoil of World War I. The Finance Act of 1914 made chartered banks' notes legal tender. This allowed the banks to meet depositor demands with their own bank notes rather than with Dominion notes or gold.

In the early 1930s, the onset of the Depression, growing public criticism of Canada's banking system, and a lack of means for Canada to directly settle international accounts prompted the government to form a Royal Commission to study the establishment of a central bank.

The Commission recommended the creation of a Canadian central bank that would have the sole right to issue bank notes in Canada. Chartered bank notes would be removed

papier-monnaie et à faire croître rapidement l'utilisation des billets de banque. Les gouvernements de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que de la Province du Canada ont également émis des billets.

Aux termes de la *Loi constitutionnelle de 1867*, les banques et la monnaie sont devenues des domaines de compétence fédérale. Au fur et à mesure que les provinces entraient dans la Confédération, le gouvernement du nouveau pays prenait en charge l'émission de leurs billets. En 1870, les billets du Dominion du Canada ont commencé à remplacer les billets des provinces, circulant de pair avec ceux des institutions bancaires.

Par suite de l'adoption de la *Loi sur les banques* de 1871, première loi du Dominion édictée en cette matière, les banques à charte n'étaient plus habilitées à émettre des billets de 1 et de 2 dollars, cette prérogative revenant à l'État. Les modifications apportées à cette loi en 1881 ont, de surcroît, limité les banques à charte au seul droit d'émettre des billets de 5 dollars et de multiples de 5. L'impression et la livraison des billets émis par ces banques, ainsi que la destruction de ces derniers et des plaques de métal utilisées à l'étape de l'impression, étaient supervisées de près par l'Association des banquiers canadiens.

L'usage des billets de banque s'est généralisé à mesure que se développait l'économie canadienne. En 1901, la valeur du papier-monnaie émis par les banques à charte s'établissait à 50 millions de dollars, tandis que l'encours des billets du Dominion avoisinait les 11 millions de dollars. En 1932, ces montants atteignaient 132 et 39 millions de dollars, respectivement.

Ce double système d'émission des billets a produit de bons résultats, même pendant la tourmente économique qui a accompagné la Première Guerre mondiale. La *Loi financière* de



from circulation over a specified period. In general, Canada's commercial banks opposed the formation of a central bank. They cited several reasons, not the least of which was their concern that their profits would decline if they lost the right to issue notes.

In 1934, the newly created Bank of Canada was given the responsibility, through an Act of Parliament, to regulate the country's money supply and to "promote the economic and financial welfare of Canada." The new central bank was also given the exclusive right to issue bank notes in Canada.

The Dominion Notes Act and the Finance Act were repealed effective 11 March 1935, the day the Bank of Canada opened. That same day, the first issue of Bank of Canada notes began circulating.



1914 a donné cours légal aux billets émis par les banques à charte, et celles-ci ont ainsi pu répondre aux demandes des déposants en ayant recours à leurs propres billets plutôt qu'à ceux du Dominion ou à de l'or.

Avec l'arrivée de la Grande Dépression au début des années 1930, les critiques croissantes de la population à l'égard du système bancaire canadien et le fait que le pays ne disposait pas d'un mécanisme de règlement direct des soldes des comptes internationaux ont incité le gouvernement à former une commission royale chargée de se pencher sur l'établissement d'une banque centrale.

La commission a recommandé la création d'une banque centrale nationale qui aurait le droit exclusif d'émettre les billets de banque au Canada. Les billets des banques à charte seraient retirés de la circulation au cours d'une période déterminée. La plupart des banques commerciales du pays se sont opposées à l'instauration d'une banque centrale, invoquant, entre autres raisons, la crainte de voir leurs bénéfices diminuer si elles perdaient le droit d'émettre des billets.

En 1934, la Banque du Canada a été créée par une loi du Parlement, qui lui conférait la responsabilité de réglementer la masse monétaire du pays et de « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». De plus, la nouvelle banque centrale a été investie du privilège exclusif d'émettre les billets de banque canadiens.

La *Loi des billets du Dominion* et la *Loi financière* ont été abrogées le jour où la Banque du Canada a ouvert ses portes, soit le 11 mars 1935. Cette date coïncide également avec la mise en circulation des premiers billets émis par la Banque.



(Above) **Dominion of Canada, \$2, 1870.** The first notes issued by the new Canadian government celebrated Canada's founding peoples. This note features portraits of General James Wolfe on the left and the Marquis de Montcalm on the right. Between them sits a Native Canadian gazing down on the railroad that will soon cross the vast new nation. The red serial number indicates that this note was issued at Toronto. Dominion notes were issued in denominations of 25 cents, \$1, \$2, \$4 (from 1882 to 1911), \$5 (after 1911), \$500, \$1,000, and also \$5,000 and \$50,000 for use only between banks.

(Opposite) **Dominion of Canada, 25-cent note, 1900.** The only fractional government bank notes ever issued. The first issue, dated 1870, was intended to help replace American silver coins. Later versions issued in 1900 and 1923 were popular gifts. Note the intricate guilloché pattern behind the central number and in the border. The allegorical figure of Britannia appears at the right.

Dominion of Canada, \$1, 1911. The use of sophisticated engraving and printing techniques is becoming apparent with this note. It features finely engraved portraits of Earl Grey, Canada's ninth Governor General, and his wife Lady Grey. Note the signatures. That on the left was applied by hand by a government official; that on the right was engraved on the plate.

Dominion of Canada, \$5, 1912. The first \$5 note issued by the Dominion government features the passenger train The Ocean Limited on the Intercolonial Railway in Nova Scotia's Wentworth Valley and carries the actual signatures of the comptroller of the currency and the deputy minister of finance, reproduced as part of the printing process. The Finance Department seal was applied to reassure the public that, despite this innovation, the note was legal tender.

Ci-dessus : Billet de 2 dollars du Dominion du Canada, 1870. Les premiers billets émis par le nouveau gouvernement du Canada rendaient hommage aux peuples fondateurs. Le billet montré ici est orné de l'effigie du général James Wolfe, à gauche, et de celle du marquis de Montcalm, à droite. Entre les deux hommes, un autochtone assis regarde un train circulant sur le chemin de fer qui traversera bientôt l'immense nouveau pays. Le numéro de série en rouge indique que ce billet a été émis à Toronto. Les billets du Dominion existaient en coupures de 25 cents et de 1, 2, 4 (de 1882 à 1911), 5 (après 1911), 500 et 1 000 dollars, sans oublier celles de 5 000 et de 50 000 dollars, qui étaient réservées aux transactions interbancaires.

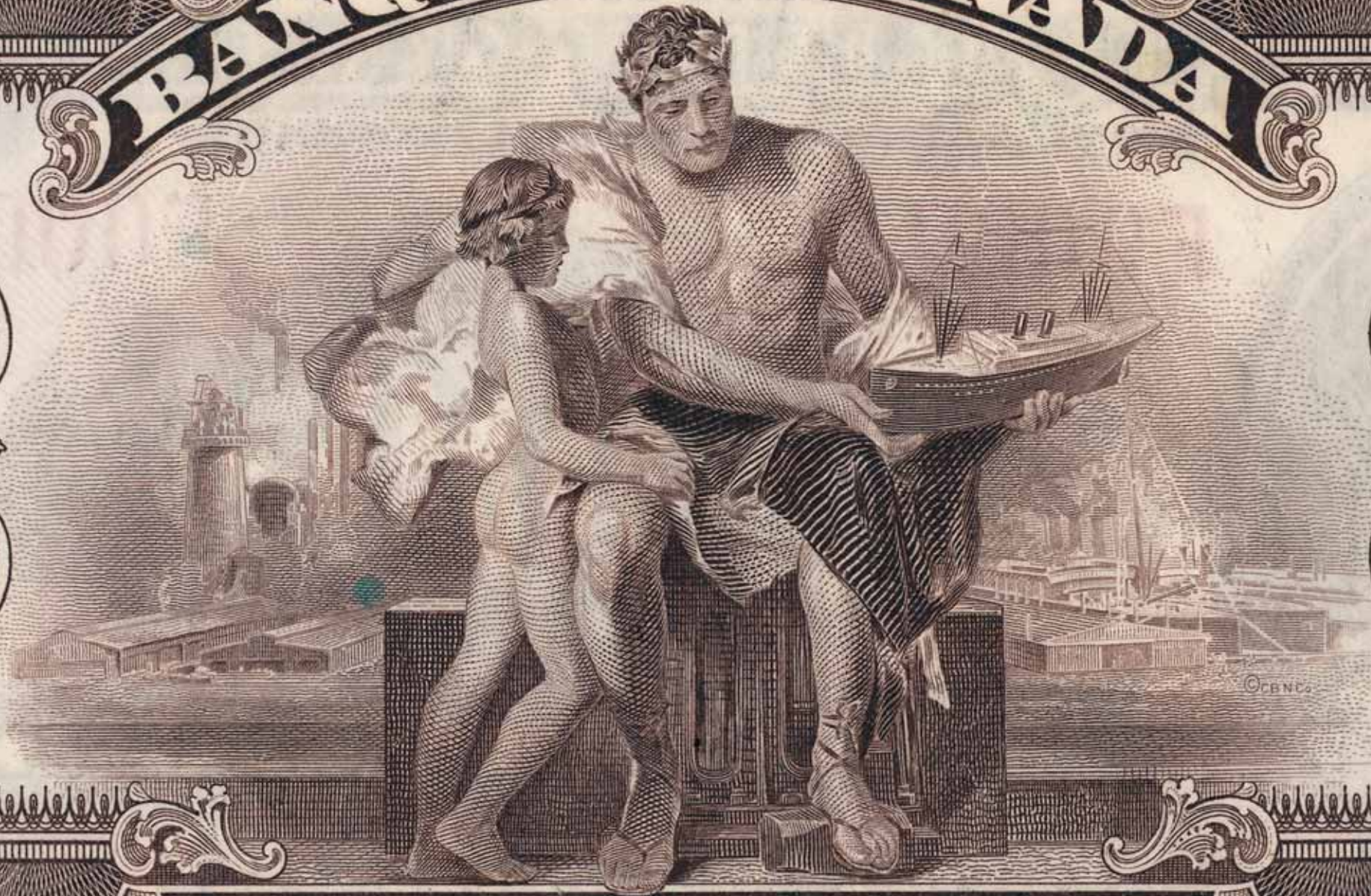
Ci-contre : Billet de 25 cents du Dominion du Canada, 1900. Il s'agit du seul billet divisionnaire jamais émis par le gouvernement. La première émission, de 1870, devait faciliter le remplacement des pièces d'argent américaines. Des versions ultérieures, lancées en 1900 et en 1923, ont constitué des cadeaux très populaires. Un guilloché complexe orne l'arrière-plan du chiffre du centre et la bordure du billet. La figure allégorique de droite personnifie Britannia.

Billet de 1 dollar du Dominion du Canada, 1911. La facture de ce billet révèle l'emploi de techniques avancées de gravure et d'impression, comme en témoignent les portraits finement gravés du compte Grey, neuvième gouverneur général du Canada, et de son épouse, lady Grey. La signature de gauche a été apposée à la main par un représentant du gouvernement, alors que celle de droite a été gravée sur une plaque d'impression, puis imprimée.

Billet de 5 dollars du Dominion du Canada, 1912. Le premier billet de 5 dollars émis par le gouvernement du Dominion est illustré du train de voyageurs baptisé The Ocean Limited, filant sur la ligne de chemin de fer Intercolonial dans la vallée de Wentworth, en Nouvelle-Écosse. Les signatures du contrôleur de la monnaie et du sous-ministre des Finances sont reproduites par impression. Cette innovation incite les autorités à apposer le sceau du ministère des Finances sur les billets pour rassurer la population quant à leur légitimité.



BANQUE DU CANADA



ONE CENT DOLLARS

CANADIAN BANK NOTE COMPANY, LIMITED.

THE FIRST BANK OF CANADA NOTES: 1935

The Bank of Canada did not, in fact, design the first bank notes that it issued. For months before Canada's central bank opened its doors, the federal government had been working on the design, approval, and production of a new series of notes to coincide with the opening of the Bank.

These first Bank of Canada notes were designed by two printing companies, the British American Bank Note Company (BABN) and the Canadian Bank Note Company Ltd. (CBN), that had designed and produced the Dominion of Canada notes. BABN and CBN, both based in Ottawa, still print all Bank of Canada notes.

The 1935 series consisted of ten denominations, all but one of which began to circulate on 11 March 1935, the day the Bank of Canada opened for business. The exception was the \$25 note, which was issued two months later to commemorate the silver jubilee of King George V. The 1935 series was the last to include \$25 and \$500 bank notes.



(Opposite) Detail of the back of the 1935 \$100 note. The allegorical vignette portraying commerce and industry features a male figure holding a model ship, indicating the method of transporting the industrial products shown in the background. (Above) This engraving of Edward, Prince of Wales was featured on the face of the 1935 \$5 note.

LES PREMIERS BILLETS DE LA BANQUE DU CANADA (1935)

La Banque du Canada n'a pas conçu elle-même les premiers billets de banque qu'elle a mis en circulation. C'est le gouvernement fédéral qui, durant les mois précédant les débuts de l'institution, s'est chargé d'élaborer, d'approuver et de produire une nouvelle série, dont l'émission a coïncidé avec

l'ouverture de la banque centrale. La conception de ces premiers billets a été confiée à deux sociétés d'impression, la British American Bank Note Company et la Compagnie canadienne des billets de banque limitée, qui avaient aussi dessiné et produit les billets du Dominion du Canada. Ces entreprises, toutes deux établies à Ottawa, impriment encore aujourd'hui tous les billets émis par la Banque.

La série de 1935 comprenait dix coupures qui ont toutes, sauf une, été mises en circulation le 11 mars 1935, premier jour d'activité de la Banque. Seule exception, la coupure de 25 dollars a été lancée deux mois plus tard, afin de souligner le 25^e anniversaire du couronnement du roi George V. La série de 1935 a été la dernière à comporter des billets de 25 et de 500 dollars.

Ci-contre : Détail du verso de la coupure de 100 dollars émise en 1935. La vignette allégorique symbolisant le commerce et l'industrie met en scène un homme tenant un modèle réduit de navire, lequel représente le moyen de transport des produits industriels montrés à l'arrière-plan. Ci-dessus : Ce portrait d'Édouard, prince de Galles, figure sur le recto de la coupure de 5 dollars de 1935.



This was also the only unilingual series of notes ever produced by the Bank. Each denomination was issued in separate English and French versions and, apart from the language, the designs were identical. In a May 1935 letter to a colleague in England, Deputy Governor John Osborne noted that the notes were well received by the Canadian public, “though the English-speaking population is inclined to mutilate the French notes, and the French population complains they cannot get enough of their own notes.”

The design of the 1935 notes closely resembled the formal baroque style of the Dominion notes. The face of each note featured a portrait of a member of the British royal family or of a former Canadian prime minister. Allegorical figures, representing Canada’s growing agricultural, industrial, and commercial prosperity, appeared on the backs of the notes. Allegorical figures have been used for centuries to personify abstract concepts or emotions and, in many cases, have become national symbols, such as Britannia and Liberty. This visual interpretation of national ideals made them a common feature on bank notes around the world in the nineteenth and early twentieth centuries. This series was the only one to include the Bank’s official seal.

There is considerable variation in design from one denomination to another in the 1935 series. While the faces of the notes all feature a large central numeral, the intricate design behind this number varies in each denomination, as do the layout and style of the numerals or words in the four corners. Similarly, on the backs of the notes, the framing of the



Il s’agit également de la seule série de billets unilingues produite par la Banque. Chaque coupure était libellée en deux versions distinctes : l’une en anglais et l’autre en français. Le dessin était identique, seule la langue changeait. Dans une lettre datée de mai 1935 et adressée à un collègue d’Angleterre, le sous-gouverneur, John Osborne, indiquait que les billets étaient bien reçus par les Canadiens, « malgré le fait que la population anglophone soit portée à mutiler les coupures de langue française et que la population francophone se plaigne de ne pas avoir accès à un plus grand nombre de billets français ».

La facture des coupures émises en 1935 se rapprochait beaucoup du style baroque solennel des billets du

Dominion. Un membre de la famille royale britannique ou un ancien premier ministre canadien était représenté au recto de chaque billet, tandis que des figures allégoriques illustrant l’essor de l’agriculture, de l’industrie et du commerce au Canada ornaient le verso. Depuis des siècles, les figures allégoriques servent à personnifier des concepts abstraits ou des émotions et, dans bien des cas, elles sont devenues des symboles nationaux, comme Britannia et la Liberté. Cette interprétation visuelle des idéaux d’une nation explique pourquoi ce type de figures était si répandu sur les billets de banque des divers pays du monde au XIX^e siècle et au début du XX^e. La série de 1935 est la seule sur laquelle la Banque du Canada a apposé son sceau officiel.

Le graphisme des billets de 1935 variait considérablement d’une coupure à l’autre. Si un gros chiffre occupait toujours le centre du recto du billet, les motifs très élaborés derrière lui

This photograph of Windsor Castle was the basis for the engraving on the back of the \$25 note.

Cette photographie du château de Windsor a servi de modèle pour la gravure illustrant le verso de la coupure de 25 dollars.



allegorical figures varies from one denomination to another, together with the layout of the numbers, the outer frame, and the ornate guilloche patterns behind the various design elements.

Notes in the 1935 series were slightly larger than those currently in use. They were printed on 100 per cent rag paper made from 75 per cent linen and 25 per cent cotton. The paper was supplied by Howard Smith Paper Mills Ltd., which later became Domtar. The faces of the notes were prepared using two steel plates: major elements of the design were first rendered in black and then overlaid with a single coloured tint. A letterpress process was used to add the seal, signatures, and serial numbers. The backs were printed in intaglio, using a single colour. Heavy metals in some of the inks gave the new notes their vibrant colours.

As an anti-counterfeiting feature, small green disks, or “planchettes,” which could be removed by scratching, were scattered throughout the bank note paper. Planchettes were routinely used in papers for official documents, but the green ones were reserved for government documents. Some viewed the planchettes with bemusement. In a 1935 letter, S.B. Chamberlain, the head of St. Luke’s Printing Works of London (the official printer of Bank of England notes) questioned the value of “those ridiculous little green spots” as a security feature. Chamberlain’s skepticism notwithstanding, the use of green planchettes in Bank of Canada notes continued into the 1990s.

différents chaque fois, tout comme l’agencement et le style des chiffres ou des mots dans les quatre coins. De même, au verso des billets, le cadrage des figures allégoriques, la disposition des chiffres, la bordure extérieure ainsi que les guillochis en arrière-plan des divers éléments illustrés changeaient d’une coupure à l’autre.

Les billets de la série de 1935 étaient légèrement plus grands que ceux d’aujourd’hui. Ils étaient imprimés sur un papier pur chiffon composé de 75 % de fibres de lin et de 25 % de fibres de coton. Le papier était fourni par l’entreprise Howard Smith Paper Mills Limited, qui est devenue plus tard la société Domtar. Le recto des billets était conçu à l’aide de deux plaques d’acier : les principaux éléments des dessins étaient d’abord réalisés en noir, et on leur superposait ensuite une teinte monochrome. On avait recours à un procédé typographique pour ajouter le sceau, les signatures et les numéros de série. Le verso, imprimé en taille-douce, était monochrome. Les couleurs vives de ces nouveaux billets étaient dues à la présence de métaux lourds dans certaines des encres.

De petites pastilles ou « planchettes » vertes, qu’on pouvait enlever en les grattant, étaient disséminées dans le papier des billets de banque pour protéger ces derniers de la contrefaçon. Des planchettes étaient couramment incluses dans le papier des documents officiels, mais les vertes étaient réservées à ceux de l’État. Leur intégration aux billets de banque canadiens en a stupéfié certains. Dans une lettre datée de 1935, S. B. Chamberlain, dirigeant de la société londonienne St. Luke’s Printing Works (imprimeur officiel des billets de la Banque d’Angleterre), a mis en doute l’utilité de « ces ridicules petits points verts » comme éléments de sécurité. En dépit du scepticisme de M. Chamberlain, la Banque du Canada a incorporé des planchettes vertes dans ses billets jusqu’au début du nouveau millénaire.



WHEN ENTERED
REC'D RET'D

1ST ALTERATION
REC'D RET'D

2ND ALTERATION
REC'D RET'D

3RD ALTERATION
REC'D RET'D

SCHED

REN

BANK NOTES

STAMPS

Approval



H.M. KING GEORGE V
BANK OF CANADA
X-V-114
CANADIAN BANK NOTE CO. LTD.



APPROVED 5/10/34

By: Hon. E.M. Rhodes
Minister of Finance

793



ULE NO

MARKS



APPROVED Sept 10 / 34
W.C.C.



ROBERT SAVAGE

Born in Ireland in 1868, Robert Savage was one of America's most prominent portrait and picture engravers during the first half of the twentieth century. Despite his talents, little is known of his professional life. He joined the American Bank Note Company (ABN) in 1891 and remained in their employ until his death in 1943. He served as Superintendent of ABN's Picture Department for many years, producing images for stamps and bank notes from around the world. Savage is credited with engraving the portraits that appeared on several Bank of Canada notes, including those of King George V on the 1935 series \$1 note and the Duke of York (later King George VI) on the \$50 note of that series. The latter portrait was also used on six of the denominations in the 1937 note issue.

Né en Irlande en 1868, Robert Savage est l'un des plus éminents graveurs de portraits et d'illustrations en Amérique de la première moitié du XX^e siècle. Malgré tous les talents de M. Savage, on sait peu de choses de sa vie professionnelle. Il entre au service de l'American Bank Note Company en 1891 et y travaillera jusqu'à son décès, en 1943. Il y exerce les fonctions de directeur du service des images pendant de nombreuses années, et produit des images pour des timbres et des billets de banque d'un peu partout dans le monde. On attribue à M. Savage le mérite d'avoir gravé les portraits de plusieurs billets de la Banque du Canada, dont celui du roi George V ornant la coupure de 1 dollar de la série de 1935 et celui du duc d'York (futur roi George VI) se trouvant sur les billets de 50 dollars de la même série. L'effigie du roi George VI servira également à illustrer six coupures de la série de 1937.

WILLIAM F. FORD

Another prominent member of ABN's engraving team at this time, Will Ford joined the company in 1912. He succeeded Robert Savage as Superintendent of ABN's Picture Department in 1940 and retired in 1960. In writing the company history in 1959, W. Griffiths called Ford "... the Company's and the world's foremost portrait engraver." Like so many of his fellow workers at ABN, Ford was a second-generation employee. His father Joseph had spent most of his career at ABN testing the security of their product, for which he was nicknamed "the honest counterfeiter." William Ford's work spans the first three Bank of Canada note issues. He engraved the portrait of Queen Mary that appears on the 1935 issue \$25 note, as well as those of Prince Henry, the Duke of Gloucester, and Sir John A. Macdonald on the 1935 \$100 and \$500 notes, respectively. The portrait of Prime Minister Macdonald was also used on the 1937 issue \$100. Ford also engraved the scenic vignettes that appear on the backs of the \$20 and \$100 notes in the 1954 issue.

À la même époque, William Ford, qui s'est joint à l'American Bank Note Company en 1912, compte lui aussi parmi les membres illustres de l'équipe de graveurs de cette dernière. En 1940, il succède à Robert Savage au poste de directeur du service des images de la firme, qu'il quittera pour prendre sa retraite, en 1960. Dans un écrit de 1959 relatant l'histoire de l'American Bank Note Company, W. Griffiths dit de M. Ford qu'il est « le plus grand graveur de portraits de l'entreprise et du monde entier ». Comme beaucoup de ses collègues, M. Ford fait partie de la deuxième génération d'employés issus d'une même famille. Son père, Joseph, a en effet passé la majeure partie de sa vie professionnelle à tester la sécurité des produits de la société d'impression. On le surnommait d'ailleurs « le faussaire honnête ». William Ford travaille sur les trois premières séries de billets émis par la Banque du Canada. On lui doit la gravure du portrait de la reine Marie enjolivant les coupures de 25 dollars de 1935 ainsi que les effigies du prince Henri, duc de Gloucester, et de sir John A. Macdonald qui ornent, respectivement, les billets de 100 et de 500 dollars de 1935. Le portrait du premier ministre Macdonald servira aussi à illustrer le billet de 100 dollars de 1937. M. Ford gravera en outre les vignettes représentant des paysages au verso des coupures de 20 et de 100 dollars de la série de 1954.



THE ART OF GUILLOCHE

The complex, symmetrical patterns of fine lines common to most bank note issues, until recently, are known as “guilloche,” so-called because they resemble braided ribbons. Guilloche patterns were created on a geometric lathe, which produced a “button,” usually used whole in some area of the note. This was then cut into strips to form the note’s border.



(Above) Guilloche “button” with denomination number proposed by ABN for the face of the 1935 \$5 note

Proposed border made from strips of an original button

(Right) Geometric lathe donated to the National Currency Collection by BA International Inc. The geometric lathe was developed early in the nineteenth century to counter forgery. It was able to produce intricate patterns of intersecting fine lines that were almost impossible to reproduce by hand engraving.

L’ART DU GUILLOCHIS

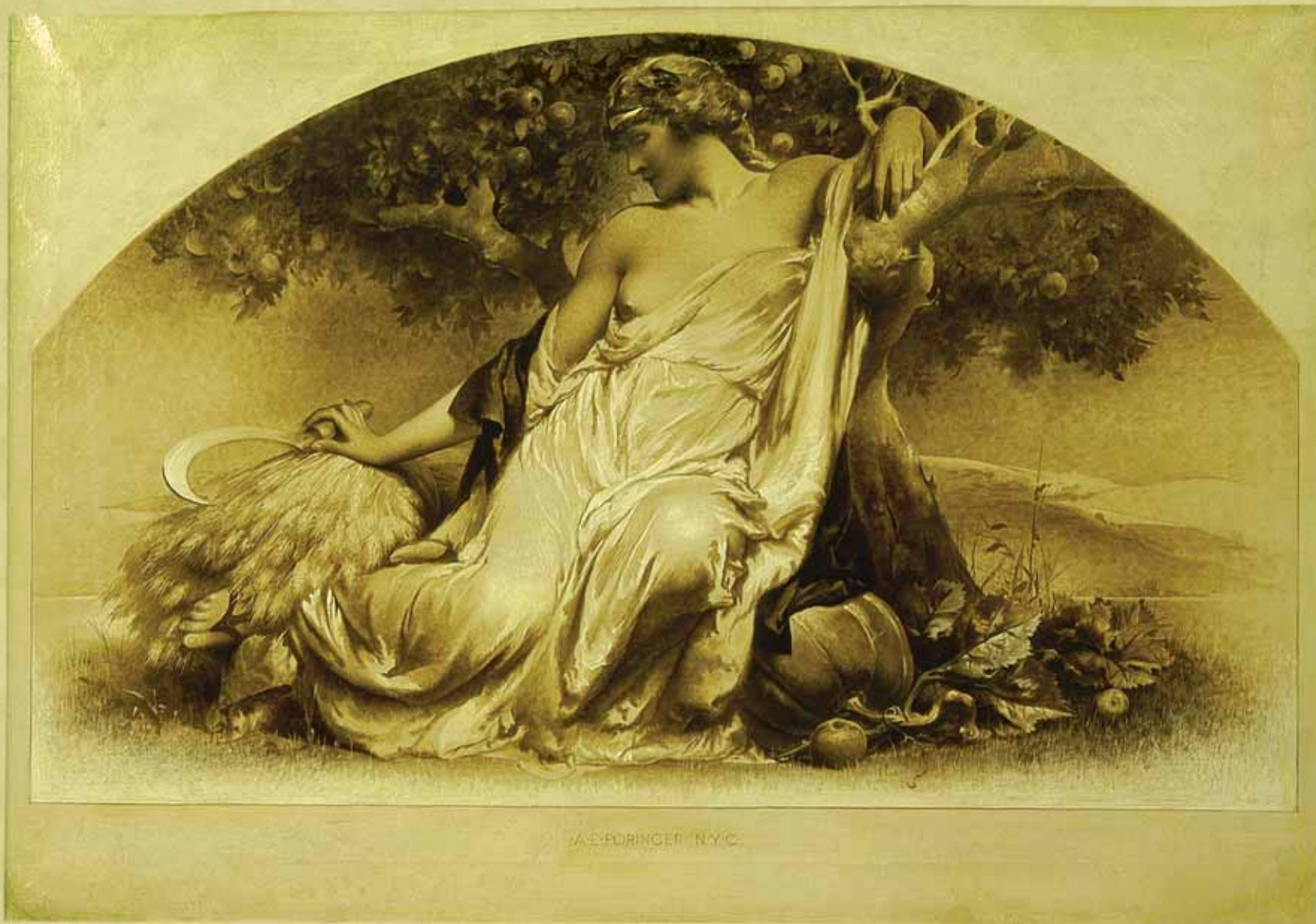
Le motif complexe et symétrique composé de fines lignes, qu’on trouvait encore récemment sur la plupart des billets de banque, est appelé un « guillochis »; il s’agit d’un ornement élaboré formé de traits gravés s’entrecroisant avec régularité. C’est à l’aide d’un tour à guillocher que l’on réalise ce motif, qui est habituellement reproduit en entier sur une partie du billet. Le guillochis est ensuite découpé en lanières afin de créer la bordure du billet.



À gauche : Guillochis comportant le chiffre de la coupure, proposé par l’American Bank Note Company pour le recto du billet de 5 dollars de 1935

Proposition de bordure conçue à partir de lanières d’un guillochis original

Ci-dessus : Tour à guillocher faisant partie de la Collection nationale de monnaies (don de BA International Inc.). Ce type de tour a été mis au point au début du XIX^e siècle afin de prévenir la contrefaçon. Il pouvait réaliser des guillochis, ces motifs complexes qu’il était presque impossible de reproduire par gravure à la main.



Original watercolour, "Fertility," by Alonzo Foringer on which the engraving opposite was based. Foringer was a talented painter who worked for ABN, the parent company of CBN. Many of his dramatic figures in classical garb graced the faces and backs of bank notes around the world in the early twentieth century. Although there is no actual proof, it is entirely possible that he created all of the allegorical figures featured on the notes printed by CBN for the Bank's 1935 and 1937 issues.

Aquarelle originale représentant la fertilité, œuvre d'Alonzo Foringer, à partir de laquelle a été réalisée la gravure ci-contre. Foringer était un peintre talentueux travaillant pour l'American Bank Note Company, société mère de la Compagnie canadienne des billets de banque limitée. Au début du XX^e siècle, bon nombre de ses remarquables illustrations de personnages en costume de l'époque classique ornaient le recto et le verso de billets de banque des quatre coins du monde. Malgré l'absence de preuve concrète, il est tout à fait possible qu'Alonzo Foringer ait créé toutes les figures allégoriques qui agrémentent les versos des billets des séries de 1935 et de 1937 de la Banque du Canada dont l'impression a été confiée à la Compagnie canadienne des billets de banque limitée.

BANK OF CANADA



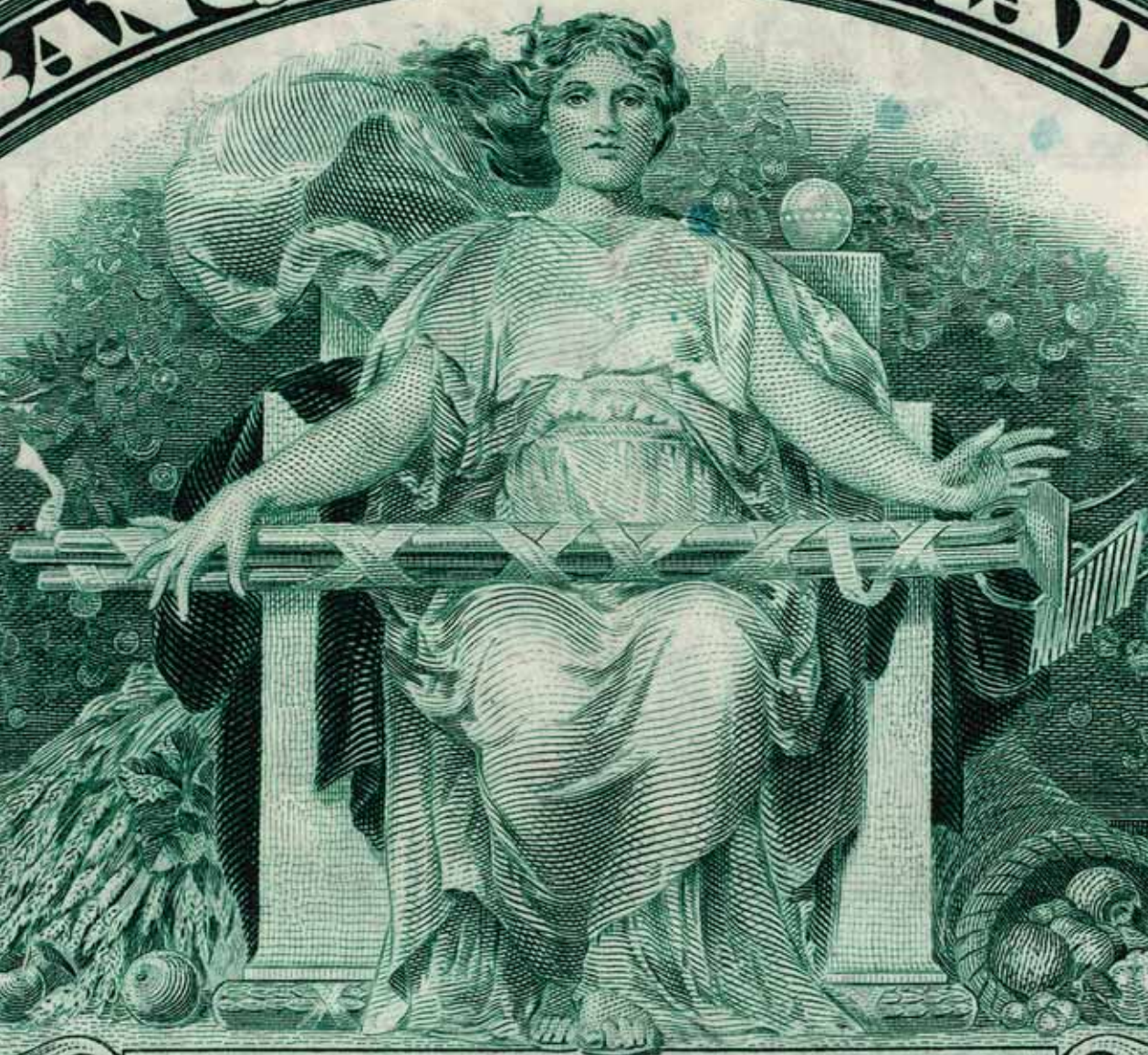
500

FIVE HUNDRED DOLLARS

500

CANADIAN BANK NOTE COMPANY, LIMITED.

BANQUE DU CANADA



ONE DOLLAR

CANADIAN BANK NOTE COMPANY, LIMITED.



(Opposite) Detail of the back of the 1935 Bank of Canada \$1 note. The allegorical image represents agriculture.

(Above left) The \$1 note was printed by CBN. The front of the note features a portrait of King George V, who reigned from 1910 to 1936. The words "Ottawa, Issue of 1935" appear on all the notes. The signatures on this and all other notes in this series are those of Graham Towers, the Bank of Canada's first Governor, and J. A. C. Osborne, Deputy Governor. The allegorical figure representing agriculture was based on a painting by Alonzo Foringer and was engraved by ABN's Will Jung.

(Above right) The \$2 note features a portrait of Queen Mary, wife of King George V. She is shown in evening dress wearing a diamond tiara and necklace. The Queen was photographed by British photographer Hay Wrighton, and the portrait was engraved by two different engravers—Will Ford of ABN and Harry P. Dawson of BABN, the firm that printed the note. On the back of the note is an allegorical figure representing transportation, created by BABN artists.

Ci-contre : Détail du verso de la coupure de 1 dollar émise en 1935 par la Banque du Canada. Le billet est illustré par une allégorie symbolisant l'agriculture.

Ci-dessus, à gauche : La coupure de 1 dollar a été imprimée par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée. Au recto figure un portrait du roi George V, qui a régné de 1910 à 1936. La mention « OTTAWA, EMISSION DE 1935 » se trouve sur tous les billets. Cette coupure, comme toutes les autres de la même série, porte les signatures du premier gouverneur de la Banque du Canada, Graham Towers, et du sous-gouverneur, J. A. C. Osborne. L'allégorie de l'agriculture a été reprise d'un tableau d'Alonzo Foringer et gravée par Will Jung, employé de l'American Bank Note Company.

Ci-dessus, à droite : Le billet de 2 dollars est à l'effigie de la reine Marie, épouse du roi George V. La souveraine est vêtue d'une robe du soir et parée d'un diadème ainsi que d'un collier de diamants. Elle a été photographiée par le Britannique Hay Wrighton, et son portrait a été gravé par Will Ford, de l'American Bank Note Company, et Harry P. Dawson, de la British American Bank Note Company, société qui a imprimé le billet. Des artistes travaillant pour cette entreprise ont créé l'illustration d'une allégorie des transports au verso de la coupure.



(Left) The front of the \$5 note features a portrait of Edward, Prince of Wales, the first son of King George V and Queen Mary. He inherited the throne upon his father's death in 1936 and abdicated that same year in favour of his younger brother, the Duke of York, who became King George VI. Edward is shown wearing the khaki uniform of a colonel. The portrait was based on a photograph credited to the famous British photographer, Vandyke, and owned by the Canadian Department of External Affairs. BABN designed and printed the note, and its master engraver, Harry P. Dawson, engraved the portrait. Dawson also engraved the allegorical figure representing electric power that appears on the back of the note.

(Right) The front of the \$10 note features a portrait of Princess Mary, only daughter of King George V and Queen Mary. Richard Speaight, official photographer to the royal family, photographed the princess, and the portrait was engraved by BABN master engraver Harry P. Dawson. He also engraved the back of the note, which features an allegorical figure representing the harvest.

À gauche : Au recto de la coupure de 5 dollars, on peut voir un portrait d'Édouard, prince de Galles, fils aîné du roi George V et de la reine Marie. Le prince a hérité du trône au décès de son père, en 1936, mais a abdiqué la même année en faveur de son frère cadet, le duc d'York, qui est devenu le roi George VI. Sur le billet, Édouard revêt un uniforme de colonel de couleur kaki. L'effigie a été créée à partir d'une photographie prise par le célèbre photographe britannique Vandyke et appartenant au ministère des Affaires extérieures du Canada. La British American Bank Note Company a conçu et imprimé la coupure, tandis que son maître graveur, Harry P. Dawson, a réalisé le portrait. On doit également à M. Dawson la gravure de l'allégorie de l'électricité qui figure au verso du billet.

À droite : L'effigie de la princesse Marie, unique fille du roi George V et de la reine Marie, orne le recto de la coupure de 10 dollars. La photographie est l'œuvre de Richard Speaight, photographe officiel de la famille royale, et la gravure a été exécutée par Harry P. Dawson, maître graveur de la British American Bank Note Company. C'est à ce dernier également que l'on doit l'illustration du verso, une allégorie symbolisant les récoltes.



(Left) Printed by CBN, the \$20 note features a portrait of 8-year-old Princess Elizabeth (granddaughter of King George V and later Queen Elizabeth II). The engraving for the note, completed by Edwin Gunn of ABN, was based on a Marcus Adams photograph of the princess. The image on the back, based on a painting by Alonzo Foringer, shows two allegorical figures representing toil.

(Right) This special royal purple \$25 note was issued on 6 May 1935 to commemorate the silver jubilee of King George V. It was printed by CBN and features portraits of the King and Queen, engraved by Edwin Gunn and Will Ford of ABN. Louis Delmoce, also of ABN, engraved the image of Windsor Castle, one of the royal family's official residences, that appears on the back of the note. This was the only \$25 note ever issued by the Bank of Canada.

À gauche : Imprimée par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée, la coupure de 20 dollars porte l'effigie de la princesse Elizabeth, petite-fille du roi George V et future reine Elizabeth II, alors âgée de huit ans. Edwin Gunn, de l'American Bank Note Company, a gravé le portrait de la princesse à partir d'une photographie de Marcus Adams. L'image au verso a été dessinée d'après un tableau d'Alonzo Foringer mettant en scène deux figures allégoriques qui représentent le labeur.

À droite : Cette coupure spéciale de 25 dollars de couleur pourpre royal a été émise le 6 mai 1935 afin de souligner le 25^e anniversaire du couronnement du roi George V. Imprimée par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée, elle est ornée des portraits du roi et de la reine, gravés par Edwin Gunn et Will Ford, qui travaillaient tous deux à l'American Bank Note Company. Leur collègue Louis Delmoce a gravé l'image du château de Windsor, l'une des résidences officielles de la famille royale, que l'on peut voir au verso du billet. Il s'agit de la seule coupure de 25 dollars jamais émise par la Banque du Canada.



(Left) The 1935 \$50 note, which was printed by CBN, features a portrait of Prince Albert, Duke of York, second son of King George V and Queen Mary. After the abdication of his brother, Prince Albert became King George VI. The portrait of the prince wearing an admiral's uniform was engraved by Robert Savage of ABN from a photograph by Bertram Park. The vignette on the back of the note is an allegorical figure representing modern inventions.

(Right) Printed by CBN, the \$100 note carries a portrait of Prince Henry, Duke of Gloucester, third son of King George V and Queen Mary. The prince is wearing the uniform of a captain of the 10th Royal Hussars Regiment. The portrait photographer was Vandyke, and the engraving was done by ABN's Will Ford. On the back of the note is an allegorical figure representing commerce and industry.

À gauche : La coupure de 50 dollars de 1935, qui a été imprimée par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée, est illustrée d'un portrait du prince Albert, duc d'York et deuxième fils du roi George V et de la reine Marie. Après l'abdication de son frère, le prince Albert est devenu le roi George VI. L'effigie du prince en uniforme d'amiral a été gravée par Robert Savage, de l'American Bank Note Company, à partir d'une photographie de Bertram Park. La vignette au verso consiste en une allégorie symbolisant des inventions modernes.

À droite : Imprimée par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée, la coupure de 100 dollars est à l'effigie du prince Henri, duc de Gloucester et troisième fils du roi George V et de la reine Marie. Le prince, qui est vêtu de l'uniforme d'un capitaine du régiment 10th Royal Hussars, a été photographié par Vandyke, et la gravure est l'œuvre de Will Ford, de l'American Bank Note Company. Une allégorie du commerce et de l'industrie orne le verso du billet.



(Left) This was the only \$500 note ever issued by the Bank. Printed by CBN, it features a portrait of Sir John A. Macdonald, Canada's first prime minister, wearing a fur-collared coat. Will Ford of ABN engraved the portrait. On the back of the note is an allegorical figure representing fertility.

(Right) The \$1,000 note was printed by CBN. The front carries a portrait of Sir Wilfrid Laurier, Canada's seventh prime minister. The portrait, which depicts Laurier wearing a Prince Albert coat, was engraved by ABN's master engraver, Edwin Gunn. The back of the note features an allegorical figure representing security. "Security" was a stock image owned by ABN—the company had used the same allegorical figure as early as 1917 on an issue of Russian bonds.

À gauche : Voici la seule coupure de 500 dollars jamais émise par la Banque. Imprimée par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée, elle montre sir John A. Macdonald, le premier à occuper la fonction de premier ministre du Canada, portant un manteau à col de fourrure. La gravure du portrait a été confiée à Will Ford, de l'American Bank Note Company. Le verso du billet met en scène une allégorie de la fertilité.

À droite : La coupure de 1 000 dollars a été imprimée par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée. Sir Wilfrid Laurier, septième premier ministre du pays, y est représenté au recto, habillé d'un trois quarts de style Prince Albert. Le portrait a été exécuté par Edwin Gunn, maître graveur de l'American Bank Note Company. Une allégorie symbolisant la sécurité figure au verso. Cette illustration faisait partie du stock d'images appartenant à la société, qui l'avait déjà utilisée en 1917 pour orner des obligations russes.



THE FIRST BILINGUAL SERIES: 1937

The creation of a second series of bank notes, only two years after the first, was prompted by changes in federal legislation that required the Bank of Canada to produce bilingual bank notes. This amendment to the Bank of Canada Act prompted bitter debate in Canada's House of Commons, but the production of bilingual notes was widely endorsed by parliamentarians and by the public.

Another factor behind the new note issue was the death of King George V on 20 January 1936. Following King George's death, the Bank began preparations for new notes bearing the portrait of the new King, Edward VIII. Edward's historic abdication on 11 December 1936 delayed the issue while new designs were hastily prepared.

In the 1937 series, the portrait of King George VI replaced those of other members of the royal family on all denominations except the \$100 and \$1,000 notes, which



*(Opposite) Detail of the front of the 1937 \$5 note
(Above) Engraver's loupe*

LA PREMIÈRE SÉRIE BILINGUE (1937)

La décision de la Banque du Canada de procéder au lancement d'une deuxième série de billets, deux ans à peine après la première de sa courte histoire, résulte d'un changement apporté à sa loi constitutive et qui visait à rendre obligatoire l'émission de billets bilingues. Ce changement a provoqué des débats acrimonieux à la Chambre des communes, mais la production de billets bilingues a été largement appuyée par les parlementaires et la population.

Un autre facteur, soit le décès du roi George V le 20 janvier 1936, a aussi joué un rôle dans cette décision. Après la mort du souverain, la Banque s'est préparée à créer des billets à l'effigie du nouveau roi, Édouard VIII, mais l'abdication mémorable de ce dernier, le 11 décembre 1936, a forcé le report de l'émission et la conception hâtive de nouvelles coupures.

*Ci-contre : Détail du recto de la coupure de 5 dollars de la série de 1937
Ci-dessus : Loupe de graveur*



featured former Canadian prime ministers. The portrait of the new King, engraved by artists at the Canadian Bank Note Company, was the same one that appeared on the 1935 series \$50 note.

The colours of the 1937 note series set the pattern for the colours that have been used on every subsequent series. Since the blues and greens used for the \$1 and \$2 notes in the previous series looked similar in low light, the Bank decided to print the 1937 \$2 notes in a terracotta red. The colour of the \$5 note was also changed, from orange to the now-familiar blue. To avoid confusion with the \$2 notes in the 1935 series, which were also blue, the Bank recalled and cancelled 3,644,000 of the older \$2 notes.

The location of the portrait on the face of the note also changed in the 1937 series, moving to the centre. The move accommodated the new bilingual English and French text and also solved the problem of cash handlers soiling the royal portraits when they were counting notes. Many of the classical elements of the design were retained, together with most of the allegorical figures appearing on the backs of the notes.

Although at first glance the similarity in the ornate design of both the 1935 and 1937 series of notes is striking, closer examination reveals significant changes in the 1937 series. The overall design of the notes is much more uniform and consistent from one denomination to another. The face of each denomination features upright numerals in the upper left and right-hand corners and the written denomination in English and French in the lower left and right-hand corners,

(Opposite) The first \$1 note prepared for the 1937 series featured the new King, Edward VIII. It appears here with the photograph of Edward that was used as the basis for the portrait, together with the approved engraving.

Dans la série de 1937, le portrait du roi George VI a donc remplacé celui des autres membres de la famille royale sur toutes les coupures, sauf celles de 100 et de 1 000 dollars, qui portent l'effigie d'anciens premiers ministres du Canada. L'image du nouveau monarque, gravée par des artistes de la Compagnie canadienne des billets de banque limitée, était la même que celle figurant sur la coupure de 50 dollars de la série précédente.

Les couleurs attribuées aux billets de 1937 ont servi de modèle pour toutes les séries émises par la suite. Étant donné que les tons de vert et de bleu des coupures de 1 et de 2 dollars de 1935 se ressemblaient lorsque celles-ci étaient exposées à une faible lumière, la Banque a choisi une couleur rouge brunâtre pour le billet de 2 dollars de 1937. De plus, pour le billet de 5 dollars, auparavant orange, elle a adopté la teinte de bleu que nous lui connaissons maintenant. Afin d'éviter que ce billet ne soit confondu avec celui de 2 dollars de la série de 1935, qui était bleu également, la Banque a retiré de la circulation et déclaré nuls 3 644 000 exemplaires de l'ancienne coupure de 2 dollars.


La série de 1937 se distingue aussi par le déplacement de l'effigie au centre du recto du billet. Ce changement a permis d'introduire le nouveau texte bilingue (anglais et français) et de résoudre le problème lié au fait que le portrait du monarque se salissait lorsque les caissiers comptaient les billets. Un grand nombre des éléments classiques des illustrations ont été conservés ainsi que la plupart des figures allégoriques ornant le verso des coupures.

Ci-contre : Le premier billet de 1 dollar préparé pour la série de 1937 est à l'effigie du nouveau roi, Édouard VIII. Ce billet est montré ici avec la photographie d'Édouard qui a été utilisée pour réaliser le portrait, ainsi qu'avec la gravure approuvée.

FOR APPROVAL



H M KING EDWARD VIII
BANK OF CANADA
XV 116 A
LONDON OF XV 116
SPECIALISED BANK NOTE CO. LTD.

Approved by King Edward VIII
and by Deputy Governor of
the Bank of Canada
Nov 12/36. 





respectively. A pattern of rays underlies each central portrait, varying only in colour among denominations. The backs of the notes are also more uniform. The allegorical figures appear in frames of the same shape, with large numerals on either side and tilted numerals in each corner, as well as a small number in the centre at the bottom of each note. The placement of the text on the backs is also the same for each denomination.

The \$1,000 note was issued several years after the rest of the 1937 series, mainly because it was rarely used by members of the public, and there were sufficient quantities in circulation from the 1935 issue to meet the needs of the chartered banks.

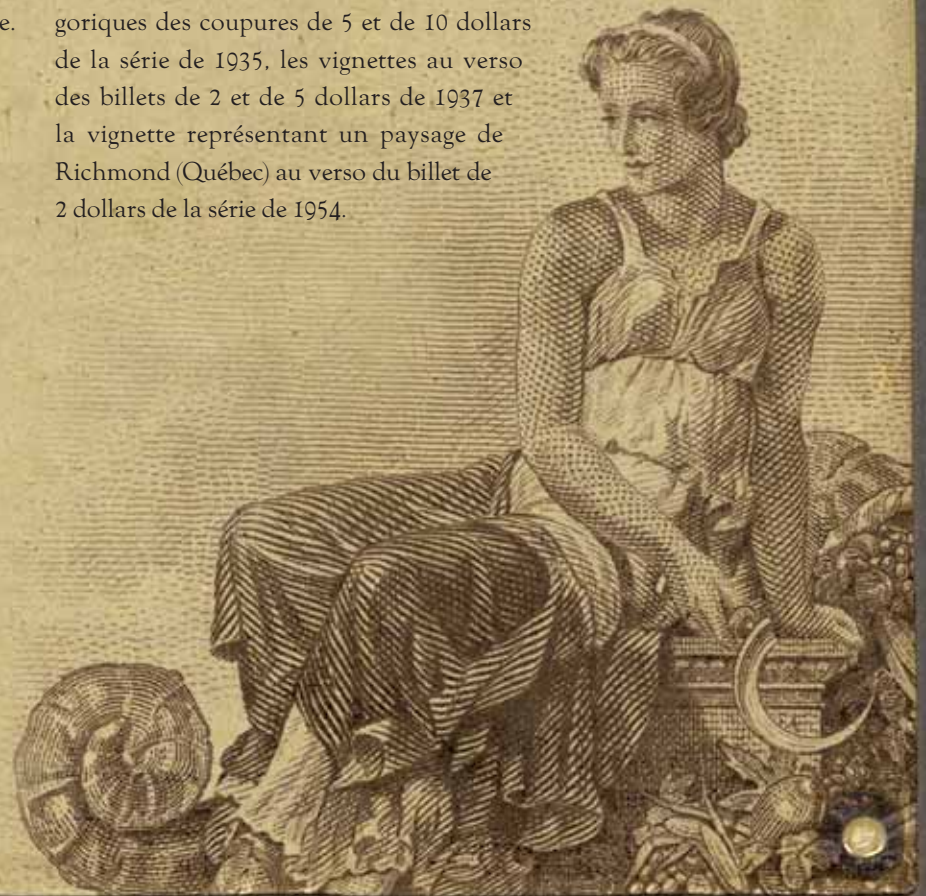
Bien qu'au premier coup d'œil, on soit frappé par la similarité de l'ornementation des billets des séries de 1935 et de 1937, on constate, en y regardant de plus près, que les deux séries comportent des différences marquées. La facture globale des billets est beaucoup plus uniforme et cohérente d'une coupure à l'autre. La valeur de chaque billet est inscrite en chiffres dans les coins supérieurs gauche et droit, ainsi qu'en lettres dans les coins inférieurs gauche et droit, en anglais et en français respectivement. Des rayons, dont seule la couleur diffère d'une coupure à l'autre, se dessinent en arrière-plan de chaque portrait central. Les versos des billets sont également plus uniformes. Les figures allégoriques sont placées dans des cadres de forme identique et entourées de gros chiffres de part et d'autre, de chiffres inclinés aux quatre coins et d'un petit chiffre dans la partie centrale inférieure de chaque billet. En outre, l'emplacement du texte au verso est le même sur chaque coupure.

Le billet de 1 000 dollars a été émis plusieurs années après les autres coupures de la série de 1937, principalement parce qu'il était rarement utilisé par le grand public et qu'il y avait encore suffisamment de billets de la série de 1935 en circulation pour répondre aux besoins des banques à charte.

HAROLD P. DAWSON

Harry Dawson was appointed Superintendent, and later Chief, of the Engraving Division of the Bureau of Engraving and Printing in Washington, D.C. in 1924. In this capacity, he prepared a variety of material, including images for stamps, foreign bank notes, and corporate bonds. He also worked for BABN in Ottawa, producing portraits and vignettes for several Bank of Canada note issues. These included the portraits of Queen Mary and Prince Edward, as well as the allegorical figures on the 1935 issue \$5 and \$10 notes; the vignettes on the backs of the \$2 and \$5 notes of 1937; and the scenic vignette of Richmond, Quebec on the back of the 1954 issue \$2 note.

Harry Dawson est nommé directeur, puis chef de la section de la gravure du Bureau of Engraving and Printing, à Washington, en 1924. À ce titre, il prépare un large éventail d'illustrations, notamment pour des timbres, des billets de banque étrangers et des obligations de sociétés. Il travaillera également pour la British American Bank Note Company, à Ottawa, où il réalisera les portraits et les vignettes de plusieurs billets de la Banque du Canada. On lui doit, entre autres, l'effigie de la reine Marie et celle du prince Édouard ainsi que les figures allégoriques des coupures de 5 et de 10 dollars de la série de 1935, les vignettes au verso des billets de 2 et de 5 dollars de 1937 et la vignette représentant un paysage de Richmond (Québec) au verso du billet de 2 dollars de la série de 1954.





Until the mid-1980s, engraved images were transferred to printing plates using **siderography**, a process involving steel rollers that were rocked slowly back and forth over the individual dies to pick up the engraved image. The rollers were then hardened and subsequently used to transfer the design to a single master plate. The printing plates for the 1937 note series carried 24 duplicate images.

Jusqu'au milieu des années 1980, les images gravées étaient transférées sur des plaques d'impression au moyen d'un procédé appelé **sidérographie**, au cours duquel on faisait lentement basculer sur les plaques individuelles des rouleaux d'acier, qui capturaient l'image gravée. Les rouleaux étaient ensuite durcis en vue du transfert du dessin sur une seule plaque, la matrice. Les plaques d'impression des billets de la série de 1937 comportaient 24 fois la même image.



(Left) The face of the \$1 note was modified in 1938 to increase the width of the panel in which the signatures appeared by 2.4 mm, to counter earlier printing problems. All the dies, rolls, and plates used to produce the original version were destroyed by CBN. The allegorical figure of agriculture on the back of the note is the same as that on the back of the 1935 \$1 note.

(Right) The \$2 note was printed by BABN in a new terracotta shade called "sanguine." The back of the note carries the harvest allegory found on the back of the \$10 note in the 1935 series and was engraved by Harry Dawson.

À gauche : Afin de résoudre des problèmes d'impression liés à la série précédente, la zone réservée à la signature au recto du billet de 1 dollar a été élargie en 1938 de 2,4 mm. L'ensemble des matrices, des rouleaux et des plaques ayant servi à produire la version originale a été détruit par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée. La figure allégorique illustrant l'agriculture au verso du billet est la même que celle utilisée sur la coupure de 1 dollar de 1935.

À droite : Le billet de 2 dollars a été imprimé par la British American Bank Note Company dans une nouvelle teinte rouge brunâtre nommée « sanguine ». Le verso est orné de la même allégorie symbolisant les récoltes que la coupure de 10 dollars de 1935, et la gravure a été exécutée par Harry Dawson.



(Left) The \$5 note, printed by BABN, features the same image of electric power that appears on the back of the 1935 \$5 note, but is blue rather than orange.

(Right) Also printed by BABN, the back of the purple \$10 note features the allegorical image from the 1935 \$2 note, a winged Mercury representing transportation.

À gauche : Imprimé par la British American Bank Note Company, le billet de 5 dollars de 1937, qui, au lieu d'être orange, est maintenant de couleur bleue, est illustré au verso par la même allégorie de l'électricité que la coupure de 5 dollars de 1935.

À droite : De teinte violette et imprimé lui aussi par la British American Bank Note Company, le billet de 10 dollars comporte au verso une image allégorique reprise de la coupure de 2 dollars de 1935, soit un Mercure ailé symbolisant les transports.



(Left) Printed by CBN, the new \$20 note was produced in olive green rather than rose pink. The fertility allegory from the 1935 \$500 note appears on the back.

(Right) The colour of the \$50 note was changed from brown to orange, and the back features the same allegorical figure representing modern inventions that appears on the 1935 \$50 note. This note was also produced by CBN.

À gauche : La nouvelle coupure de 20 dollars, produite par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée, est d'une teinte vert olive plutôt que rose, et présente au verso l'allégorie de la fertilité qui décorait le billet de 500 dollars de 1935.

À droite : Auparavant de couleur brune, le billet de 50 dollars est maintenant orange, et est illustré au verso par la même allégorie représentant les inventions modernes que la coupure de 50 dollars de 1935. Dans ce cas aussi, on doit la production du billet à la Compagnie canadienne des billets de banque limitée.



(Left) The \$100 note in this series is the same sepia tint as the 1935 \$500 note, and the face features the same portrait of Sir John A. Macdonald. No \$500 note was ordered for the 1937 issue. The commerce and industry allegory from the 1935 \$100 note was retained on the back of the new note. Both the \$100 and \$1,000 notes for the 1937 series were produced by CBN.

(Right) The \$1,000 note was issued several years after the rest of the 1937 series. It took on the rose tint of the 1935 \$20 note but retained the portrait of Sir Wilfrid Laurier, Canada's first French-Canadian prime minister, as well as the security allegory on the back.

À gauche : La coupure de 100 dollars de cette série est du même brun que celle de 500 dollars de 1935, et le recto est orné du même portrait de sir John A. Macdonald. Aucun billet de 500 dollars n'a été commandé pour la série de 1937. La figure allégorique du commerce et de l'industrie, dont était dotée la coupure de 100 dollars de 1935, a été reprise au verso de ce nouveau billet. La Compagnie canadienne des billets de banque limitée a été chargée de produire les billets de 100 et de 1 000 dollars de la série de 1937.

À droite : Le billet de 1 000 dollars de la série de 1937 a été émis plusieurs années après les autres coupures. Pourvu du même rose que le billet de 20 dollars de 1935, il conserve toutefois l'effigie de sir Wilfrid Laurier, premier Canadien français à devenir premier ministre, ainsi que l'allégorie représentant la sécurité.

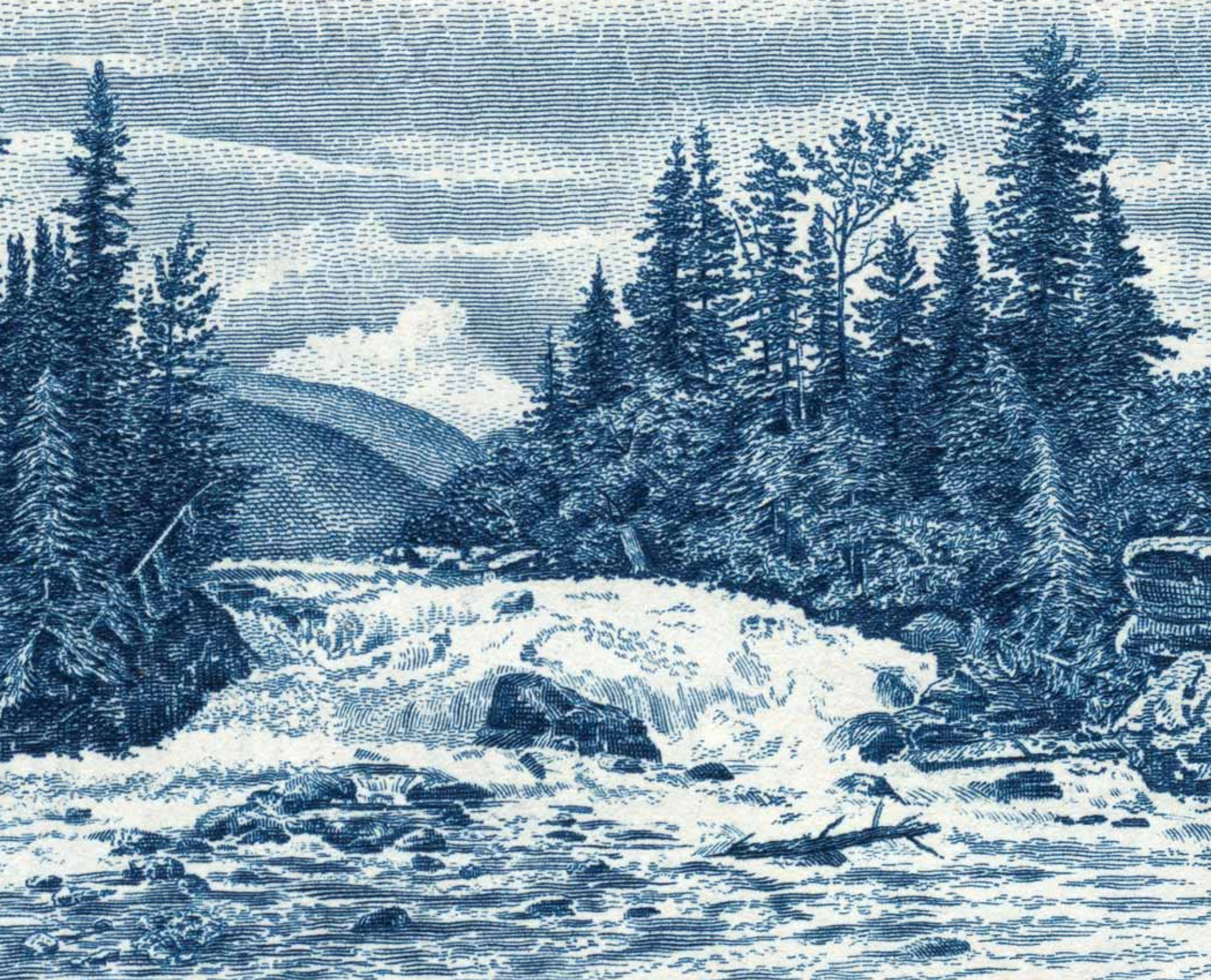


An early memo indicates that Deputy Governor Donald Gordon favoured the introduction of a new note issue every five years to “obstruct any attempt at wholesale counterfeiting.” These models were among those submitted for a possible 1940 issue. With the outbreak of World War II, such an expense was likely deemed unwarranted.

The model for the \$2 note features Queen Elizabeth The Queen Mother on the face and a grouping of allegorical figures (representing hydro power, the “key” to industry) on the back. The face of the \$5 note carries the unlikely figure of Icarus, while the BC Legislature in Victoria appears on the back.

Dans une ancienne note de service, le sous-gouverneur Donald Gordon a dit préconiser l’émission de nouveaux billets tous les cinq ans afin de contrer toute tentative de contrefaçon à grande échelle. Les maquettes montrées ici faisaient partie des modèles soumis en vue d’une émission probable en 1940. Avec l’éclatement de la Seconde Guerre mondiale, on a vraisemblablement jugé une telle dépense injustifiée.

La maquette du billet de 2 dollars porte l’effigie de la reine mère Elizabeth au recto et un ensemble de figures allégoriques (symbolisant l’électricité comme la « clé » de l’industrie) au verso. Le recto de la coupure de 5 dollars est illustré par une représentation singulière d’Icare, tandis qu’au verso, on peut voir les édifices du Parlement de la Colombie-Britannique, à Victoria.



THE CANADIAN LANDSCAPE SERIES: 1954

With the ascension of Queen Elizabeth II to the throne in 1952, the Bank began planning the third series of Bank of Canada notes. Although the colours and bilingual text were retained, significant changes to the design gave the new series a distinctly modern look.

The design shift reflected a growing sense of Canadian nationalism. An internal Bank briefing document from the early 1950s stated that: “The traditional ornamentation of bank notes reflects a ‘Victorian’ taste in design However, elaborate ornamentation is not consistent with Canadian taste—particularly ornamentation which is derivative from times associated with an immature, colonial status.”

The Bank contracted noted Canadian artist Charles Comfort (later appointed Director of the National Gallery of Canada) to develop a more contemporary design for Canada’s currency. The elaborate detail of earlier issues was simplified, and the allegorical figures on the backs of the notes were replaced with Canadian landscapes. Representing



(Opposite) Detail of Otter Falls from the back of the 1954 \$5 note, engraved by C. Gordon Yorke
(Above) Detail of the prairie sky from the back of the 1954 \$1 note

LA SÉRIE PAYSAGES CANADIENS (1954)

À la suite de l’accession au trône de la reine Elizabeth II, en 1952, la Banque du Canada a commencé à planifier sa troisième série de billets. Cette série était dotée des mêmes teintes et de la même présentation bilingue que la précédente, mais des changements importants au dessin lui ont conféré une facture nettement moderne.

Les modifications apportées reflétaient l’affirmation croissante du nationalisme canadien. Un document d’information interne de la Banque rédigé au début des années 1950 en fait mention en ces termes : « L’ornementation traditionnelle des billets de banque témoigne d’une inclination pour le style victorien [...] Cependant, les Canadiens ne sont pas friands de ce genre d’ornementation élaborée, et encore moins si elle s’inspire de l’époque où le pays avait un statut de colonie n’ayant pas atteint le stade de la maturité. » [traduction]

La Banque a confié à Charles Comfort (un artiste canadien de renom qui a plus tard été nommé directeur de la Galerie nationale du Canada) la mission de donner à ses billets une

Ci-contre : Détail de la chute Otter gravée par C. Gordon Yorke au verso de la coupure de 5 dollars de 1954
Ci-dessus : Détail du ciel de prairie au verso du billet de 1 dollar de 1954



Evolution of a Design

The first models proposed for the new series by CBN (A) were too close in style to the 1937 notes, retaining the elaborate scrollwork, framed central portrait, lettering, and even the background pattern. Comfort's early sketch for the \$100 note (B) has a simpler typeface and border with a modern, unbounded portrait. As discussions with the Bank continued, Comfort's proposals for the face of the note (C and D) can be seen moving towards something very close to the final design.

L'évolution du dessin

Les premières maquettes soumises par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée pour la nouvelle série (A) reprenaient trop le style de la série précédente, dont elles conservaient les guillochis très élaborés, le portrait central encadré, le lettrage et même le motif en arrière-plan. La première ébauche réalisée par Comfort pour la coupure de 100 dollars (B) était dotée de caractères et d'une bordure plus simples ainsi que d'un portrait de facture moderne non encadré. Au fil des discussions avec la Banque, les dessins proposés pour le recto du billet (C et D) se sont progressivement rapprochés de celui qui a finalement été retenu.



E

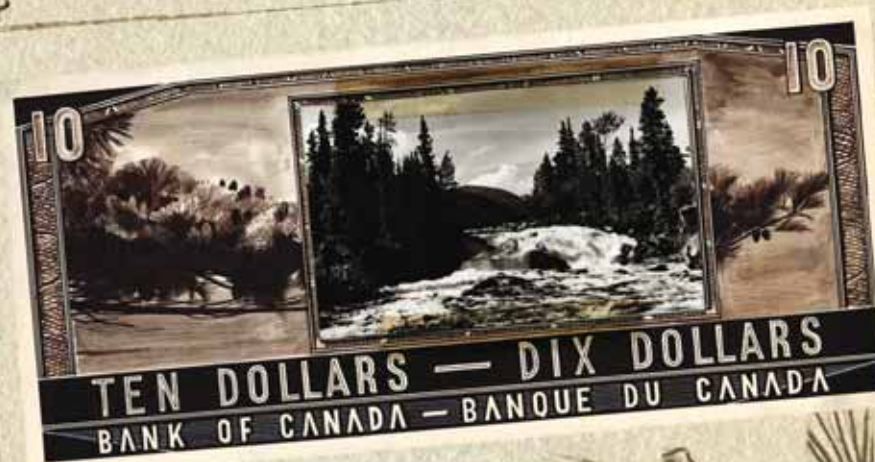


17.

G



F



H

Comfort's first proposal for the back of the new series (E) features a grouping from the National War Memorial. His next (F) spotlights the entire cenotaph, which he favoured for the series when it was thought that the same design would be used on the backs of all denominations. When the Bank decided that this image might be too emotionally loaded, it suggested landscapes, and Comfort produced sketches featuring Niagara Falls (G) and later a more generic landscape (H) in which the border can be seen to be moving in the same direction as that on the face. All three of the last proposals include pine branches by Winnipeg wood engraver, Eric Bergman. The use of horizontal bands instead of an enclosed border was not favoured by the printing companies.

La première esquisse de Comfort pour le verso des billets de la nouvelle série (E) montre un élément du Monument commémoratif de guerre du Canada représentant un groupe de militaires. La suivante (F) comporte une vue de l'ensemble du cénotaphe, que l'artiste privilégiait au moment où l'on envisageait d'illustrer du même dessin le verso de toutes les coupures. Estimant que cette image était peut-être trop chargée sur le plan émotif, la Banque a plutôt suggéré d'agrémenter les billets de paysages. Comfort a donc produit des croquis des chutes Niagara (G) et plus tard un paysage plus générique (H) dans lequel la bordure prend la même forme qu'au recto. Les trois dernières maquettes comprenaient toutes des branches de pin créées par un graveur sur bois de Winnipeg, Eric Bergman. L'utilisation de bandes horizontales au lieu d'une bordure fermée n'a pas reçu l'appui des sociétés d'impression.



typical Canadian scenes, the landscapes were chosen by Bank officials over a six-month period from more than 3,000 photographs supplied by the National Archives, Canadian Pacific, and several news agencies. In choosing the photos, the following conditions were imposed: no large buildings, rural rather than urban in character, little evidence of human or economic activity, and no well-known scenes. The resulting series of notes, while undoubtedly Canadian in character, gives an overall impression of a vast land dominated by the forces of nature.

To foil future counterfeiting attempts, the images selected became the sole property of the Bank—the suppliers were required to sign over rights to the images and to destroy all negatives and copies in their possession. The image of Canada's coat of arms was first introduced in this series and formed part of the background design on the face of the note.

The 1954 issue was also the only series to include the reigning monarch's portrait on every denomination. The portrait was moved again—from the centre of the bank note to the right-hand side, where it was less susceptible to wear caused by folding—and the decorative frame around each portrait was abandoned.

The Bank wanted a unique portrait of the new Queen for the series. The designers created one by modifying a photograph that had been taken by famous Canadian photographer Yousuf Karsh for the 1952 Canadian 2-cent stamp. On the stamp, the Queen was shown facing right and wearing a diamond tiara. For the bank notes, the tiara was removed, and the image was reversed so that the Queen faced left. The modified portrait, approved by the Queen, was engraved by George Gunderson, a master engraver at BABN.

allure plus contemporaine. L'ornementation détaillée des billets des séries antérieures a été simplifiée, et les allégories du verso ont été remplacées par des scènes pittoresques représentatives du paysage canadien. Celles-ci ont été choisies par des cadres de la Banque, qui ont consacré six mois à étudier plus de 3 000 photographies puisées dans les fonds des Archives nationales du Canada, du Canadien Pacifique et de plusieurs agences de presse. Le choix des photos devait répondre aux conditions suivantes : éviter les grands bâtiments, privilégier les scènes à caractère rural plutôt qu'urbain, restreindre les signes d'activité humaine ou économique et s'écarter des paysages connus. Il a résulté de tous ces efforts une série de billets à caractère fondamentalement canadien qui donne l'impression générale d'un vaste territoire dominé par les forces de la nature.

Afin de faire échec aux tentatives de contrefaçon futures, les images choisies sont devenues la propriété exclusive de la Banque; les fournisseurs ont dû céder leurs droits sur les images et détruire la totalité des négatifs et des exemplaires qu'ils possédaient. De plus, les armoiries canadiennes figurent pour la première fois sur les billets, au recto, en arrière-plan.

La série de 1954 est aussi la seule dont toutes les coupures portent l'effigie du monarque régnant. Auparavant au centre, le portrait a de nouveau été déplacé, cette fois vers le côté droit du billet, où il risquait moins d'être endommagé lorsque le billet était plié en deux. Par ailleurs, le cadre décoratif autour de chaque portrait a été abandonné.

Pour les billets de cette série, la Banque souhaitait utiliser un portrait inédit de la nouvelle reine. Les concepteurs en ont créé un en modifiant le cliché du célèbre photographe canadien Yousuf Karsh qui était reproduit sur le timbre-poste



Gunderson's engraving gave the first issues of the 1954 series its nickname—the “Devil's head” notes. In the original engraving, highlighted areas of the Queen's hair gave the illusion of a grinning demon behind the ear.

In late 1955, the Bank had begun work to revise the engraving to eliminate the problem. In March 1956, the Bank ordered both bank note printers to modify the printing plates by darkening the highlights in the Queen's hair. Meanwhile, a storm of controversy was brewing in Canada and overseas. H.L. Hogg, a British alderman, expressed the outrage felt by many about the devil perched on Her Majesty's ear. “The Devil's face is so perfect that for the life of me I cannot think it is there other than by the fiendish design of the artist who is responsible for the drawing or the engraver who made the plate,” Hogg wrote to the High Commissioner for Canada in March 1956. “I enclose an envelope for the return of the note but I would be better pleased if you told me you had burned it.”



canadien de 2 cents émis en 1952. On y voyait la reine couronnée d'un diadème en diamants, le visage tourné vers la droite. Pour les billets de banque, le diadème a été supprimé et l'image renversée de façon que la reine soit tournée vers la gauche. La gravure de l'effigie modifiée, que la reine a approuvée, a été exécutée par George Gunderson, maître graveur à la British American Bank Note Company.

Les premiers billets de la série de 1954 portant l'effigie réalisée par Gunderson ont été surnommés « face du diable » du fait que, sur la gravure originale, un démon ricanant semble apparaître dans les reflets des cheveux de la reine, derrière l'oreille.

Dès la fin de 1955, la Banque avait entrepris de corriger l'illustration et, en mars 1956, elle a ordonné à ses deux imprimeurs de modifier les plaques d'impression en assom-

brissant les reflets dans les cheveux de la reine. Entre-temps, une vive controverse faisait rage au Canada et outre-mer. H. L. Hogg, un conseiller municipal britannique, s'est fait l'écho de l'indignation que cette image suscitait chez bien des gens : « La face de diable est si parfaite que, ma foi, je ne vois pas comment elle aurait pu se retrouver là autrement que par la volonté démoniaque de l'auteur du dessin ou du graveur ayant fabriqué la plaque », a-t-il écrit au haut-commissaire au Canada en mars 1956. « Je joins à la présente une enveloppe pour que vous me retourniez le billet, mais je préférerais en fait que vous me disiez l'avoir brûlé. »



The 1954 notes were 15.2 cm long and 7 cm wide—3.3 mm narrower than those of previous issues. The change was made for technical reasons.

To reduce costs and to meet an increasing demand for notes, note production itself changed significantly. The composition of the paper became 50 per cent flax and 50 per cent cotton. The faces of the notes were printed using one intaglio plate (instead of two) and two lithographic plates, and, in 1965, the Bank authorized the printers to begin printing 40 notes to a sheet of paper instead of 32. The application of official signatures to the bank notes also changed; the Bank stopped applying the signatures by letterpress and, instead, authorized the engraving of signatures directly onto the intaglio plates.

Les billets de la série de 1954 mesuraient 15,2 cm de long sur 7 cm de large; ils étaient donc plus étroits de 3,3 mm que ceux des séries précédentes. Ce changement a été apporté pour des raisons techniques.

La production des billets elle-même subit alors de profondes transformations afin de réduire les coûts et de répondre à la demande croissante. Les billets sont désormais faits de papier composé à parts égales de fibres de lin et de fibres de coton. Leur recto est imprimé à l'aide d'une seule plaque en creux (au lieu de deux) et de deux plaques offset. De plus, en 1965, la Banque autorise les sociétés d'impression à produire 40 billets par feuille plutôt que 32. Le procédé d'application des signatures officielles est aussi modifié : celles-ci cessent d'être apposées par typographie pour être plutôt gravées directement dans les plaques en creux.



Master plate for the 1954 \$5 note. This was used to prepare the full printing plate of 32 notes

Matrice du billet de 5 dollars émis en 1954. Elle a servi à préparer la plaque d'impression complète de 32 billets.



Creating a Landscape

From the original photograph, the engraver creates a watercolour sketch (A), followed by a line drawing for the etching (B). The final etching (C) is then produced, and the back of the note is submitted for approval.

Création d'un paysage

À partir de la photographie originale, le graveur crée un croquis à l'aquarelle (A), puis un dessin au trait pour la gravure (B). La gravure définitive (C) est ensuite exécutée, et le verso du billet est soumis aux fins d'approbation.

GEORGE GUNDERSON

Born in 1910, George Gunderson attended the Ontario College of Art and the Académie Julianne in Paris. He was employed by the Bureau of Engraving and Printing in Washington, where he produced several American stamps. Upon joining the British American Bank Note Company in Ottawa, he received instruction from Harry P. Dawson. The quality of his work gained him renown as a letter and picture engraver, and he eventually became the company's Art Director. He prepared the original, so-called "Devil's head," portrait of the Queen that appears on all denominations of the 1954 issue. He also engraved the Queen's portrait on \$1, \$2, and \$20 notes in the 1969–79 issue, as well as those of Macdonald and Mackenzie King on the \$10 and \$50 notes of that issue. He produced the view of Moraine Lake on the back of the 1969–79 issue \$20 note and, along with his colleague, C. Gordon Yorke, the image of the salmon seiner in Johnstone Strait on the Pacific Coast that appeared on the back of the 1972 issue \$5 note. George Gunderson retired in 1973 and died in April 1975.



Né en 1910, George Gunderson fréquente l'Ontario College of Art et l'Académie Julianne de Paris. Il travaille au Bureau of Engraving and Printing, à Washington, où il conçoit plusieurs timbres américains. Une fois entré au service de la British American Bank Note Company, à Ottawa, il est formé par Harry P. Dawson. La qualité de son travail lui vaut une grande renommée comme graveur-lettreur et graveur d'illustrations, et il occupera plus tard le poste de directeur artistique de l'entreprise.

Gunderson est le créateur de l'effigie originale de la reine figurant sur toutes les coupures de la série de 1954, surnommée « face du diable ». Il grave également le portrait de la reine sur les billets de 1, 2 et 20 dollars de la série de 1969-1979 ainsi que ceux de Macdonald et de Mackenzie King sur les coupures de 10 et de 50 dollars de cette même série. Il crée le paysage du lac Moraine que l'on peut voir au verso de la coupure de 20 dollars de la série de 1969-1979 et, en collaboration avec son collègue C. Gordon Yorke, l'image de la pêche au saumon dans le détroit de Johnstone, en bordure du Pacifique, qui orne le verso du billet de 5 dollars de l'émission de 1972.

George Gunderson prend sa retraite en 1973 et meurt en avril 1975.

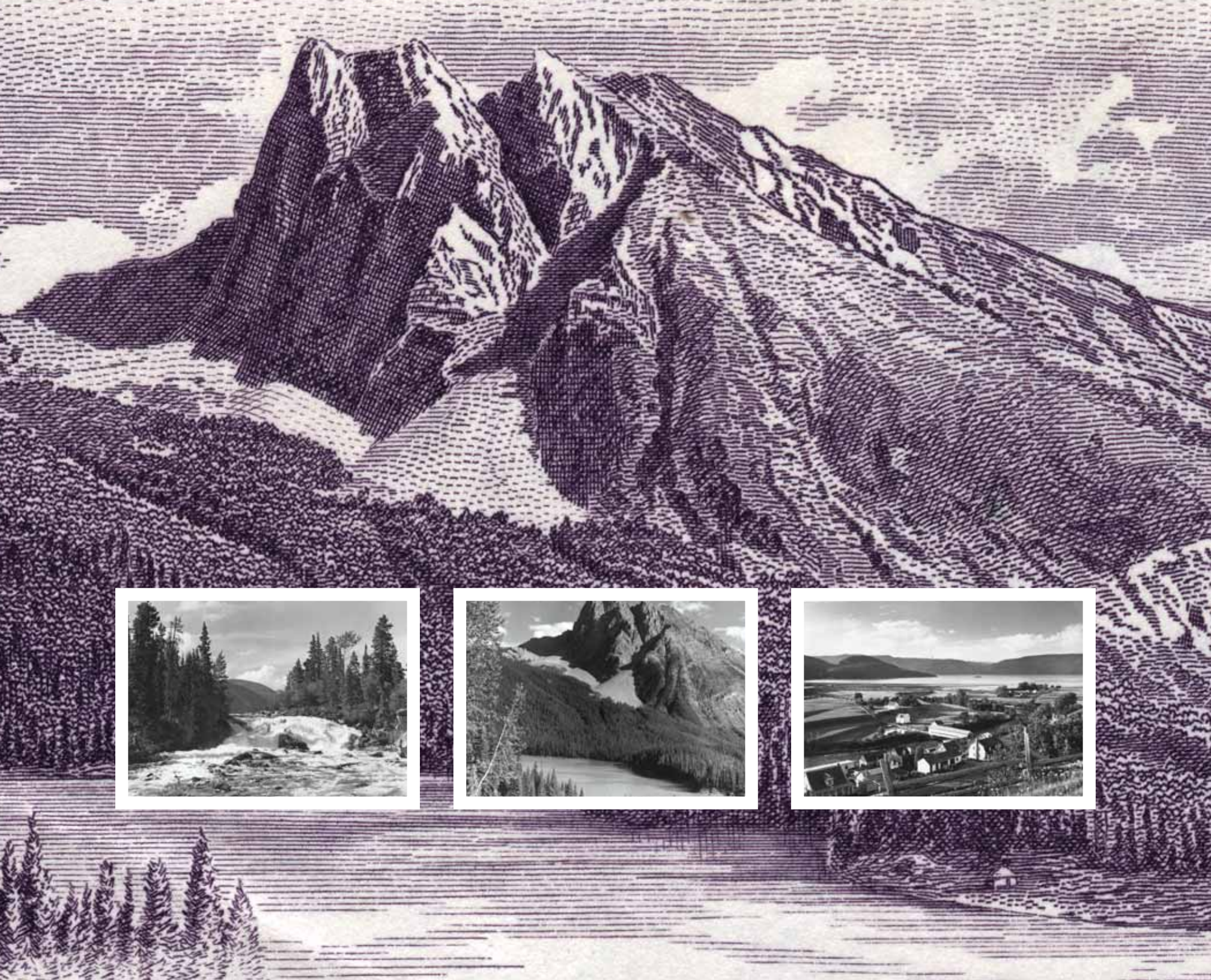


“Much Ado About the Devil”



Gunderson's original engraving of the Queen (left) was later modified (right).

À gauche : Gravure originale de la reine exécutée par Gunderson; celle-ci a été modifiée par la suite (à droite).





(Above left) Initially printed by CBN and later by BABN as well, the face of the \$1 note features an engraving of Queen Elizabeth II based on a Karsh portrait that appears on all denominations in the series. The portrait was moved to the right to eliminate wear from folding. It was felt that the change from a decorative frame to a soft vignette would make counterfeiting more difficult. The Saskatchewan prairie scene on the back was engraved by Carl Louis Irmscher of ABN.

(Above right) The \$2 note was printed by BABN. The back of the note, which features a view of the Saint-François River from Upper Melbourne, Richmond, Quebec, was engraved by BABN's Harry Dawson. Note that the same border design is used on the front and back of the notes in this series.

Ci-dessus, à gauche : D'abord imprimé par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée, et plus tard par la British American Bank Note Company, le billet de 1 dollar porte au recto un portrait de la reine Elizabeth II exécuté à partir d'une photographie de Karsh. L'effigie, qui orne toutes les coupures de la série, a été déplacée vers le côté droit afin d'éviter l'usure due au pliage. On estimait que le remplacement du cadre décoratif par une vignette sans cadre compliquerait la tâche des faussaires. L'image de la prairie de la Saskatchewan reproduite au verso a été gravée par Carl Louis Irmscher, de l'American Bank Note Company.

Ci-dessus, à droite : La coupure de 2 dollars a été imprimée par la British American Bank Note Company. Harry Dawson, qui travaillait pour cette dernière, a gravé le verso du billet, sur lequel figure une illustration de la rivière Saint-François, vue depuis Upper Melbourne, dans le comté de Richmond, au Québec. La même bordure est utilisée sur les deux faces de tous les billets de la série.



(Left) Until 1959, the \$5 bank note was printed exclusively by BABN. The back of the note was engraved by C. Gordon Yorke of BABN and depicts Otter Falls on the Aishihik River, Mile 996 Alaska Highway, in southwestern Yukon.

(Right) The back of the \$10 note features Emerald Lake and Mount Burgess in Yoho National Park, British Columbia, and was engraved by Harry Dawson. It was based on a photograph taken for the Canadian Pacific Railway. The \$10 note was printed by BABN.

À gauche : Jusqu'en 1959, la coupure de 5 dollars a été imprimée exclusivement par la British American Bank Note Company. C. Gordon Yorke, graveur pour cette société, a exécuté l'image du verso représentant la chute Otter sur la rivière Aishihik, Mile 996, route de l'Alaska, dans le sud-ouest du Yukon.

À droite : Au verso du billet de 10 dollars figurent le lac Émeraude et le mont Burgess dans le parc national Yoho, en Colombie-Britannique. Œuvre de Harry Dawson, la gravure a été réalisée à partir d'une photographie prise pour le Chemin de fer Canadien Pacifique. Cette coupure a aussi été produite par la British American Bank Note Company.



(Left) The \$20 note was printed by CBN. The face of the note, except for the portrait, was engraved by Andrew McMillen of ABN. The "Laurentians in winter" scene on the back of the note was engraved by William Ford of ABN and was based on a photograph from the Provincial Publicity Bureau in Quebec City. The rest of the back was engraved by ABN's Joseph Louis Bejcek.

(Right) The seascape on the back of the \$50 note was engraved by Warrell Alfred Hawk of ABN from a photograph taken at Crescent Beach in Lockeport on Nova Scotia's south shore. The \$50 note was printed by CBN.

À gauche : La coupure de 20 dollars, pour sa part, a été imprimée par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée. On doit cependant le dessin du recto, à l'exception du portrait, au graveur Andrew McMillen, de l'American Bank Note Company. Quant au verso, il a été exécuté par deux autres employés de cette société : William Ford a gravé l'image des Laurentides en hiver à partir d'une photographie de l'Office provincial de publicité de Québec, et son collègue Joseph Louis Bejcek a réalisé la gravure des autres éléments.

À droite : Le paysage marin au verso de la coupure de 50 dollars a été gravé par Warrell Alfred Hawk, de l'American Bank Note Company, à partir d'une photographie de la plage Crescent, à Lockeport, sur la rive sud de la Nouvelle-Écosse. Le billet a été imprimé par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée.



(Left) The \$100 bank note, printed by CBN, features Okanagan Lake in British Columbia on the back. The scene was engraved by William Ford of ABN.

(Right) The \$1,000 note was printed by CBN. The back of the note shows the covered bridge in the village of L'Anse-Saint-Jean, Quebec, and, in the background, the Saguenay River fjord. The photo that the engraving was based on was taken by Max Sauer of Montréal.

À gauche : Le billet de banque de 100 dollars a aussi été imprimé par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée. Il est doté au verso d'une illustration du lac Okanagan, en Colombie-Britannique, œuvre du graveur William Ford, de l'American Bank Note Company.

À droite : La coupure de 1 000 dollars a été imprimée par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée. Au verso figurent le pont couvert du village de L'Anse-Saint-Jean, au Québec, et, à l'arrière-plan, le fjord du Saguenay. La gravure a été exécutée à partir d'une photographie du Montréalais Max Sauer.



To commemorate Canada's centennial in 1967, a special edition of the \$1 note was issued. The centennial symbol, a stylized maple leaf, appears on the left side of the note's face, and the wording on the borders of the note was changed to read "Centennial of Canadian Confederation" in English and French. Replacing the prairie scene on the back of the note is an engraving of the original Centre Block of the Parliament Buildings, which was destroyed by fire in 1916. The same engraving had originally been used on a Dominion of Canada note in the nineteenth century. Some of the commemorative notes had a special serial number, 1867 1967, intended to appeal to note collectors. After 1967, the Bank reverted to the 1954 design for the \$1 notes.

Pour souligner le centenaire du pays, en 1967, une édition spéciale de la coupure de 1 dollar a été lancée. Le symbole de l'événement, la feuille d'érable stylisée du centenaire, figure au côté gauche du recto, et la bordure du billet a été modifiée afin qu'on puisse y inscrire la mention « LE CENTENAIRE DE LA CONFÉDÉRATION CANADIENNE », en français et en anglais. Au verso, l'illustration de la prairie a été remplacée par une gravure du premier édifice du Centre de la colline du Parlement, qui a été détruit par un incendie en 1916. La même image avait été utilisée au XIX^e siècle sur un billet du Dominion du Canada. Certains billets commémoratifs portaient un numéro de série spécial, soit 1867 1967, qui devait susciter l'intérêt des collectionneurs. Après 1967, la Banque a repris le dessin de 1954 pour orner les billets de 1 dollar.



1935

PORTRAITS OF THE
QUEEN

PORTRAITS DE LA
REINE



1954



1970



1993



2004



THE SCENES OF CANADA SERIES: 1969-79

Development of a new series of notes began in earnest during 1963 and 1964 with the goal of producing notes that would be more secure in the face of the advancements in reproduction techniques available to counterfeiters.

Both British American Bank Note and Canadian Bank Note were involved in the early concepts. But for the first time, the Bank went outside Canada for design input, contacting Thomas De La Rue, a world-renowned British security-printing firm. By July 1964, the Bank had decided to adopt the design submitted by De La Rue as a basis for further development, with assistance from the Canadian printers.

The *Scenes of Canada* series of bank notes, introduced between 1969 and 1979, was a complete departure from earlier issues. The main characteristic of the new notes was the use of multicoloured tints beneath the dominant colour, prompting Bank staff to refer to the issue as the “multicoloured series.” Bemused Canadians had other names for the colourful new notes. When the new \$20 note



(Opposite) Detail of Lunenburg Harbour, Nova Scotia, from the back of the Scenes of Canada \$100 note. (Above) This engraved portrait of Prime Minister Sir Robert Borden was featured on the new \$100 note.

LA SÉRIE SCÈNES DU CANADA (1969-1979)

Le travail d'élaboration d'une nouvelle série de billets a véritablement débuté en 1963 et 1964, et visait la mise au point d'un papier-monnaie beaucoup plus difficile à contrefaire compte tenu des techniques de reprographie améliorées désormais à la disposition des faussaires. La British American Bank Note Company et la Compagnie canadienne des billets de banque limitée ont toutes deux participé à la production des premiers dessins. Cependant, pour la première fois de son histoire, la Banque a décidé de puiser à des sources hors du Canada et a pris contact avec Thomas De La Rue, une société britannique de réputation mondiale spécialisée dans l'impression de produits fiduciaires. En juillet 1964, la Banque a retenu le projet soumis par cette entreprise, avec l'intention de faire appel aux sociétés d'impression canadiennes pour le développer plus avant.

La série *Scènes du Canada*, qui a été mise en circulation entre 1969 et 1979, diffère complètement de celles qui l'ont précédée. Elle se distingue principalement par l'utilisation de

Ci-contre : Détail du port de Lunenburg (Nouvelle-Écosse), au verso de la coupure de 100 dollars de la série Scènes du Canada. Ci-dessus : Ce portrait gravé du premier ministre sir Robert Borden figurait sur le nouveau billet de 100 dollars.



was introduced in June 1970, one shopper described it as “a British pound note gone psychedelic.” Some merchants refused to believe that the “rainbow money” was real currency.

Other innovations included colourful, wavy patterns and the reintroduction of portraits of Canadian prime ministers on some denominations. The Queen’s portrait was originally slated to appear on all notes in the new series, but Edgar Benson, the Minister of Finance, asked that the new bank notes include portraits of former Canadian prime ministers to reflect Canada’s burgeoning national identity.

The words “this note is legal tender” replaced the phrase “will pay to the bearer on demand,” reflecting the fact that Canada’s currency had long ceased to be redeemable in gold. The \$1,000 denomination was not included in this issue, likely because of the low volume of \$1,000 notes in circulation. Governor Rasminsky broached the idea of dropping the denomination altogether, but the Minister of Finance did not agree.

The scenic vignettes chosen for the series introduced an element of human activity, including fishing, shipping, industry, and logging. But the most popular note of the series was the 1975 \$50 note, which featured a formation from the RCMP musical ride. Sterling Suggett, a scientific adviser, researcher, and note designer at the Bank, suggested the image to recognize the 1973 centennial of the RCMP. At the same time, the Bank discontinued the use of the heavy metals required to make ink in the traditional brilliant orange tint of the \$50 note, and the colour was changed to a dark red.

teintes multicolores sous la couleur dominante, ce qui a incité les employés de la Banque à la surnommer la « série multicolore ». Des Canadiens, plutôt décontenancés par ces coloris, l’ont pour leur part affublée d’autres sobriquets. C’est ainsi qu’un consommateur a décrit la nouvelle coupure de 20 dollars, lancée en juin 1970, comme « une variante psychédélique d’un billet d’une livre sterling ». Certains commerçants refusaient même de croire que cet argent aux couleurs de l’arc-en-ciel avait cours légal.

Le graphisme présente aussi d’autres innovations, notamment l’ajout de motifs ondulés aux couleurs vives et le retour de portraits d’anciens premiers ministres sur certaines coupures. Au départ, l’image de la reine devait figurer sur tous les billets, mais le ministre des Finances, Edgar Benson, a demandé que l’effigie d’anciens chefs de gouvernement canadiens soit aussi reproduite sur les nouvelles coupures, afin de souligner le sentiment d’identité nationale naissant au Canada.

En outre, on a remplacé l’expression « PAIERA AU PORTEUR SUR DEMANDE » par la mention « CE BILLET A COURS LÉGAL », pour tenir compte du fait que la monnaie canadienne avait cessé depuis longtemps d’être remboursable en or. La série ne comporte pas de billet de 1 000 dollars, une omission vraisemblablement motivée par le faible nombre d’exemplaires de cette coupure en circulation. Le gouverneur Rasminsky en a même proposé l’abandon définitif, mais le ministre des Finances s’y est opposé.

Les vignettes panoramiques illustrant les billets évoquent l’activité humaine, notamment la pêche, le transport maritime,

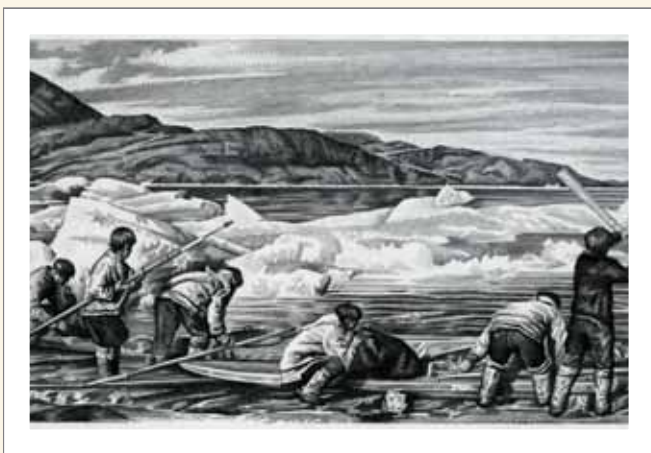


(Top left and right) Between 1963 and 1966, many models of the \$20 note were reworked, as the initial designs for the new note issue were developed. This model, submitted by De La Rue, laid the design groundwork for the new notes. Its curvilinear vertical borders, featuring multicoloured diamonds, together with its sweeping guilloche patterns and two-circle layout for the note's face, were used in the final design, but the circular watermark on the back was not. (Below left) Most of the green areas in this first model for the front of the \$1 note were changed to black in the actual note because of concerns that it would be confused with the new \$20 note. (Below right) This proposal for the back of the \$2 note was quickly put together using the back of the \$20 note—the first note of the series issued—as a template.

En haut, à gauche et à droite : Entre 1963 et 1966, maintes maquettes de la coupure de 20 dollars ont été remaniées, à mesure que se sont précisés les dessins proposés initialement pour la série. Le canevas reproduit ici, conçu par De La Rue, a servi de base aux billets de la nouvelle émission. Les bordures verticales curvilignes, avec leurs losanges multicolores, ainsi que les grands motifs guillochés et la composition articulée autour de deux cercles au recto ont été retenus dans la version définitive de la coupure, mais le filigrane circulaire au verso a disparu. En bas, à gauche : La plupart des parties vertes de cette première maquette du recto de la coupure de 1 dollar ont été imprimées en noir sur le billet même, un changement qui visait à écarter tout risque de confusion avec le nouveau billet de 20 dollars. En bas, à droite : Cette ébauche du verso du billet de 2 dollars a été préparée à la hâte, en utilisant comme modèle le verso de la coupure de 20 dollars, la première de la série à être émise.



Production of the new multicoloured notes required the printers to buy new equipment and to use innovative processes that made the notes more difficult to counterfeit. The faces of the notes were printed using one intaglio plate and three lithographic plates. The backs of all denominations (except the \$50) were initially printed using a combination of two lithographic and one intaglio plate. Beginning in 1984, the backs of the \$1 to \$20 denominations were printed using an all-lithography process. To improve security, blue and red serial numbers replaced the monochrome red numbers of former series. Other minor changes to the design and printing were initiated in 1977 to allow the processing of notes by machine. The various denominations in the 1969–79 series were not issued at the same time, but over the decade. The dates on the notes indicated the year in which the original intaglio plate for each denomination was produced, rather than the year of issue.



Engraving of Inuit hunting scene by C. Gordon Yorke

l'industrie manufacturière et l'exploitation forestière. Néanmoins, la coupure la plus populaire de la série a été celle de 50 dollars, lancée en 1975 et agrémentée d'une figure de cavalerie exécutée par le Carrousel de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). On doit à Sterling Suggett, conseiller scientifique, chercheur et concepteur de billets à la Banque, d'avoir proposé cette image pour souligner le centenaire de la GRC en 1973. C'est également à cette époque que la Banque a renoncé à l'emploi des métaux lourds entrant dans la composition de la traditionnelle encre de couleur orange vif du billet de 50 dollars, et qu'elle a opté pour une teinte rouge foncé.

La fabrication des billets multicolores a contraint les imprimeurs à renouveler leur matériel et à recourir à des procédés innovateurs qui rendaient le papier-monnaie plus difficile à contrefaire. Le recto des billets était produit à l'aide d'une plaque en creux et de trois plaques offset. Pour le verso (sauf dans le cas de la coupure de 50 dollars), on a d'abord utilisé deux plaques offset et une plaque en creux. À compter de 1984, l'impression du verso des billets de 1 à 20 dollars s'est faite uniquement par lithographie. Le numéro de série, imprimé seulement en rouge sur les séries antérieures, l'était désormais en bleu et en rouge, toujours pour compliquer la tâche des faussaires. D'autres petits changements ont été apportés au dessin et au procédé d'impression en 1977 afin de permettre le traitement mécanique des billets. Le lancement des différentes coupures de la série *Scènes du Canada* s'est étalé sur une décennie, soit de 1969 à 1979. Les billets portent la date de fabrication de la plaque en creux originale ayant servi à la production de chaque coupure, et non l'année de la mise en circulation de cette dernière.

À gauche : Gravure d'une scène de chasse inuite réalisée par C. Gordon Yorke

C. GORDON YORKE

C. Gordon Yorke was born in Shellbrook, Saskatchewan, in 1917. Like his colleague, George Gunderson, he studied at the Ontario College of Art, and in 1935, he applied for work at the British American Bank Note Company where he trained under Harry P. Dawson. Yorke was a prolific engraver, producing images for various security documents. The forest stream pictured on the back of the \$5 note in the 1954 series was his first engraving for a bank note. He played a particularly prominent role in the 1969–79 issue, engraving two portraits (Laurier and Borden) and four vignettes (logging scene, Ottawa River; Inuit hunting scene; salmon seiner, Johnstone Strait; and Lunenburg Harbour). Upon Yorke's death in 1980, James Haxby (Assistant Curator of the National Currency Collection) wrote an obituary for the *Canadian Paper Money Journal*, describing Yorke as “a sensitive, thoughtful person who was neither arrogant nor aloof despite his formidable talents.”

C. Gordon Yorke naît à Shellbrook (Saskatchewan) en 1917. Comme son collègue George Gunderson, il fréquente l'Ontario College of Art et, en 1935, postule un emploi à la British American Bank Note Company, où il est formé par Harry P. Dawson. Graveur prolifique, M. Yorke réalise des images pour divers documents fiduciaires. Celle de la chute Otter qui orne le verso de la coupure de 5 dollars de la série de 1954 est la première qu'il exécute pour un billet de banque. La série de 1969-1979 porte sa marque : il est en effet l'auteur de deux des portraits (ceux de Laurier et de Borden) et de quatre des vignettes (transport de billes sur la rivière des Outaouais, scène de chasse inuite, pêche au saumon dans le détroit de Johnstone, port de Lunenburg) qui décorent les coupures de cette série. Il meurt en 1980. Dans l'avis de décès qu'il rédige pour le *Canadian Paper Money Journal*, James Haxby (conservateur adjoint de la Collection nationale de monnaies) décrit M. Yorke comme « un homme sensible et attentionné, qui n'était ni arrogant ni supérieur, en dépit de ses talents exceptionnels ».





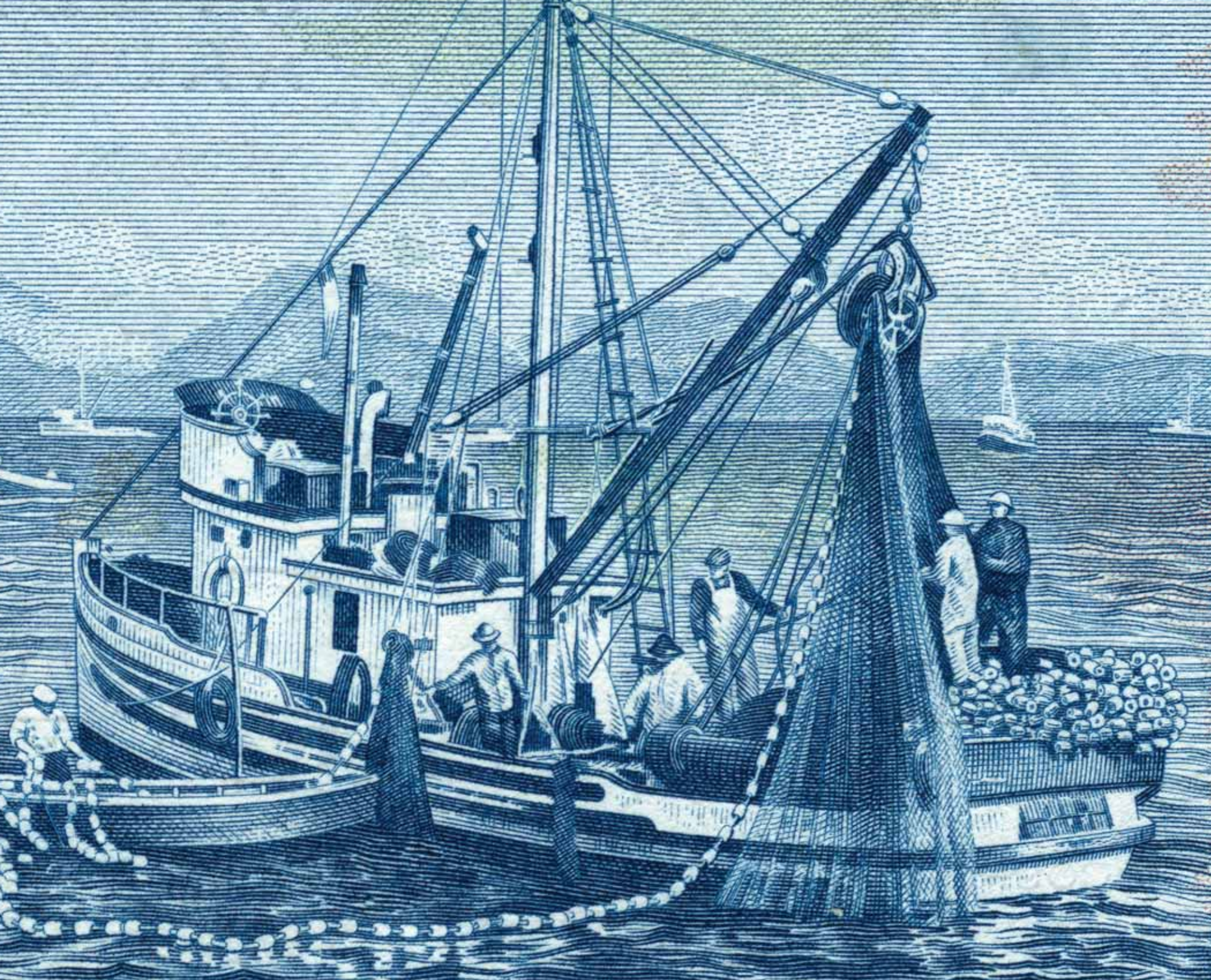
Images considered for the backs of the new note series. One memo stated that, " subjects chosen represent a substantial improvement in range of contrast and detail, thus contributing to security." The backs of the notes included more than one colour for the first time, and therefore, "scenes should include a . . . sky where clouds are either absent or minimal . . . to allow colour application in relatively pure tints."

Images envisagées pour le verso des billets de la nouvelle série. Dans une note de service, il est indiqué que les sujets, de par la nette amélioration qu'ils apportent à la gamme des contrastes et des détails, renforcent la sécurité. Pour la première fois, le dos des billets est multicolore et, pour cette raison, on décide que les paysages représentés devraient avoir un ciel sans nuages ou presque pour qu'il soit possible d'appliquer les couleurs en employant des teintes relativement pures.



The vignette originally proposed for the back of the new \$50 note featured a frozen lake near Sudbury, Ontario. The note's traditional orange colour was felt to be too limited in tonal range, a problem from both an artistic and anti-counterfeiting perspective. It was decided to change the colour to slate grey and to use the image originally proposed for the back of the \$1,000 note—a scene from Swan Lake performed by the National Ballet of Canada. Not only would this recognize the importance of the arts in Canada, but, as one Bank official noted, “the subject is perfectly proportioned for the space and provides an opportunity for truly virtuoso engraving.” Gunderson prepared an engraved proof but was still unhappy with the colour, recommending a shade between orchid and claret. With this change, the suggestion was made to commemorate the anniversary of the RCMP, and one of the Bank's most popular notes was born. The photo of the musical ride was taken by RCMP photographer Donald K. Guerrette.

La vignette d'abord proposée pour le verso de la nouvelle coupure de 50 dollars représentait un lac gelé près de Sudbury (Ontario). Cependant, la gamme de tons associés à la teinte orange habituellement employée pour cette coupure était jugée trop restreinte, ce qui posait problème tant sur le plan artistique que sur celui de la lutte anticounterfeiting. On a donc décidé d'opter pour le gris ardoise et d'avoir recours à l'image prévue au départ pour le verso du billet de 1 000 dollars, une scène du Lac des cygnes dansée par le Ballet national du Canada. Par ce choix, non seulement on illustre l'importance des arts au Canada mais, comme le faisait valoir un dirigeant de la Banque, le sujet, par ses dimensions, convenait parfaitement à l'espace disponible et permettait d'exploiter toute la virtuosité du graveur. George Gunderson a préparé une épreuve gravée mais, toujours insatisfait de la couleur choisie, a recommandé une teinte située entre le rose orchidée et le bordeaux. Outre ce changement, on a suggéré de souligner le centenaire de la Gendarmerie royale du Canada, et c'est ainsi qu'est né l'un des billets canadiens ayant le plus soulevé l'enthousiasme du public. La photo du Carrousel est l'œuvre de Donald K. Guerrette, photographe de la GRC.





(Opposite) Detail from the back of the \$5 note, engraved by George Gunderson and C. Gordon Yorke

(Above left) The \$1 note was issued in June 1974 and printed by both CBN and BABN. The back features a tugboat in the middle of a broken log boom on the Ottawa River below Parliament Hill. The vignette was based on a 1963 photograph by Malak and was engraved by C. Gordon Yorke. The tugboat, the Missinaibi hauled logs up the river for almost twenty years. It was purchased by the City of Hull in 1984 and now sits on the site from which the photograph that made it famous was taken: beside the Ottawa River behind the Canadian Museum of Civilization. This was the last \$1 note issued by the Bank. With the introduction of the \$1 coin in 1987, the issuing of \$1 notes ended in 1989.

(Above right) Issued in August 1975 and printed by BABN, the \$2 note features an Inuit hunting scene based on a photo taken by Doug Wilkinson at Pond Inlet on North Baffin Island. Engraved by C. Gordon Yorke, the vignette was originally intended for the back of the \$100 note.

Ci-contre : Détail du verso de la coupure de 5 dollars gravé par George Gunderson et C. Gordon Yorke

Ci-dessus, à gauche : La coupure de 1 dollar, dont l'impression était assurée à la fois par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée et la British American Bank Note Company, a été émise en juin 1974. Au verso, on voit un remorqueur, le Missinaibi, au milieu de billes échappées d'un barrage flottant sur la rivière des Outaouais, en contrebas de la Colline du Parlement. La vignette, inspirée d'une photographie de Malak datant de 1963, a été exécutée par C. Gordon Yorke. Le Missinaibi a charrié du bois sur la rivière pendant près de 20 ans. La Ville de Hull en a fait l'acquisition en 1984; il se dresse aujourd'hui à l'endroit où a été prise la photo qui l'a rendu célèbre : au bord de la rivière des Outaouais, derrière le Musée canadien des civilisations. Cette coupure de 1 dollar est la dernière émise par la Banque. Avec le lancement de la pièce de 1 dollar en 1987, l'émission du billet a cessé définitivement en 1989.

Ci-dessus, à droite : Imprimée par la British American Bank Note Company, la coupure de 2 dollars a été mise en circulation en août 1975. Elle est ornée d'une scène de chasse inuite dessinée à partir d'une photographie prise par Doug Wilkinson à Pond Inlet, dans le nord de l'île de Baffin. Cette gravure, destinée à l'origine au verso de la coupure de 100 dollars, est l'œuvre de C. Gordon Yorke.

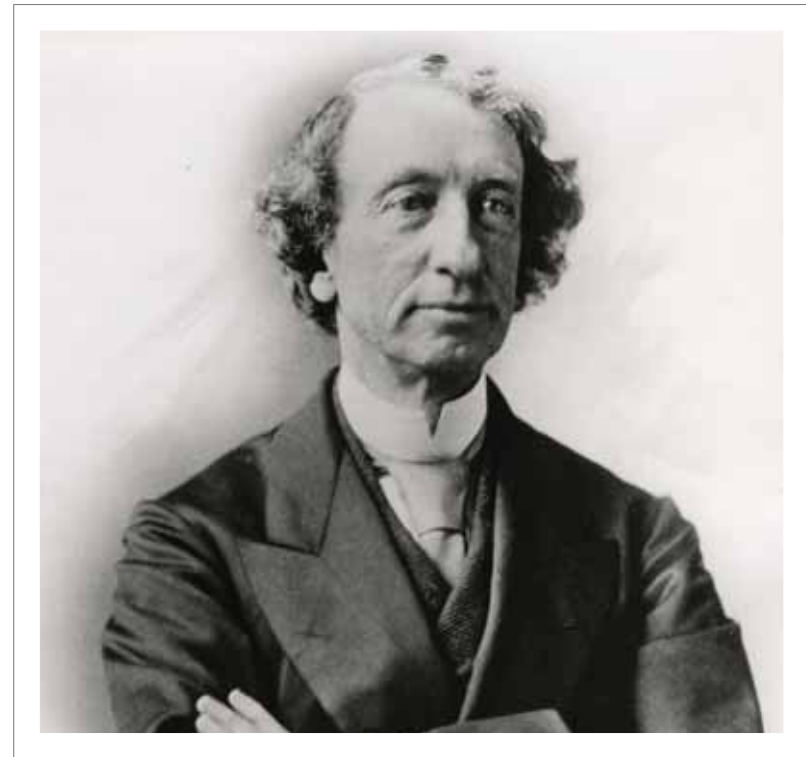


(Left) The \$5 note was issued in December 1972. The portrait of Sir Wilfrid Laurier on the face of the note was engraved by C. Gordon Yorke, while the vignette on the back was engraved by George Gunderson and deepened by Yorke. Based on a photograph by George Hunter, the image features a salmon seiner in Johnstone Strait, northeast of Vancouver Island. The note was printed by CBN.

(Right) In 1979, the \$5 note was reissued with the serial numbers moved to the back of the notes. A small change was also made to the guilloché pattern at the centre top of the face of the \$5 note to make the numeral more distinct.

À gauche : Le lancement de la coupure de 5 dollars de la série remonte à décembre 1972. Le portrait de sir Wilfrid Laurier, au recto du billet, a été gravé par C. Gordon Yorke, tandis que la vignette du verso a été produite par George Gunderson et ciselée par Yorke. Inspirée d'une photographie de George Hunter, l'image est celle d'un senneur gréé pour la pêche au saumon dans le détroit de Johnstone, au nord-est de l'île de Vancouver. Le billet a été imprimé par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée.

À droite : Une nouvelle version de la coupure de 5 dollars a été émise en 1979; les numéros de série y sont désormais imprimés au verso. De plus, le motif guilloché au centre de la partie supérieure du recto a été légèrement modifié pour que le chiffre ressorte davantage.



A portrait of Sir John A. Macdonald engraved by George Gunderson appears on the front of the \$10 note. The back features the Polymer Corporation in Sarnia, Ontario. The image was engraved by De La Rue based on a photograph by George Hunter. A Bank memo states that the Polymer plant was chosen because, unlike most industries "carried on in buildings of massive simplicity," it "provided detail ideally suited to engraving" and, as a profitable and innovative Crown Corporation, had "achieved a world-wide reputation." The note was printed by CBN and issued in November 1971.

Un portrait de sir John A. Macdonald gravé par George Gunderson figure au recto de la coupure de 10 dollars. Au verso, on trouve une image des installations de la Société Polymer Limitée de Sarnia, en Ontario, qui a été réalisée par De La Rue d'après une photographie de George Hunter. Selon une note de service de la Banque, l'usine de la Polymer a été choisie parce que, contrairement à la plupart des autres entreprises, dont les activités se déroulent dans des édifices d'une très grande sobriété, elle présentait un degré de détail particulièrement bien adapté à la gravure et, en tant que société d'État lucrative et innovatrice, s'était forgé une réputation de calibre international. La coupure a été imprimée par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée et mise en circulation en novembre 1971.



(Left) The first \$20 note in the series was issued in June 1970 and was printed by both CBN and BABN. The face features the Gunderson engraving of the Queen, while the back shows a view of Moraine Lake in Alberta's Valley of the Ten Peaks, based on a photo from the Canadian Pacific Railway collection. The original engraving by De La Rue was replaced with one prepared by BABN, because the mountains in the first did not seem authentic. The problem was attributed to the poor quality of the original photograph.

(Right) In 1979, the \$20 note was reissued with the serial numbers moved to the back of the notes. The Bank took this opportunity to modify the colours of the \$20 note to further differentiate it from the \$1 note. A small change was also made to the motif at the centre top of the face to make the numeral more distinct.

À gauche : Le premier billet de 20 dollars de la série a été émis en juin 1970; il a été imprimé par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée et par la British American Bank Note Company. Une effigie de la reine, gravée par Gunderson, en orne le recto, tandis que le verso révèle une image du lac Moraine, dans la vallée des Dix Pics, en Alberta, produite à partir d'une photographie tirée de la collection du Chemin de fer Canadien Pacifique. La gravure d'origine, tracée par De La Rue, a été remplacée par celle de la British American Bank Note Company, après que l'on eut jugé que les montagnes de la première version manquaient de naturel, un problème attribué à la piètre qualité de la photo d'origine.

À droite : En 1979, la Banque met en circulation une nouvelle version de la coupure de 20 dollars, sur laquelle le numéro de série figure au verso plutôt qu'au recto. Elle en profite pour changer les couleurs de ce billet, afin qu'il se distingue encore plus de celui de 1 dollar. De même, elle modifie légèrement le motif central de la partie supérieure du recto de la coupure pour que le chiffre ressorte davantage.



(Left) The face of the \$50 note features an engraving of William Lyon Mackenzie King by George Gunderson based on a Karsh portrait of Canada's longest-serving prime minister. The dome formation from the RCMP musical ride appears on the back of the note. This is the only denomination in the series where the vignette on the back was produced by a lithographic rather than an intaglio process. The note was issued in March 1975 and printed by CBN.

(Right) C. Gordon Yorke engraved the portrait of Prime Minister Sir Robert Borden that appears on the front of the \$100 note, as well as the vignette of the harbour at Lunenburg, Nova Scotia, featured on the back. The engraving was based on a photo by G. Hedley Doty, a photographer with the Nova Scotia Information Service. Issued in May 1976, the note was printed by BABN.

À gauche : Le recto du billet de 50 dollars est orné d'une effigie de William Lyon Mackenzie King, le premier ministre canadien qui a occupé le plus longtemps ce poste. Le portrait a été gravé par George Gunderson d'après une photographie prise par Karsh. Le dôme, une des figures de cavalerie qui exécute le Carrousel de la Gendarmerie royale du Canada, est reproduit au dos du billet. Cette coupure est la seule de la série sur laquelle la vignette du verso est lithographiée et non réalisée en taille-douce. Elle a été mise en circulation en mars 1975 et imprimée par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée.

À droite : C'est à C. Gordon Yorke que l'on doit le portrait gravé du premier ministre sir Robert Borden qui figure au recto du billet de 100 dollars et la vignette du port de Lunenburg (Nouvelle-Écosse), au verso. L'artiste s'est inspiré d'un cliché de G. Hedley Doty, photographe au Nova Scotia Information Service. Cette coupure, lancée en mai 1976, a été imprimée par la British American Bank Note Company.



ROBIN

MERLE D'AMÉRIQUE

THE BIRDS OF CANADA SERIES: 1986

In 1974, with three notes of the multicoloured series still to be issued, the Bank entered into an agreement with De La Rue to prepare designs for its next note series. Research was focused on developing notes that would foil counterfeiters who tried to employ the latest advances in printing and colour-copier technology. By 1983, the Bank had decided to use clear, uncluttered images of Canadian birds on the backs of the new notes. The use of a single, large focal point in the design was considered more secure than other, more complex, submissions, because printing defects in a counterfeit note would be easier to detect.

According to the Bank's internal briefing notes, birds were chosen as the theme for the series because they were considered "a fairly neutral subject . . . that cannot be seen as promoting the interests of any particular group or region." The birds chosen for each denomination had to complement the dominant colour of the note and had to be found across Canada.

*(Opposite) Detail of the back of the 1986 \$2 note
(Above) Original watercolour of the belted kingfisher produced by John Crosby for the 1986 note series*



LA SÉRIE LES OISEAUX DU CANADA (1986)

En 1974, alors qu'il lui restait encore trois coupures de la série multicolore à émettre, la Banque a chargé la société De La Rue de concevoir sa prochaine série de billets. Les recherches ont été axées sur la mise au point de billets dont les caractéristiques déjoueraient les faussaires qui tentaient d'exploiter les avancées les plus récentes dans les domaines de l'impression et de la reprographie couleur. En 1983, la Banque a décidé de se servir d'images nettes et dépouillées d'oiseaux du Canada au dos des coupures de sa nouvelle émission. Elle a en effet jugé que l'utilisation d'un seul élément principal de grande dimension, par rapport à d'autres dessins plus complexes qui lui avaient été proposés, augmenterait la sûreté des billets en facilitant la détection des défauts d'impression sur les billets contrefaits.

Les notes d'information internes de la Banque révèlent que les oiseaux ont été retenus comme thème de la série parce qu'ils étaient considérés comme un sujet relativement neutre qui ne pouvait être perçu comme faisant la promotion d'un

*Contre : Détail du verso du billet de 2 dollars émis en 1986
C-dessus : Aquarelle originale du martin-pêcheur réalisée par John Crosby pour la série de 1986*



But even this fairly neutral subject was criticized, as is always the case with a new design. Former Governor John Crow recalls one memorable complaint in his memoir *Making Money*. “An angry citizen wrote to Governor Bouey to complain that no birds at all, whatever their name or colour, should figure on our currency. It seemed that the complainant’s spouse was phobic about birds, and that this phobia extended even to pictures of birds. The letter concluded indignantly, ‘How could you be so thoughtless!’ ”

The *Birds of Canada* series was the first to incorporate an optical security device (OSD) on denominations of \$20 and above. At the leading edge of bank note technology, the OSD was a thin rectangle of film that changed colour from gold to green when the note was tilted, helping to combat the threat of counterfeits from colour copiers. The \$50 note on which the OSD was introduced was one of the first bank notes in the world to include a colour-shifting reflective feature.

Other considerations also influenced the design of the new notes. In a report to Parliament in 1981, a special parliamentary committee on the disabled had recommended that Canada’s paper money be designed so that the visually impaired could distinguish one denomination from another. All denominations in the new series (except the \$1,000 note) therefore carried codes that could be read by hand-held electronic note readers. The larger size of the portraits and numerals also helped the visually impaired to differentiate between notes. Machine-readable bar codes were also printed on the reverse of the new notes to facilitate the use of high-speed note-processing equipment for counting and sorting.

One intaglio and three lithographic plates were used to prepare the faces of the notes. Three lithographic plates were used to print the backs of all denominations, continuing the trend towards lithographic printing established in the previous series.

groupe ou d’une région en particulier. L’oiseau figurant sur chaque coupure devait s’harmoniser avec la couleur dominante du billet et se trouver dans toutes les régions du Canada.

Cependant, en dépit de sa relative banalité, le thème retenu n’a pas échappé à la critique, comme c’est le cas, d’ailleurs, de toute nouvelle série de billets. L’ancien gouverneur John Crow, dans ses mémoires intitulés *Making Money*, relate une plainte qui a marqué son souvenir. « Un citoyen courroucé écrivit au gouverneur Bouey pour lui signaler que les oiseaux, peu importe leur nom ou la couleur de leur plumage, n’avaient aucunement leur place sur le papier-monnaie du Canada. Il semble en effet que l’épouse du monsieur souffrait d’une phobie des oiseaux et craignait même de les voir en images. En guise de conclusion, l’auteur de la lettre, indigné, nous demandait comment nous avions pu faire preuve d’une telle insensibilité! » [traduction]

La série *Les oiseaux du Canada* est la première dont les coupures de 20 dollars et plus ont été munies d’une vignette de sûreté. À la fine pointe des techniques de conception des billets de banque, la vignette consistait en un mince rectangle de pellicule qui passait du doré au vert lorsqu’on inclinait le billet, et visait à faire échec aux faussaires qui se servaient de photocopieurs couleur. La coupure de 50 dollars sur laquelle la vignette de sûreté a été introduite comptait parmi les premiers billets du monde à intégrer un élément de sécurité réfléchissant de couleur changeante.

D’autres considérations ont également joué dans la conception des nouveaux billets. Ainsi, dans un rapport présenté au Parlement en 1981, un comité parlementaire spécial sur les personnes handicapées recommandait que le papier-monnaie du Canada soit modifié pour que les personnes ayant une déficience visuelle puissent différencier les coupures. Des codes que pouvaient déchiffrer des lecteurs électroniques portatifs ont donc été ajoutés sur tous les billets de la nouvelle série (sauf celui de 1 000 dollars). De même, les portraits et les chiffres ont été



Models for the new series proposed by De La Rue in 1977. The back of the proposed \$10 note featured the original Parliament Buildings, destroyed by fire in 1916, while the back of the \$50 note retained the RCMP as its subject. Both notes contain the "Canada sky" on the back, as well as many other characteristics employed in the final design of the note faces, such as the portraits, the large numerals, the coat of arms, and the horizontal central panel featuring various parliamentary vignettes.

Maquettes de la nouvelle série proposées par De La Rue en 1977. Le Parlement original, qui a été détruit par un incendie en 1916, est reproduit au verso de la coupure de 10 dollars tandis que la Gendarmerie royale du Canada illustre à nouveau celui de la coupure de 50 dollars. Les deux billets comportent le mot « CANADA » qui se découpe sur le ciel au verso, ainsi que de nombreuses autres caractéristiques qui ont été conservées dans le graphisme définitif du recto des coupures, comme les portraits, les gros chiffres, les armoiries du Canada et la bande horizontale centrale illustrée de différentes vignettes du Parlement.



Cost considerations and durability issues led to the production of new gold-coloured \$1 coins by the Royal Canadian Mint in 1987. Consequently, the \$1 note was not reissued as part of the new series and was gradually withdrawn from circulation. In February 1996, the Bank also discontinued the \$2 bank notes, which the Mint replaced with bimetallic coins featuring a polar bear on the back. The introduction of the \$1 and \$2 coins reduced the cost of producing Canada's currency and also proved a cost-saver for some businesses: The Toronto Transit Commission, for example, estimated that the \$1 coins would save it about \$800,000 a year by reducing the need to unfold, sort, and count \$1 bills.

The \$1,000 note was reintroduced in this series, to replace the 1954 \$1,000 notes that had remained in circulation but did not contain modern anti-counterfeiting features. In February 2000, however, the government announced that all \$1,000 bank notes would be withdrawn from circulation to prevent their use in money laundering and organized crime. The Bank stopped issuing \$1,000 notes and began to remove them from circulation in May 2000.

grossis pour aider les personnes malvoyantes à distinguer les coupures. Enfin, des codes à barres pouvant être lus par machine ont été imprimés au verso pour faciliter l'utilisation de trieuses ultrarapides.

On se servait d'une plaque en creux et de trois plaques offset pour produire le recto des billets, tandis que l'impression du verso se faisait à l'aide de trois plaques offset pour toutes les coupures, procédé qui confirmait la tendance vers l'utilisation de la lithographie amorcée avec la série précédente.

À partir de 1987, pour des raisons liées au coût et à la durabilité des billets, la coupure de 1 dollar a été remplacée par une pièce de même valeur, de couleur dorée, frappée par la Monnaie royale canadienne. Le billet de 1 dollar était donc absent de la nouvelle série et a été progressivement retiré de la circulation. En février 1996, la Banque a aussi procédé au retrait de la coupure de 2 dollars en faveur d'une pièce bimétallique, également produite par la Monnaie royale, dont l'envers est orné d'un ours polaire. Le lancement des pièces de 1 et de 2 dollars a fait baisser le coût de production de la monnaie canadienne et a même donné lieu à des économies pour certaines entreprises. Ainsi, la Commission des transports en commun de Toronto a estimé que la pièce de 1 dollar lui ferait épargner quelque 800 000 dollars par an en réduisant la nécessité de déplier, de trier et de compter les billets de 1 dollar.

La coupure de 1 000 dollars a été réintégrée dans la nouvelle série pour remplacer celle de 1954, qui était toujours en circulation mais était dépourvue d'éléments anticounterfeiting modernes. Toutefois, en février 2000, au titre des mesures de lutte contre le blanchiment d'argent et le crime organisé, le gouvernement fédéral a annoncé le retrait de tous les billets de 1 000 dollars. La Banque a cessé d'émettre cette coupure et a commencé à la retirer de la circulation en mai 2000.

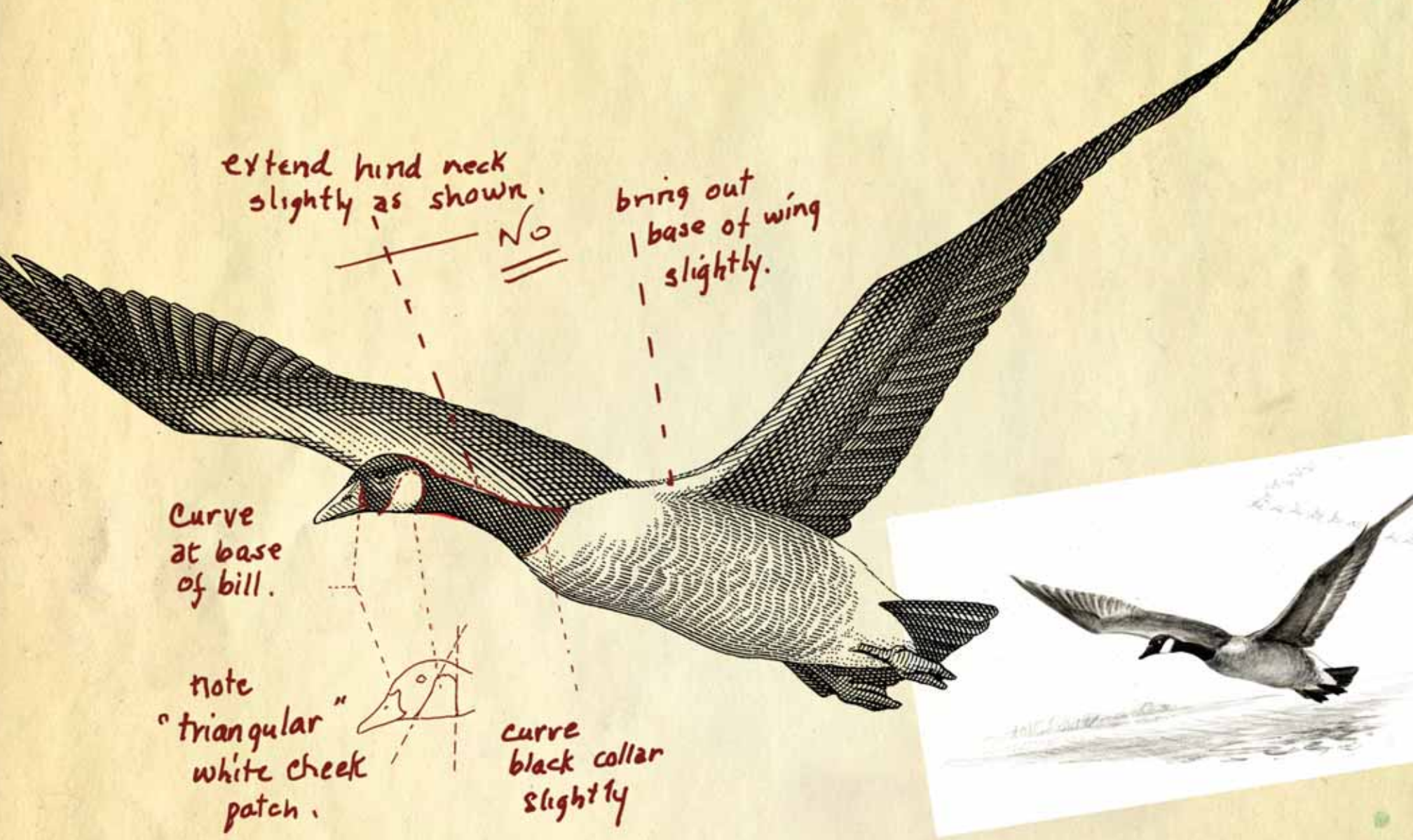


The Optical Security Device (OSD) is an example of Canadian collaborative research and development at its best. The process involved the application of several very thin layers of optically engineered material by electron-beam evaporation in a vacuum. It was developed by the Bank of Canada in partnership with the National Research Council and included the creation of specialized equipment. The final product drew on the resources of Vadeko International Inc. (a Canadian robotics company), ULVAC North America Corporation (who manufactured special equipment), 3M Canada Inc. (who developed a new type of adhesive), CBN, and BABN. The Bank later assumed production of the OSD and began marketing an optical security thread through De La Rue.

Above are two early models for the shape, placement, and colour of the OSD. An early suggestion for the colour shift from purple to red (shown above), was rejected since it posed problems for those suffering from colour blindness

La vignette de sûreté est un bel exemple de collaboration canadienne en matière de recherche-développement. Le procédé consiste à appliquer sur les billets plusieurs couches très fines d'un matériau optique par évaporation sous vide à l'aide d'un canon à électrons. Mis au point par la Banque du Canada de concert avec le Conseil national de recherches, le produit final a nécessité la création d'équipement spécialisé. Il a fait appel aux ressources de Vadeko International Inc. (une entreprise canadienne de robotique), de l'ULVAC North America Corporation (qui a assuré la fabrication de l'équipement), de 3M Canada Inc. (qui a conçu un nouvel adhésif), de la Compagnie canadienne des billets de banque limitée et de la British American Bank Note Company. Plus tard, la Banque a repris à son compte la fabrication de la vignette de sûreté et a commencé à commercialiser un fil de sécurité par l'entremise de la société De La Rue.

Deux des premiers montages montrant la forme, l'emplacement et la couleur de la vignette de sûreté sont reproduits ci-dessus. L'une des premières combinaisons de couleurs proposées, le mauve passant au rouge (que l'on peut voir ci-dessus), n'a pas été retenue parce qu'elle posait des difficultés pour les personnes atteintes de daltonisme.



Lithographic illustration for the \$100 note with suggestions by Crosby
Inset: Original watercolour by John Crosby

Illustration lithographique de la coupure de 100 dollars, avec les suggestions de Crosby
En médaillon : Aquarelle originale produite par John Crosby

YVES BARIL

Born in Montréal in 1932, Yves Baril received his training at l'École des Beaux-Arts and at the School of Graphic Art, also in Montréal. He joined the Canadian Bank Note Company in 1953, where he apprenticed under Silas Allen, and remained in their employ for over 40 years, preparing images for bank notes, stamps, and other security documents. He retired in 1996. His work for the Bank of Canada is largely connected with the 1986 note series for which he engraved the portraits of former prime ministers Laurier and Borden that appear on the \$5 and \$100 notes, respectively. He also prepared the images of the snowy owl, loons, and pine grosbeaks.



Yves Baril naît à Montréal en 1932. Il fait ses études à l'École des beaux-arts et à l'École des arts graphiques de Montréal. Recruté en 1953 par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée, où son apprentissage est assuré par Silas Allen, il demeure au service de l'entreprise pendant plus de 40 ans et y réalise des images pour des billets de banque, des timbres et d'autres documents fiduciaires. Il prend sa retraite en 1996. Les œuvres qu'il a produites pour la Banque du Canada sont principalement liées à la série de 1986 : il grave les portraits des anciens premiers ministres Laurier et Borden qui figurent respectivement au recto des coupures de 5 et de 100 dollars. Il prépare aussi les illustrations du harfang des neiges, des huards et des gros-becs des pins.

Best known to Canadian naturalists as the illustrator of *The Birds of Canada*, by W. Earl Godfrey, Crosby acted as a consultant and provided artwork for the preparation of all the lithographic images of Canadian birds that graced the backs of the 1986 note series. Born in Toronto in 1925, Crosby studied forestry but found that his real love was drawing birds. He studied in the field and at the Royal Ontario Museum, guided as an illustrator by renowned ornithological artists James Baillie and Terence Shortt. He joined the National Museum of Canada in 1951 as artist-naturalist and illustrated many publications on birds, mammals, and other organisms. He also illustrated stamps, such as the 2-cent polar bear stamp issued in 1953.

JOHN CROSBY



Connu des naturalistes canadiens pour ses illustrations du livre *Les oiseaux du Canada*, de W. Earl Godfrey, M. Crosby agit comme conseiller et est l'auteur des dessins dont sont inspirées toutes les images lithographiques d'oiseaux du Canada qui décorent le verso des coupures de la série de 1986. Né à Toronto en 1925, M. Crosby entreprend des études en foresterie, mais constate que le dessin d'oiseaux est sa véritable passion. Il se forme sur le terrain ainsi qu'au Musée royal de l'Ontario et bénéficie, dans sa vocation d'illustrateur, de l'encadrement de James Baillie et de Terence Shortt, célèbres peintres ornithologiques. Il entre au Musée national du Canada en 1951 en tant qu'artiste-naturaliste. On lui doit les planches qui enrichissent de nombreux ouvrages sur les oiseaux, les mammifères et d'autres espèces vivantes. Il a aussi illustré des timbres, notamment celui de 2 cents orné d'un ours polaire émis en 1953.



CANADA
CANADA GOOSE



Money Talks

Variations in the bars near the outside edges on the face of the notes are measured by a detector in a small portable reader, which then “speaks” the denomination in either French or English, using synthetic voice technology.

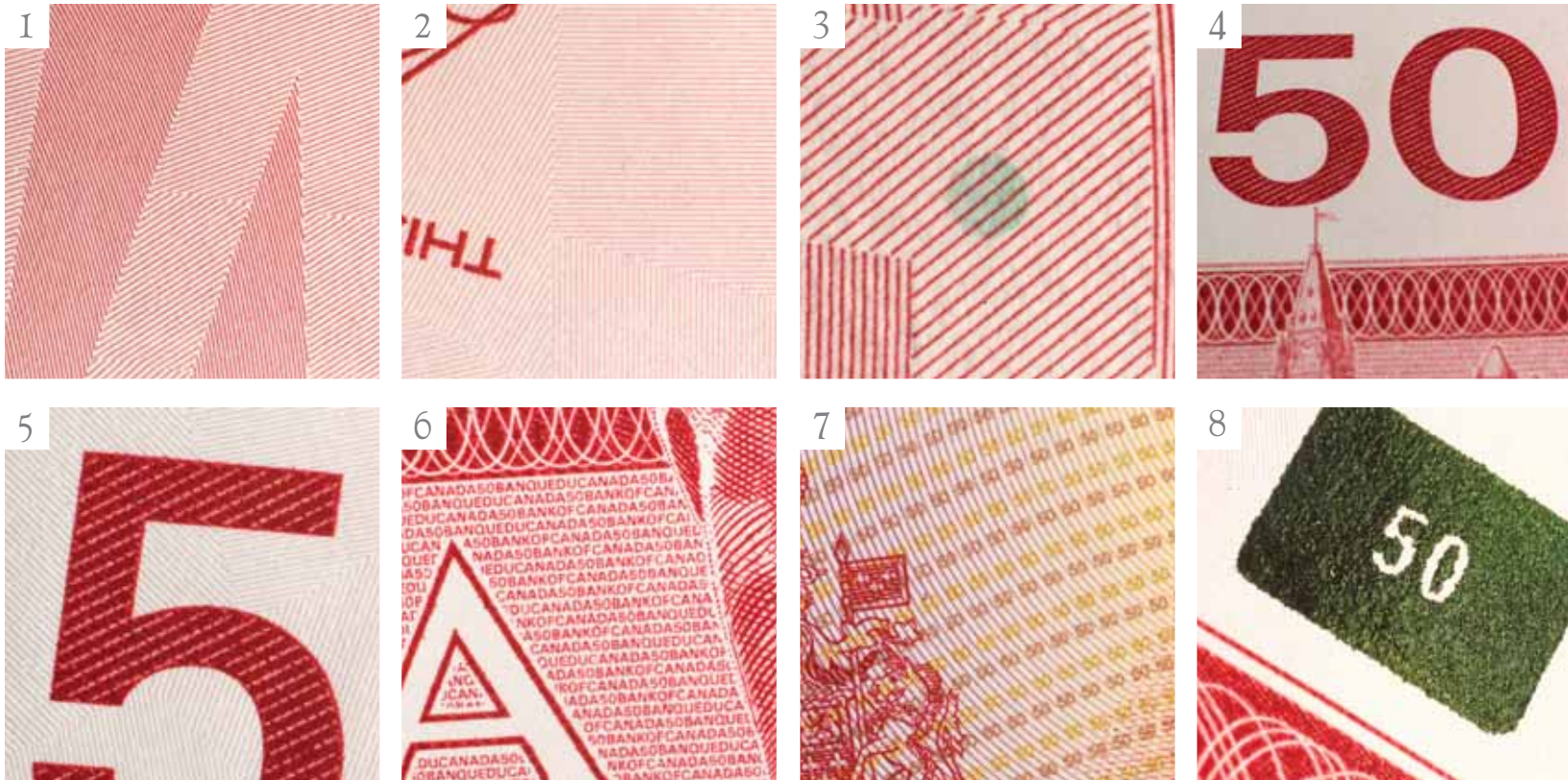
(Opposite) Detail from the back of the \$100 note issued in 1990



Quand l'argent parle

Les variations des barres sur le pourtour, au recto des billets, sont captées par un détecteur intégré à un petit lecteur portatif. La valeur de la coupure est ensuite énoncée à haute voix, en français ou en anglais, grâce à un système de synthèse vocale.

Ci-contre : Détail du verso de la coupure de 100 dollars émise en 1990



Security in Design

The word “Canada” in the stylized sky on the back of the notes was composed of multidirectional parallel lines (1) designed to obstruct counterfeiters by creating wavy patterns in photocopies. Multidirectional lines at the note edges (2) appear as solid blocks of pale colour. Notes also featured planchettes (3) and intaglio print (4, 5). The central panel of the note face consisted of microprint (6), such as BANK OF CANADA 50 BANQUE DU CANADA, while wavy lines in the background were actually rows of microprinted numerals (7) corresponding to the denomination. High-denomination notes carried an optical security device (8).

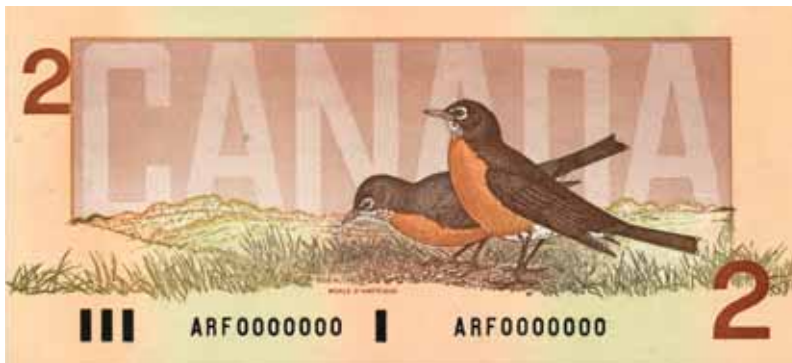
(Opposite) Detail from the back of the \$50 note issued in 1989

Éléments de sécurité intégrés au dessin

Le mot « CANADA » inscrit dans le ciel stylisé, au verso des coupures, était formé de lignes parallèles multidirectionnelles (1) destinées à faire obstacle aux faussaires en produisant un motif d’aspect ondulé sur les photocopies. Les lignes multidirectionnelles sur le bord des billets (2) prenaient l’apparence de blocs uniformes de couleur pâle. Les billets comportaient également des planchettes (3) et des éléments gravés en taille-douce (4 et 5). La bande centrale, au recto, était composée de micro-caractères (6), par exemple BANK OF CANADA 50 BANQUE DU CANADA, tandis que l’arrière-plan présentait de fines lignes ondulantes qui étaient en fait des rangées de chiffres minuscules (7) correspondant à la valeur de la coupure. Enfin, les grosses coupures étaient munies d’une vignette de sûreté (8).

Ci-contre : Détail du verso du billet de 50 dollars mis en circulation en 1989





(Left) Issued in September 1986 and printed by both CBN and BABN, the \$2 note was the second in the new series and features a portrait of the Queen engraved by Henry S. Doubtfire of De La Rue, based on a photograph by Anthony Buckley. A small engraved vignette of the Parliament Buildings is adjacent to the portrait. The coat of arms on the face of each note in the series was also engraved. The back features two robins. Note the bar codes adjacent to the serial numbers on the reverse.

(Right) The face of the \$5 note features a portrait of Sir Wilfrid Laurier engraved by Yves Baril. Beside the portrait is the Centre Block of the Parliament Buildings as it appeared in Laurier's day. The flag on the tower is the Red Ensign, which would have flown at that time. Because many Canadians born after 1965 were unfamiliar with the Red Ensign some assumed that the flag on the new note was American, precipitating what was known as the "flag flap." The bird featured on the back of the note is the belted kingfisher, depicted against a landscape typical of its habitat. The \$5 note was the first in the series, issued in April 1986 and initially printed by CBN.

À gauche : Lancée en septembre 1986 et imprimée par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée et la British American Bank Note Company, la coupure de 2 dollars a été la deuxième de la nouvelle série à être mise en circulation. Elle montre un portrait de la reine exécuté par Henry S. Doubtfire, de la société De La Rue, d'après une photographie d'Anthony Buckley. On remarque la petite vignette du Parlement à côté de l'effigie de la monarchie. Ces deux éléments, ainsi que les armoiries du Canada, reproduites au recto de tous les billets de la série, ont été réalisés par gravure. Deux merles d'Amérique ornent le verso. Les codes à barres sont imprimés à côté des numéros de série, au dos des coupures.

À droite : Un portrait de sir Wilfrid Laurier gravé par Yves Baril figure au recto du billet de 5 dollars. Il est juxtaposé à une image de l'édifice du Centre du Parlement tel qu'il était à l'époque de Laurier. Le Red Ensign flotte au sommet de la tour de la Paix, ce qui est logique, puisqu'il s'agissait là du drapeau du Canada lorsque sir Wilfrid Laurier dirigeait le pays. Comme bon nombre de Canadiens nés après 1965 ne connaissaient pas le Red Ensign, certains ont pensé que c'était le drapeau américain qui était représenté sur la nouvelle coupure; cette confusion a donné lieu à « l'affaire du drapeau ». Le martin-pêcheur, au dos du billet, est placé au premier plan dans un paysage représentatif de son habitat. Émise en avril 1986, la coupure de 5 dollars a été la première de la série à entrer en circulation. Elle a d'abord été imprimée par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée.



(Left) Printed by BABN and issued in June 1989, the \$10 note features a portrait of Sir John A. Macdonald engraved by Thomas Hipschen of the U.S. Bureau of Engraving and Printing. The parliamentary vignette depicts the buildings in Macdonald's era, again with the Red Ensign flying. The back of the note features an osprey in flight.

(Right) The face of the \$20 note features the Doubtfire engraving of the Queen that appears on the \$2 note, but the adjacent vignette spotlights the Library of Parliament. A pair of common loons is depicted on the back of the note. Plans to put the loon on the \$1 note were put on hold when the decision was made to replace the notes with the \$1 coin, and it was later decided to use the image here. The note was issued in June 1993 and was printed by both CBN and BABN.

À gauche : La coupure de 10 dollars, qui a été lancée en juin 1989 et imprimée par la British American Bank Note Company, porte une effigie de sir John A. Macdonald gravée par Thomas Hipschen, du Bureau of Engraving and Printing des États-Unis. Sur la vignette, le Parlement est rendu tel qu'il était du temps de Macdonald, avec le Red Ensign battant au vent. Le verso du billet est agrémenté par un balbuzard en vol.

À droite : Le portrait de la reine gravé par Doubtfire que l'on voit sur la coupure de 20 dollars est le même que sur celle de 2 dollars, mais c'est la Bibliothèque du Parlement qui se trouve en vignette. Deux huarts à collier rehaussent le verso du billet. Initialement, le huart devait figurer sur la coupure de 1 dollar, mais l'idée a été mise en veilleuse quand on a décidé de remplacer le billet par une pièce de même valeur. Il a été décidé, par la suite, que l'image du huart serait gravée sur la coupure de 20 dollars. Le billet, qui a été mis en circulation en juin 1993, a été imprimé par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée et la British American Bank Note Company.



(Left) The \$50 note issued in December 1989 was the first in the series to carry the cutting edge OSD on its face. The note also features a portrait of William Lyon Mackenzie King engraved by Thomas Hipschen and a vignette of the Parliament Buildings with the Red Ensign flying. The back features an illustration of a snowy owl. For security reasons, the dominant colour hue on this denomination was changed from an orange-red to a blue-red. The note was printed by CBN.

(Right) The second note to feature the OSD was the \$100 note, printed by BABN and issued in December 1990. The portrait of Sir Robert Borden, Prime Minister from 1911 to 1920, that appears on the face was engraved by Yves Baril. The parliamentary vignette shows the Centre Block with the Union Jack flying from the Peace Tower. The Union Jack was flown from federal buildings from 1904 until 1945 when an Order-in-Council authorized the use of a new Red Ensign carrying the shield from the Canadian coat of arms. The back of the note features the Canada goose.

À gauche : La coupure de 50 dollars, qui est sortie en décembre 1989, a été la première de la série à intégrer, au recto, la toute nouvelle vignette de sûreté. Elle présente aussi un portrait de William Lyon Mackenzie King gravé par Thomas Hipschen et, en vignette, le Parlement, au sommet duquel se déploie le Red Ensign. Un harfang des neiges illustre le verso. Pour des raisons de sécurité, on a changé la teinte dominante de cette coupure d'un rouge orangé à un rouge bleuté. L'impression a été confiée à la Compagnie canadienne des billets de banque limitée.

À droite : La coupure de 100 dollars a été la deuxième à comporter la vignette de sûreté. Elle a été imprimée par la British American Bank Note Company et émise en décembre 1990. Yves Baril a gravé le portrait de sir Robert Borden, premier ministre de 1911 à 1920, qui en décore le recto. Sur la vignette, on peut voir l'édifice du Centre, avec l'Union Jack au faite de la tour de la Paix. L'Union Jack a flotté au-dessus des édifices fédéraux de 1904 à 1945, soit jusqu'à l'adoption d'un décret autorisant l'usage d'un Red Ensign redessiné arborant les armoiries du Canada. La bernache du Canada est représentée au verso de la coupure.



(Above) Issued in May 1992, the \$1,000 note was originally going to feature the spruce grouse on the back. In the end, however, this was considered too controversial because of the bird's nickname "fool hen," which derives from its habit of remaining motionless to avoid predators rather than fleeing. It was replaced by the pine grosbeak. The note's face features the Queen's portrait. On her left is a view of the Parliament Buildings, showing the north side of the Centre Block with the Library of Parliament in the foreground. The Maple Leaf flag flies above the Peace Tower. The note was printed by CBN.

(Below) Original watercolour of pine grosbeaks produced by John Crosby

En haut : À l'origine, le tétras du Canada était destiné à figurer au verso de la coupure de 1 000 dollars, qui a été mise en circulation en mai 1992. Cependant, on a décidé d'abandonner ce sujet parce qu'il a été jugé trop susceptible de déclencher un tollé du fait que le tétras est parfois surnommé « poule stupide » à cause de son habitude de se figer pour confondre les prédateurs au lieu de prendre la fuite. Le tétras a donc été remplacé par le grosbec des pins. Le portrait de la reine orne le recto du billet. À la droite de l'effigie, la façade nord de l'édifice du Centre, avec la Bibliothèque du Parlement au premier plan, est reproduite en vignette. L'unifolié surmonte la tour de la Paix. La coupure a été imprimée par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée.

En bas : Aquarelle originale des grosbecs des pins réalisée par John Crosby

CANADA



Les hivers de mon enfance
étaient des saisons longues, longues.
Nous vivions en trois lieux:
l'école, l'église et la patinoire; mais
la vraie vie était sur la patinoire.

Roch Carrier

The winters of my childhood were
long, long seasons. We lived in
three places – the school, the church
and the skating-rink – but our real life
was on the skating-rink.



Les hivers
étaient des
saisons longues, longues.
Nous vivions en trois lieux:
l'école, l'église et la patinoire; mais
la vraie vie était sur la patinoire.
Roch Carrier

The winters
of my childhood
were long, long
seasons. We lived
in three places –
the school, the
church and the
skating-rink –
but our real life
was on the
skating-rink.

THE CANADIAN JOURNEY SERIES

Research for a new note series was under way by 1997. As high-resolution colour copiers, inkjet printers, and computer scanners became more affordable, the potential for counterfeiting intensified. With the goal of having a new design ready by 2000, a process that usually takes six years was collapsed into three. What emerged was the most distinctly Canadian series of notes ever produced by the Bank.

The series was a departure not only in its design, but in the development process itself. The Bank worked closely with the Department of Finance to obtain their input on themes for the new series. And, for the first time, the Bank consulted Canadians. Through focus groups and telephone surveys, more than 4,000 Canadians from all walks of life gave their views on what should appear on the new notes. This included children from elementary schools across Canada who sent in their interpretations of the themes chosen. Although the images on the notes would change, the dominant colours for each denomination would be retained, as would the portraits



*(Opposite) Details from the back of the Canadian Journey \$5 note
(Above) Pen and ink illustration of the entrance to Parliament's East Block, prepared for lithographic printing on the \$100 note*

LA SÉRIE L'ÉPOPÉE CANADIENNE

En 1997, les travaux de recherche en vue de l'élaboration d'une nouvelle série de billets étaient déjà amorcés. À mesure que les photocopieurs couleur à haute résolution, les imprimantes à jet d'encre et les numériseurs devenaient plus abordables, les risques de contrefaçon s'intensifiaient. Comme l'objectif était de créer un nouveau modèle de billets au plus tard en 2000, le processus qui exige normalement une période de six ans a dû être réalisé en deux fois moins de temps. Les efforts déployés ont donné lieu à la série de billets la plus inspirée de l'identité canadienne jamais produite par la Banque.

Cette série tranchait avec les précédentes, non seulement sur le plan de la conception, mais également en ce qui concerne le processus d'élaboration lui-même. La Banque a travaillé en étroite collaboration avec le ministère des Finances afin d'obtenir ses commentaires au sujet des thèmes de la nouvelle série et, pour la première fois, elle a consulté la population canadienne. Par l'intermédiaire de groupes de discussion et de sondages téléphoniques, plus de 4 000 Canadiens de tous les

*Ci-contre : Détails du verso de la coupure de 5 dollars de la série L'épopée canadienne
Ci-dessus : Illustration à l'encre et à la plume de l'entrée de l'édifice de l'Est du Parlement, préparée en vue de l'impression lithographique du dessin ornant la coupure de 100 dollars*



featured. Consideration was given to replacing the portraits of the Queen and the prime ministers with those of famous Canadian inventors and artists, but Prime Minister Jean Chrétien opted to retain them.

The criteria established for the themes of the notes required that they reflect fundamental values recognized and cherished across the country; highlight Canadian culture and diversity; demonstrate Canadian achievements; and lend themselves to artistic interpretation. Most importantly, the new notes had to balance these themes with the security concerns of the Bank. The final themes chosen were Children at Play (\$5), Remembrance and Peacekeeping (\$10), Arts and Culture (\$20), Nation Building (\$50), and Exploration and Innovation (\$100).

The actual design of the notes rested with Jorge Peral, Art Director of CBN. His team used computer imaging that allowed many options to be evaluated immediately. Models were then created and reviewed by focus groups.

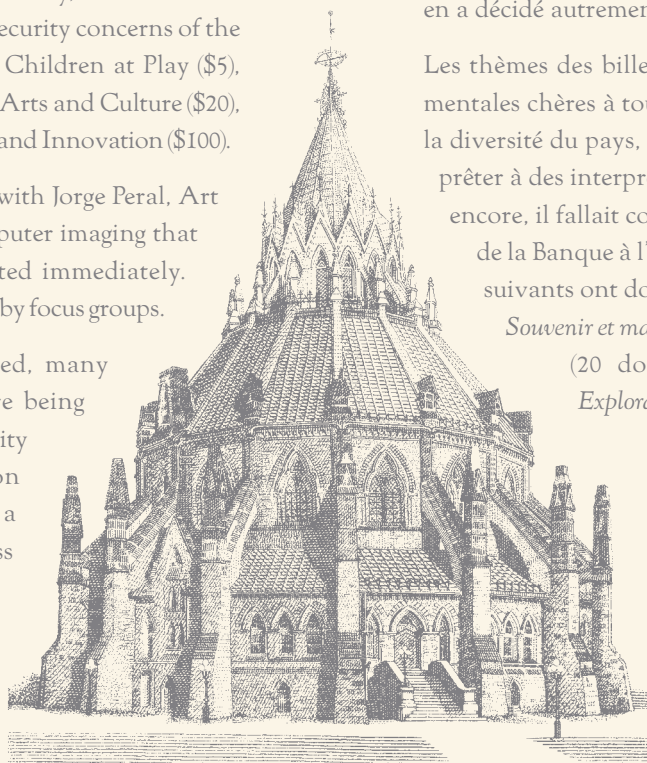
As the designs were being developed, many state-of-the-art security features were being assessed. Once decisions on the security features were made, their integration into the thematic rendition became a challenging aspect of the design process for each denomination.

The first note in the series, the \$10 note, was issued in 2001. It was followed by the \$5 note in 2002. Both contained familiar security

horizons ont exprimé leur opinion quant aux illustrations qu'ils souhaitaient voir figurer sur les nouvelles coupures. Des élèves du primaire des quatre coins du pays ont notamment fait part de leur interprétation des thèmes choisis. Contrairement aux images, les couleurs dominantes et les portraits propres à chaque coupure sont restés les mêmes. On avait envisagé de remplacer les effigies de la reine et des premiers ministres par celles d'inventeurs et d'artistes canadiens célèbres, mais le premier ministre de l'époque, Jean Chrétien, en a décidé autrement.

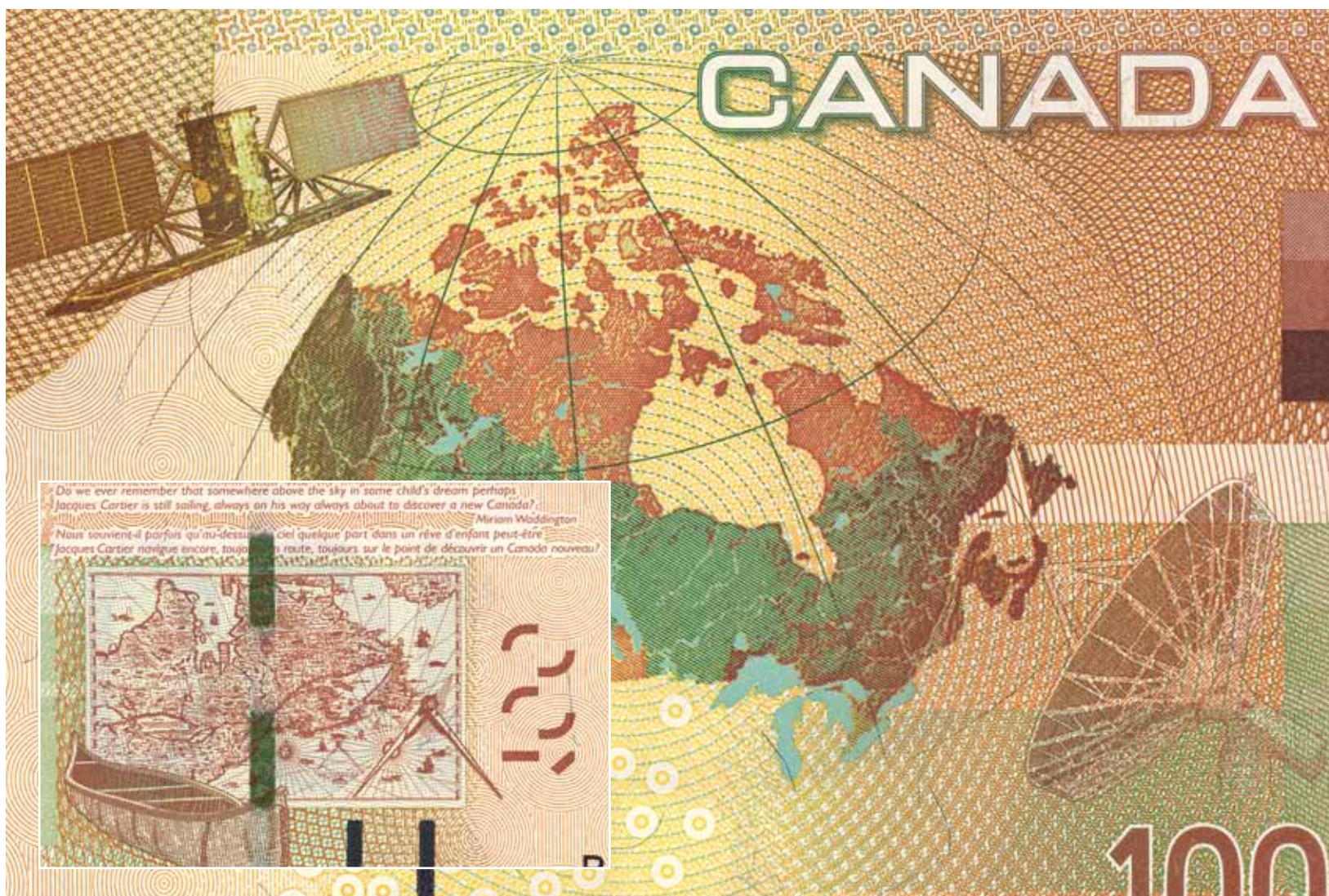
Les thèmes des billets devaient refléter des valeurs fondamentales chères à tous les Canadiens, souligner la culture et la diversité du pays, illustrer les réalisations nationales et se prêter à des interprétations artistiques. Fait plus important encore, il fallait concilier ces thèmes et les préoccupations de la Banque à l'égard de la sûreté des billets. Les thèmes suivants ont donc été retenus : *Enfants au jeu* (5 dollars), *Souvenir et maintien de la paix* (10 dollars), *Arts et culture* (20 dollars), *Bâtir la nation* (50 dollars) et *Exploration et innovation* (100 dollars).

C'est le directeur artistique de la Compagnie canadienne des billets de banque limitée, Jorge Peral, qui a été chargé de la conception proprement dite des billets. Son équipe a eu recours à l'imagerie numérique, qui a permis d'évaluer sur-le-champ de nombreuses possibilités. Des modèles ont ensuite été créés, puis soumis au jugement de groupes de discussion.



Pen and ink drawing of the Parliamentary Library from the \$10 note

Dessin à l'encre et à la plume de la Bibliothèque du Parlement, qui figure sur le billet de 10 dollars



Various stakeholders provided the Bank with expert guidance on images to depict each theme. The \$100 note with its theme of Exploration and Innovation involved at least seven major stakeholders, including Natural Resources Canada, the Canadian Space Agency, the National Archives of Canada, and the Canadian Canoe Museum. Not only did the images for the new notes have to be chosen, but for the first time, each note also contained a literary element that reflected the theme.

Les partenaires de la Banque lui ont fourni des conseils spécialisés quant aux images devant illustrer chaque thème. Dans le cas de la coupure de 100 dollars, le thème Exploration et innovation a exigé la collaboration d'au moins sept grands intervenants, dont Ressources naturelles Canada, l'Agence spatiale canadienne, les Archives nationales du Canada et le Musée canadien du canot. Outre les images, chaque billet devait, pour la première fois, contenir un extrait littéraire illustrant le thème.



Models for the new notes proposed by a design team from CBN and BABN in 1998

The type style, enlarged portraits, and parliamentary vignettes on the faces are very similar to those used in the final design, but the vertical signature lines and numerals tie in to an early design for the backs, which featured an innovative vertical image.

Modèles proposés en 1998 par une équipe de conception de la Compagnie canadienne des billets de banque limitée et de la British American Bank Note Company

Le type de caractères, les portraits agrandis et les vignettes du Parlement au recto des billets sont très semblables à ceux qui ont été retenus dans la version définitive. Les lignes de signature et les chiffres verticaux cadraient avec le graphisme novateur proposé pour le verso, qui comportait une image verticale.



features, such as intaglio and microprinting, together with new features such as iridescent maple leaves that changed from a matte to a shiny gold when the note was tilted, and a number that appeared only when the note was viewed at eye level. These notes also contained features that could be seen only under ultraviolet light. The venerable green planchettes, which had been a security feature on Canadian notes since the early twentieth century, were discontinued in favour of visible and fluorescent fibres in the paper.

To improve the ability of the blind and visually impaired to recognize different denominations, the new notes included a tactile feature developed by CBN, consisting of a pattern of raised dots that varied from one denomination to another. Large, high-contrast numerals identifying the denomination were also used, and the electronic bank note reader was upgraded for the introduction of the new notes.

Initial plans were for the new series to be printed on an innovative Canadian substrate that was being developed by Domtar. Made of polymer and cotton, it seemed to offer a secure and durable alternative to watermarked paper, the international standard in bank note security. By the end of 2002, however, it became clear that the new product could not be produced reliably in time to address the growing counterfeiting threat to notes in the *Birds* series. The Bank therefore decided to use watermarked paper, containing a windowed metallic thread, as the substrate for the new high-denomination notes. Since no Canadian company was able to produce such paper, the Bank tendered on the international market for the first time.

Bon nombre d'éléments de sécurité perfectionnés ont été examinés pendant la phase de conception. L'intégration des éléments choisis aux représentations thématiques de chacune des coupures s'est avérée une étape difficile du processus.

La coupure de 10 dollars, la première de la série, a été émise en 2001, suivie de celle de 5 dollars, en 2002. Les deux comportaient certaines caractéristiques de sécurité bien connues, comme la gravure en taille-douce et les micro-caractères, ainsi que de nouveaux éléments, notamment des feuilles d'érable iridescentes passant d'une teinte mate à une couleur or étincelante quand on inclinait le billet, et un chiffre qu'on pouvait apercevoir seulement lorsqu'on tenait le billet à la hauteur des yeux. Ces coupures étaient également dotées d'éléments de sécurité visibles uniquement sous une source de lumière ultraviolette. Enfin les fameuses planchettes vertes, qui faisaient partie des caractéristiques de sécurité des billets canadiens depuis le début du XX^e siècle, ont été abandonnées au profit de fibres visibles et fluorescentes intégrées au papier.

Afin d'aider les aveugles et les personnes ayant une déficience visuelle à distinguer les différentes coupures, on a incorporé aux nouveaux billets un élément tactile, conçu par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée, composé d'un ensemble de points en relief variant selon les coupures, ainsi que de gros chiffres sur fond contrasté. De plus, le lecteur électronique de billets a été amélioré en prévision du lancement de la nouvelle émission.

À l'origine, il avait été prévu de fabriquer les billets de la série *L'épopée canadienne* en utilisant un support d'impression novateur que Domtar était en train de mettre au point. Ce



The \$20, \$50, and \$100 notes were issued in 2004. These higher-denomination notes contained four new security features to combat counterfeiting: a metallic holographic stripe, a watermark, a windowed thread (employing the colour-shifting technology of the OSD in a new form), and a see-through number. The notes also contained invisible but machine-readable features for both security and note processing.

In May 2005, the Bank issued a \$10 note that included the security features found on the higher-denomination notes. An enhanced \$5 note was issued in November 2006.



An early sketch for the front of the \$100 note, as well as a model for the back, both by CBN

support fait de polymère et de coton semblait offrir une solution de rechange sûre et durable au papier filigrané, la norme mondiale en matière de sûreté des billets. À la fin de 2002, toutefois, il était devenu évident que ce nouveau matériau ne pourrait être produit de manière fiable à temps pour faire face aux risques de contrefaçon croissants qui pesaient sur les billets de la série *Les oiseaux du Canada*. La Banque a donc décidé d'employer un papier filigrané muni d'un fil métallique fenêtré comme support d'impression pour les nouvelles grosses coupures. Étant donné qu'aucune entreprise canadienne n'était en mesure de produire ce type de papier, l'institution a lancé, pour la première fois, un appel d'offres sur le marché international.

Le lancement des coupures de 20, de 50 et de 100 dollars a eu lieu en 2004. Celles-ci étaient munies de quatre nouveaux éléments de sécurité afin de combattre la contrefaçon, soit une bande holographique métallique, un filigrane, un fil fenêtré (qui faisait appel aux techniques de changement de couleurs de la vignette de sûreté mais sous une forme différente) et un chiffre en transvision. Ces coupures possédaient également des caractéristiques invisibles mais lisibles par machine à des fins de sécurité et de traitement.

En mai 2005, la Banque a lancé un billet de 10 dollars amélioré, c'est-à-dire pourvu des mêmes éléments de sécurité que les grosses coupures. Un billet de 5 dollars également amélioré a suivi, en novembre 2006.

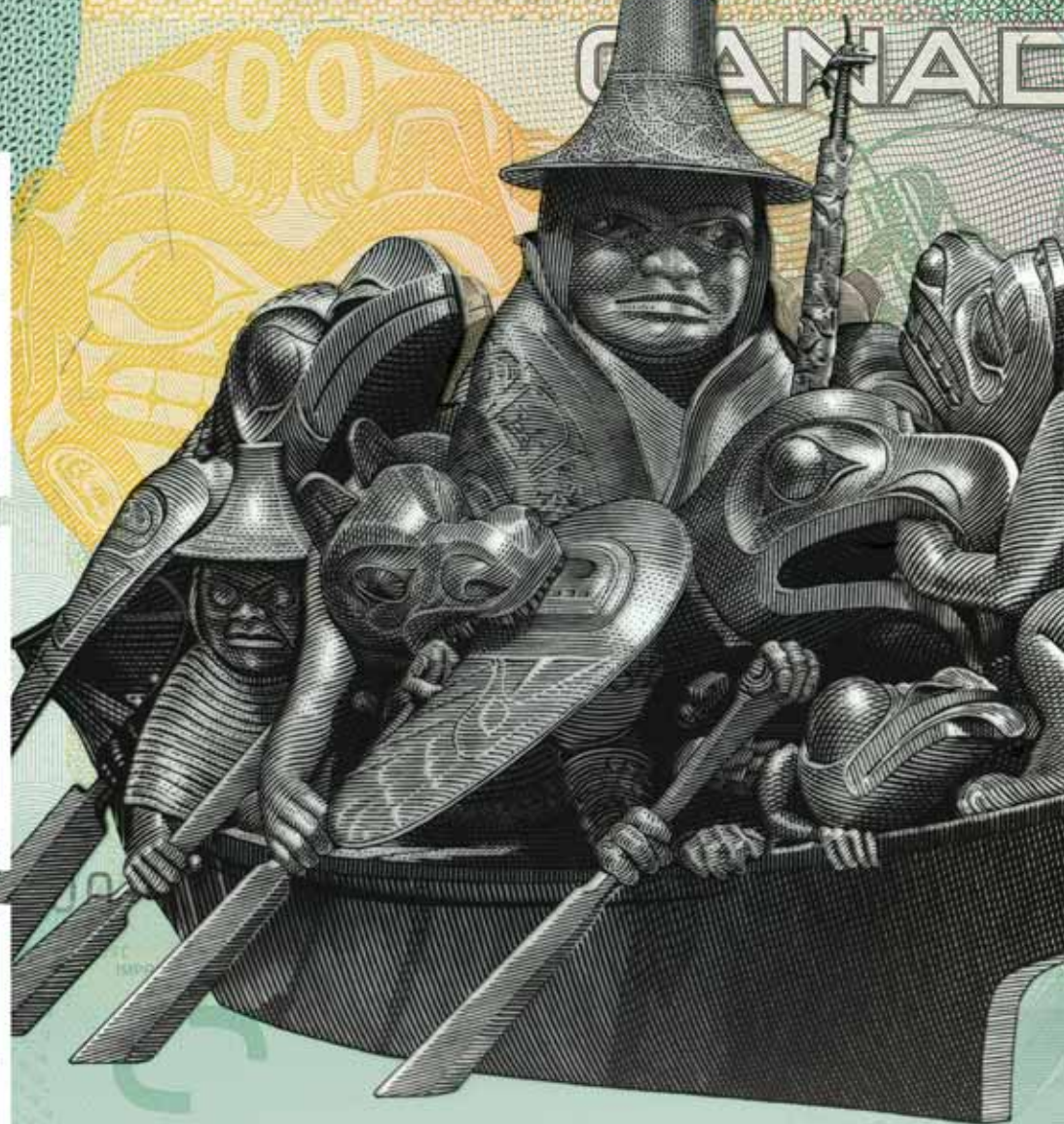
Esquisse préliminaire du recto de la coupure de 100 dollars et modèle du verso, produits tous deux par la Compagnie canadienne des billets de banque limitée

JORGE PERAL

Born in Texcoco, Mexico, in 1955, Jorge Peral was working as a commercial artist in his father's studio by the age of 14. He studied painting, graphic design, and engraving, and received a degree from the Academy of San Carlos at the National Autonomous University of México. After winning a scholarship from the Banco de México in 1978, he spent three years studying security engraving and design in Italy and Switzerland. During a 17-year career at the Banco de México, Peral designed and engraved notes for Mexico and other Latin American countries. He has also designed award-winning coins. In 1995, he immigrated to Canada and joined the Canadian Bank Note Company as Art Director. He designed all the notes in the *Canadian Journey* series, as well as engraving the portrait of Macdonald on the \$10 note and that of the Queen on the \$20 note.

Jorge Peral naît à Texcoco (Mexique) en 1955. À l'âge de quatorze ans, il travaille comme dessinateur publicitaire au studio de son père. Il étudie la peinture, les arts graphiques et la gravure, et obtient un diplôme de l'Académie de San Carlos à l'Université nationale autonome du Mexique. Après avoir remporté une bourse d'études de la Banque du Mexique en 1978, il étudie pendant trois ans le dessin et la gravure de produits fiduciaires, en Italie et en Suisse. Pendant ses 17 années au service de la Banque du Mexique, Peral dessine et grave des billets pour l'État mexicain et d'autres pays d'Amérique latine. Il dessine également des pièces de monnaie qui seront primées. En 1995, il émigre au Canada et joint les rangs de la Compagnie canadienne des billets de banque limitée à titre de directeur artistique. Il dessine tous les billets de la série *L'épopée canadienne* et grave les portraits de Macdonald et de la reine illustrant les coupures de 10 et de 20 dollars, respectivement.





Stages in the design of the \$20 note, together with the pen and ink drawing of The Haida Gwaii prepared for lithographic printing

Les étapes de la conception de la coupure de 20 dollars ainsi que le dessin à l'encre et à la plume de Haida Gwaii, préparé en vue de l'impression lithographique



These computer-generated models for the back of the \$10 note illustrate the progression towards the final design.

Ces modèles générés par ordinateur montrent le cheminement suivi avant d'arriver au dessin final du verso du billet de 10 dollars.



Engraving of the Queen by Jorge Peral from a photo by Charles Green, together with intermediate line drawing. The \$20 note was named Bank Note of the Year for 2005 by the International Bank Note Society. The title is awarded to a note issued in the preceding year and judged on its artistic merit, design, and security features. The announcement of the award stated that "the portrait used on the . . . note is probably the finest portrait of the mature monarch to appear on any bank note." It also noted that the note was chosen from the ten entries "for its well-balanced design, strong images, and advanced security features."

Gravure de la reine réalisée par Jorge Peral à partir d'une photographie de Charles Green et dessin intermédiaire. En 2005, le billet de 20 dollars a été proclamé « billet de banque de l'année » par l'International Bank Note Society (IBNS). Ce prix est décerné à un billet émis l'année précédente qui se distingue par sa valeur artistique, sa conception et ses caractéristiques de sécurité. Selon l'IBNS, l'image de la reine utilisée pour la coupure était sans doute le meilleur portrait de la monarque d'âge mûr à jamais figurer sur un billet de banque. La société précisait également que le billet a été retenu, parmi les dix coupures proposées, pour sa conception bien équilibrée, ses images fortes et ses éléments de sécurité perfectionnés.



Security features

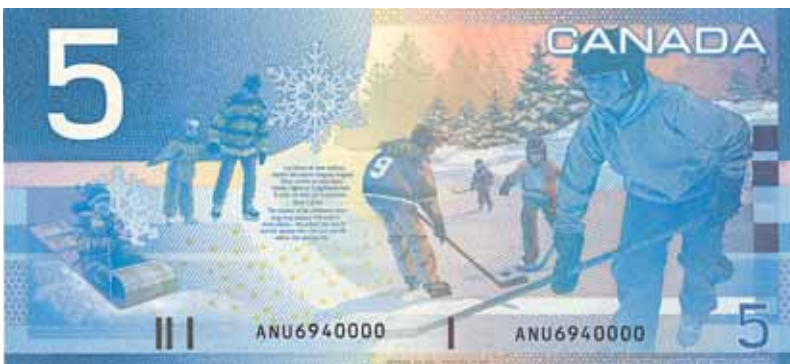
1. Raised ink (Intaglio)
2. See-through number
3. Enhanced ultraviolet feature
4. Windowed colour-shifting thread

5. Watermark portrait and number
6. Microprint
7. Holographic stripe

Caractéristiques de sécurité

1. Encre en relief (impression en taille-douce)
2. Chiffre en transvision
3. Éléments fluorescents améliorés
4. Fil fenêtré de couleur changeante

5. Portrait et chiffre en filigrane
6. Micro-caractères
7. Bande holographique



(Left) The \$5 note, issued in March 2002, was the second in the series. The face features a portrait of Sir Wilfrid Laurier produced by the noted Swedish engraver Czeslaw Slania and a vignette of the West Block of the Parliament Buildings. All notes in the series feature a stylized Maple Leaf flag in the top right-hand corner. The back of the note celebrates the theme Children at Play with images of children skating, tobogganing, and playing hockey. A quotation from The Hockey Sweater by Canadian author Roch Carrier is also featured.

(Right) The enhanced \$5 note, issued in November 2006, carries the same security features as the rest of the notes in the series.

À gauche : La coupure de 5 dollars, émise en mars 2002, a été la deuxième de la série. Le recto du billet présente un portrait de sir Wilfrid Laurier produit par l'éminent graveur suédois Czeslaw Slania, de même qu'une vignette de l'édifice de l'Ouest du Parlement. On peut apercevoir un unifolié stylisé dans le coin supérieur droit de toutes les coupures de la série. Le verso du billet de 5 dollars illustre le thème des enfants au jeu par des images d'enfants qui patinent, font du toboggan et jouent au hockey. On peut y lire une citation du conte Le chandail de hockey, de l'auteur canadien Roch Carrier.

À droite : Le billet de 5 dollars amélioré, mis en circulation en novembre 2006, est pourvu des mêmes éléments de sécurité que les autres coupures de la série.



(Left) The face of the \$10 note features a portrait of Sir John A. Macdonald engraved by Jorge Peral and a vignette of the Library of Parliament. The theme Remembrance and Peacekeeping is illustrated on the back. A male veteran stands with a boy and a girl observing a cenotaph on Remembrance Day. In the background, a male master corporal from the Land Forces and a female officer from the Naval Forces keep watch. A female Air Force officer in a peacekeeping role appears in the centre of the note. Beside the poppies in the lower left corner are lines from Lieutenant Colonel John McCrae's poem, In Flanders Fields and its French adaptation, Au champ d'honneur, by Jean Pariseau. Issued in January 2001, this note was the first in the series.

(Right) An enhanced \$10 note that includes the same security features as the high-denomination notes in the series was issued in May 2005.

À gauche : Le recto de la coupure de 10 dollars montre un portrait de sir John A. Macdonald gravé par Jorge Peral, ainsi qu'une vignette de la Bibliothèque du Parlement. Le thème du souvenir et du maintien de la paix est illustré au verso. Un ancien combattant est debout en compagnie d'un garçon et d'une fille observant un cenotaphe à l'occasion du jour du Souvenir. À l'arrière-plan, un caporal-chef de l'Armée de terre et une femme officier des forces navales montent la garde devant le monument. Au centre du billet, on aperçoit une femme officier de l'Armée de l'air en mission de maintien de la paix. À côté des coquelicots, dans le coin inférieur gauche, sont imprimés des vers du poème du lieutenant-colonel John McCrae, In Flanders Fields, et de son adaptation française, Au champ d'honneur, par Jean Pariseau. Lancée en janvier 2001, cette coupure a été la première de la série à être mise en circulation.

À droite : Un billet de 10 dollars amélioré, doté des mêmes éléments de sécurité que les grosses coupures de la série, a été émis en mai 2005.

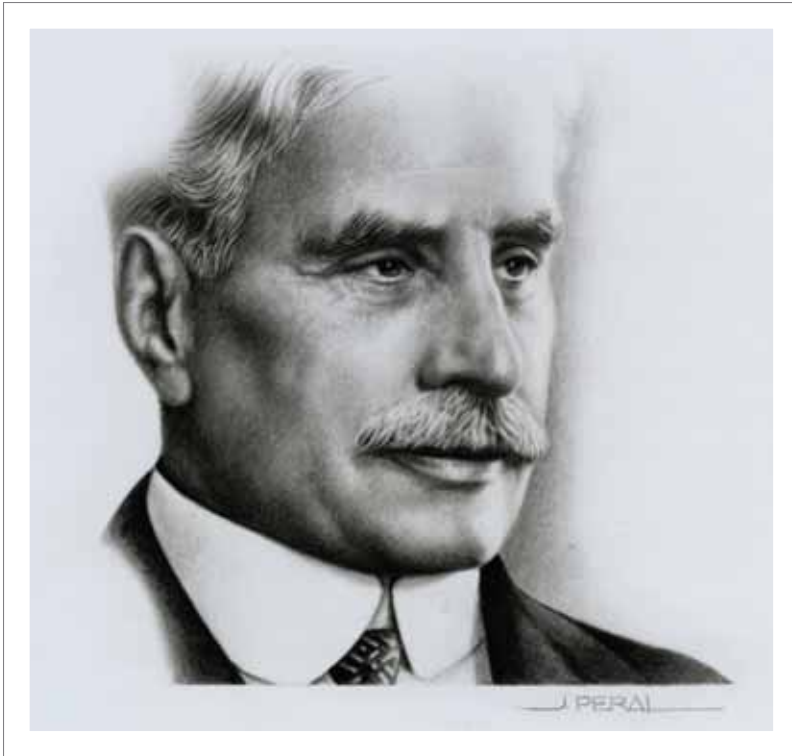


(Left) The \$20 note, issued in September 2004, features a portrait of the Queen based on a photograph taken in 2000 by Charles Green specifically for this note. The engraving was done by Jorge Peral and appears next to an illustration of the entrance to the Centre Block of the Parliament Buildings. The theme of Arts and Culture is illustrated on the back by the artwork of Bill Reid, which was inspired by the Haida culture of Canada's northwest coast. Depicted from left to right are The Raven and the First Men, Haida Grizzly Bear, The Spirit of Haida Gwaii, and Mythic Messengers. The note also features a passage from *La montagne secrète* by Gabrielle Roy and its English translation by Harry Binsse.

(Right) Issued in November 2004, the \$50 note features a portrait of Prime Minister Mackenzie King produced in Germany by Giesecke & Devrient (a security printer with subsidiaries around the world and parent company of BA International Inc.) using a computer-assisted engraving process. This was the first time such a process was used to engrave the portrait on a Canadian bank note, although elements of earlier notes in the series had been produced this way. The Peace Tower appears in the centre of the note. The back of the note illustrates the theme of Nation Building and features the accomplishments of women who campaigned for equal rights and social justice. Depicted is the statue of the Famous Five that can be seen on Parliament Hill and in Olympic Plaza in Calgary, Alberta, as well as the Thérèse Casgrain Volunteer Award medallion. The featured quotation is from the Universal Declaration of Human Rights, the first draft of which was written by New Brunswick's John Peters Humphrey.

À gauche : La coupure de 20 dollars, lancée en septembre 2004, porte une effigie de la reine créée à partir d'une photographie de Charles Green prise en 2000 spécialement pour ce billet. La gravure, exécutée par Jorge Peral, est juxtaposée à une image de l'entrée de l'édifice du Centre du Parlement. Le thème des arts et de la culture est représenté au dos du billet par des œuvres de Bill Reid, inspirées de la culture haïda de la côte nord-ouest du Canada. On peut admirer, de gauche à droite, Le corbeau et les premiers hommes, Ours grizzly haïda, L'esprit de Haïda Gwaii et un fragment de la frise Messagers mythiques. On trouve également sur la coupure un extrait du roman *La montagne secrète*, de Gabrielle Roy, et sa traduction en anglais par Harry Binsse.

À droite : Mise en circulation en novembre 2004, la coupure de 50 dollars est ornée d'un portrait du premier ministre Mackenzie King gravé en Allemagne par Giesecke & Devrient (entreprise d'impression de produits fiduciaires possédant des filiales à l'échelle mondiale et société mère de BA International Inc.), à l'aide d'un ordinateur. On avait déjà eu recours à la gravure assistée par ordinateur pour exécuter certains éléments des coupures antérieures de la série, mais c'était la première fois qu'on l'utilisait pour la réalisation du portrait figurant sur un billet canadien. Une image de la tour de la Paix occupe le centre du billet. Le verso met en valeur le thème Bâtir la nation et présente les réalisations de femmes qui ont milité pour l'égalité des droits et la justice sociale. On peut y voir une reproduction de la statue des Célèbres cinq, qui se dresse sur la Colline du Parlement à Ottawa et sur la Plaza olympique de Calgary, en Alberta, et de la médaille du Prix Thérèse Casgrain du bénévolat. La coupure porte également une citation tirée de la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont la première ébauche a été rédigée par John Peters Humphrey, originaire du Nouveau-Brunswick.



The portrait of Sir Robert Borden on the \$100 note was engraved by Czeslaw Slania, based on a watercolour (above) by Jorge Peral. Beside the portrait is a depiction of the entrance to the East Block of the Parliament Buildings. On the back of the note, the theme of Exploration and Innovation is illustrated with images of achievements in cartography and communications. A 1632 map created by Samuel de Champlain is paired with a birchbark canoe, and a satellite image of Canada lies between a telecommunications antenna and a Radarsat-1 satellite. Also featured are a quotation from Miriam Waddington's poem, Jacques Cartier in Toronto and its French translation by Christine Klein-Lataud. This note was issued in March 2004.

L'effigie de sir Robert Borden figurant sur la coupure de 100 dollars a été gravée par Czeslaw Slania, d'après une aquarelle (à gauche) réalisée par Jorge Peral. À côté du portrait se profile l'entrée de l'édifice de l'Est du Parlement. Au verso du billet, le thème de l'exploration et de l'innovation est illustré au moyen d'images évoquant diverses réalisations dans les domaines de la cartographie et des communications. Une carte de 1632, dessinée par Samuel de Champlain, est jumelée à un canot en écorce de bouleau, et des représentations d'une antenne de télécommunications et de Radarsat-1 encadrent une image satellite du Canada. S'ajoutent aussi un extrait du poème de Miriam Waddington intitulé Jacques Cartier in Toronto et sa traduction française par Christine Klein-Lataud. Le billet a été mis en circulation en mars 2004.

AFTERWORD

Successful bank notes are those that Canadians can use with complete confidence. They must seamlessly blend effective security features with national images in a form that is instantly recognizable and memorable, so that the imperfections in imitations can be easily spotted.

This book has examined Canadian bank notes from this perspective, highlighting their beauty and celebrating the engraver's art.

What lies ahead? How will Canada's bank notes evolve?

For many years, people have been predicting "the end of cash." Credit and debit cards, stored-value cards, "touchless" pay systems, and even cell phones can be used to make transactions, and all have the potential to replace cash. Do bank notes have a future?

Interestingly, despite repeated forecasts to the contrary, the demand for Canadian bank notes has continued to grow as rapidly as the economy. Although debit and credit cards have replaced cash for many transactions, for both the buyer and seller, paper money continues to be an efficient, trusted, and convenient method of payment.

Undoubtedly, the technology used to produce and secure bank notes will continue to advance, as will the efforts of counterfeiters. And while the engraver's role may change to one of artist/specialist in the world of computer-assisted design and engraving, the notes they produce will continue to reflect our vision of ourselves as Canadians and of the country around us.

POSTFACE

Les billets de banque réussis sont ceux que les Canadiens peuvent utiliser en toute confiance. Ils doivent être un mariage harmonieux d'images représentatives de toute la nation et de caractéristiques de sécurité efficaces qui se combinent en un tout instantanément reconnaissable, de sorte que les défauts que comportent les contrefaçons peuvent être facilement repérés.

C'est dans cette perspective que les billets de banque canadiens ont été abordés ici. Il s'est agi autant d'en souligner la beauté que de célébrer l'art du graveur.

Que nous réserve l'avenir? Quelle évolution suivra le papier-monnaie canadien?

Certains annoncent depuis des années « la fin de l'argent liquide ». Les cartes de crédit et de débit, les cartes prépayées, les systèmes de paiement « sans contact » et même les téléphones cellulaires peuvent servir à régler des transactions, et sont tous susceptibles de supplanter un jour les espèces. Les billets de banque ont-ils un avenir?

Il est intéressant de noter qu'en dépit des nombreuses prédictions affirmant le contraire, la demande de billets de banque canadiens a continué de croître aussi rapidement que l'activité économique. Et si les cartes de débit et de crédit ont remplacé l'argent comptant dans bien des cas, le papier-monnaie reste, tant pour les acheteurs que pour les vendeurs, un mode de règlement efficace, fiable et pratique.

Il ne fait aucun doute que les techniques utilisées pour produire les billets et les rendre sûrs ne cesseront de se perfectionner et que, parallèlement, les faussaires n'abandonneront pas la partie. Et si, à l'ère de la conception et de la gravure assistée par ordinateur, le graveur est appelé à voir son rôle évoluer et se spécialiser, il demeure que les images qu'il exécutera continueront de refléter la façon dont nous nous percevons comme Canadiens et la vision que nous avons de notre pays.



PHOTOGRAPHIC CREDITS

All material in this volume, unless otherwise credited, is from the National Currency Collection. All images of Queen Elizabeth II are reproduced with the express permission of Her Majesty.

Page 2 Photograph of Silas Allen reproduced with permission of Canadian Bank Note Company, Limited.

CHAPTER 1

All photographs by Martin Lipman with permission of Canadian Bank Note Company, Limited and BA International Inc.

CHAPTER 3

Page 28 Photograph by Innovacom/Mone Cheng with permission of Canadian Bank Note Company, Limited.

CHAPTER 4

Page 41 Photograph of Harold Dawson courtesy of Yves Baril and Gene Hessler;

Page 42 Photograph by Malak, Bank of Canada Archives (BCP 250-544).

SOURCES DES PHOTOGRAPHIES

Sauf indication contraire, tous les objets illustrés dans le présent ouvrage sont tirés de la Collection nationale de monnaies. Toutes les images de la reine Elizabeth II sont reproduites avec la permission expresse de Sa Majesté.

Page 2 Photo de Silas Allen reproduite avec la permission de la Compagnie canadienne des billets de banque limitée.

CHAPITRE 1

Photos de Martin Lipman reproduites avec la permission de la Compagnie canadienne des billets de banque limitée et de BA International Inc.

CHAPITRE 3

Page 28 Photo d'Innovacom/Mone Cheng reproduite avec la permission de la Compagnie canadienne des billets de banque limitée.

CHAPITRE 4

Page 41 Photo de Harold Dawson fournie gracieusement par Yves Baril et Gene Hessler.

Page 42 Photo prise par Malak, Archives de la Banque du Canada (BCP 250-544).



CHAPTER 5

Page 56 Photograph of George Gunderson courtesy of Library and Archives Canada,
© Canada Post Corporation {1970}. Reproduced with permission.

CHAPTER 6

Page 71 Photograph of C. Gordon Yorke, Bank of Canada Archives (BCP 250-542).

Page 72 Clockwise from top left: Photograph by Malak, Bank of Canada Archives (PC 408.1-59); National Film Board, Bank of Canada Archives (PC 408.1-17); National Film Board, Bank of Canada Archives (PC 408.1-19); National Film Board, Bank of Canada Archives (PC 408.1-20).

Page 73 National Film Board (Karl Sommerer), Bank of Canada Archives (PC 408.1-16); Ken Bell, Bank of Canada Archives (PC 408.1-60).

CHAPTER 7

Page 87 Above: Photograph of Yves Baril courtesy of Yves Baril and Gene Hessler; Below: Photograph of John Crosby reproduced courtesy of the Canadian Museum of Nature, Ottawa, Canada.

CHAPTER 8

Page 103 Photograph by Martin Lipman with permission of Canadian Bank Note Company, Limited.

CHAPITRE 5

Page 56 Photo de George Gunderson reproduite avec l'aimable autorisation de Bibliothèque et Archives Canada, © Société canadienne des postes {1970}.

CHAPITRE 6

Page 71 Photo de C. Gordon Yorke, Archives de la Banque du Canada (BCP 250-542).

Page 72 Dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir du haut, à gauche : Photo prise par Malak, Archives de la Banque du Canada (PC 408.1-59); Office national du film, Archives de la Banque du Canada (PC 408.1-17); Office national du film, Archives de la Banque du Canada (PC 408.1-19); Office national du film, Archives de la Banque du Canada (PC 408.1-20).

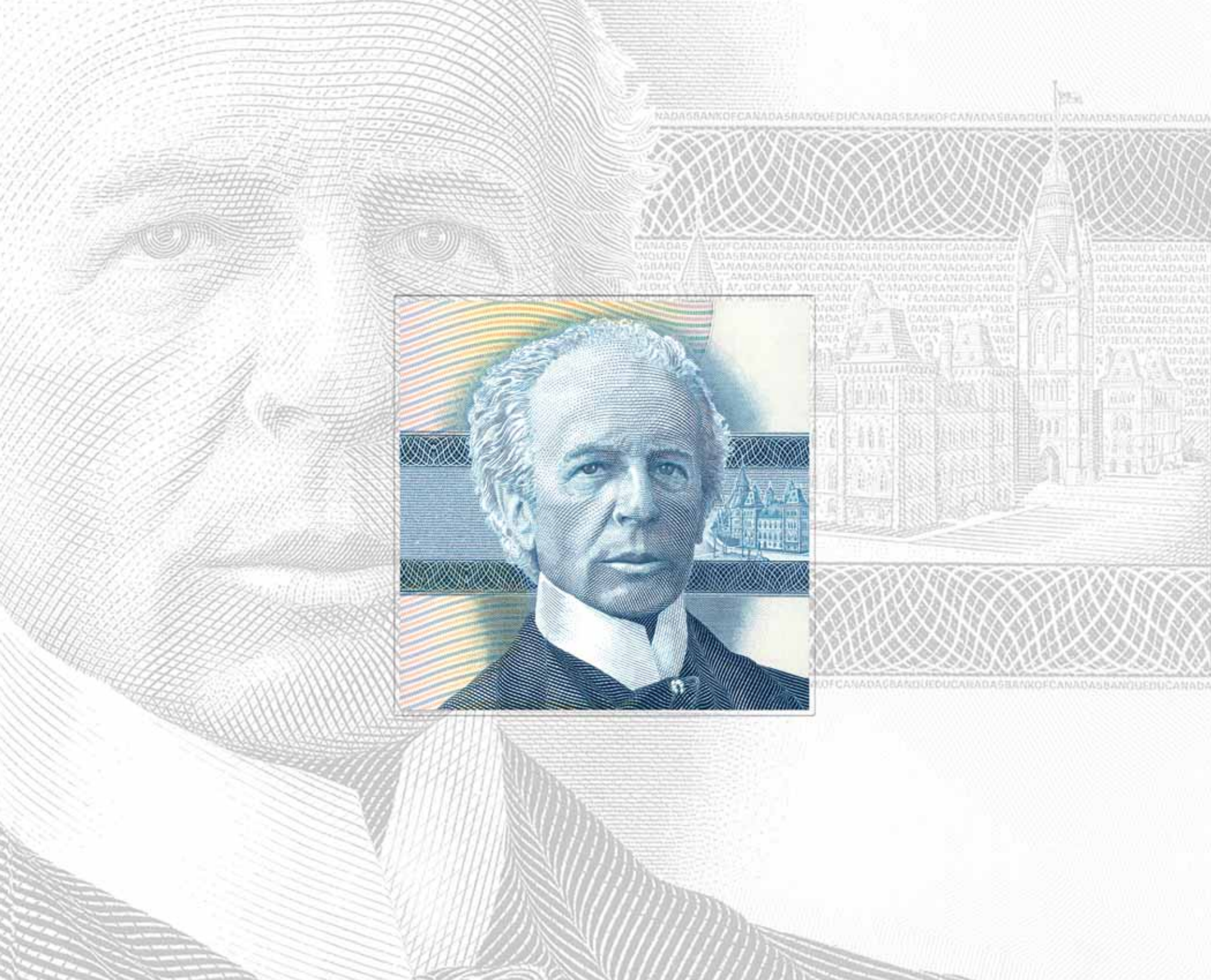
Page 73 Office national du film (Karl Sommerer), Archives de la Banque du Canada (PC 408.1-16); Ken Bell, Archives de la Banque du Canada (PC 408.1-60).

CHAPITRE 7

Page 87 Haut : Photo d'Yves Baril fournie gracieusement par Yves Baril et Gene Hessler. Bas : Photo de John Crosby reproduite avec l'aimable autorisation du Musée canadien de la nature, Ottawa (Canada).

CHAPITRE 8

Page 103 Photo de Martin Lipman reproduite avec la permission de la Compagnie canadienne des billets de banque limitée.





ACKNOWLEDGEMENTS

This volume would not have been possible without the significant contributions of a number of staff in the Bank's Communications Department.

Much of the material presented is from the National Currency Collection, and images were provided by Gord Carter and Lisa Craig. The extensive knowledge and expertise of Paul Berry, Chief Curator of the Collection, was invaluable, as was the contribution of staff from the Bank of Canada's Archives.

The Bank would especially like to thank both the Canadian Bank Note Company, Limited and BA International Inc. for their co-operation, their expert advice, and for allowing access to their plants and archives.

REMERCIEMENTS

La réalisation du présent ouvrage n'aurait pas été possible sans l'apport appréciable de nombreux employés du département des Communications de la Banque.

La plupart des objets qui y sont illustrés proviennent de la Collection nationale de monnaies. Les images ont été fournies par Gord Carter et Lisa Craig. Les vastes connaissances et compétences du conservateur en chef de la Collection, Paul Berry, se sont révélées d'une valeur inestimable, tout comme la contribution du personnel des Archives de la Banque du Canada.

La Banque tient à remercier tout particulièrement la Compagnie canadienne des billets de banque limitée et BA International Inc. pour leur coopération et leurs conseils spécialisés, ainsi que pour l'accès à leurs usines et archives.



POLICY ON THE REPRODUCTION OF BANK NOTE IMAGES

I. Counterfeiting is an offence

Section 449 of the Criminal Code provides that anyone who makes or begins to make counterfeit money is guilty of an indictable offence and is liable to imprisonment for a term not exceeding 14 years.

Section 462(1) of the Criminal Code states that anything used or intended to be used to make counterfeit money belongs to Her Majesty. A peace officer may seize any machine, tool, instrument, or item that was used, intended to be used, or adapted, to make counterfeit money and forward it to the Minister of Finance for disposal.

II. The reproduction of bank note images is protected by criminal and civil laws

The Bank of Canada is the registered copyright owner of all design elements of Canadian bank notes, including the portraits, vignettes, and numerals. Canadian criminal and public law governs the reproduction of bank note images. A brief summary of these laws is set out below.

POLITIQUE SUR LA REPRODUCTION DES IMAGES DE BILLETS DE BANQUE

I. La contrefaçon constitue un délit

L'article 449 du *Code criminel* prévoit que quiconque fabrique ou commence à fabriquer de la monnaie contrefaite est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement maximal de quatorze ans.

Aux termes du paragraphe 462 (1) du *Code criminel*, toute chose utilisée pour la fabrication d'une monnaie contrefaite, ou destinée à l'être, appartient à Sa Majesté. Un agent de la paix peut saisir et détenir des machines, des outils, des instruments ou des objets ayant servi à la fabrication d'une monnaie contrefaite ou qui ont été adaptés et sont destinés à cette fin. Il peut également envoyer tout objet saisi au ministre des Finances pour que celui-ci en dispose.

II. La reproduction des images de billets de banque est protégée par le droit pénal et civil

La Banque du Canada est le titulaire du droit d'auteur enregistré de tous les éléments entrant dans la conception des billets de banque canadiens, y compris les portraits, les vignettes et



To avoid the risk of contravening the law, anyone wishing to reproduce a bank note image should contact the Bank for permission. The procedure for obtaining the Bank's permission is described in Part III of this document.

A. Reproducing anything in the likeness of a current bank note is an offence under the Criminal Code.

Section 457 of the Criminal Code provides that anyone who makes, publishes, prints, executes, issues, distributes or circulates, including by electronic or computer-assisted means, anything in the likeness of a current bank note is guilty of an offence punishable on summary conviction and is liable to imprisonment for a term not exceeding six months and a maximum fine of \$2,000.

No one shall be convicted of the above offence if the likeness of the Canadian bank note is

- a) printed;
- b) less than $\frac{3}{4}$ or greater than $1\frac{1}{2}$ times the length or width of the bank note; and
- c) in black and white or only one-sided.

No one shall be convicted of the above offence if the likeness was produced with the permission of the Bank.

B. Making bank note images that infringe the Bank's copyright is an offence under the Copyright Act in certain circumstances.

According to Section 42(1) of the Copyright Act, it is an offence to knowingly make for sale, sell, import for sale, or by way of trade, expose for sale or exhibit a copy of a work

les chiffres. La reproduction des images de billets de banque est régie par le droit pénal et le droit public, dont certaines dispositions sont reprises ci-après.

Toute personne qui désire reproduire l'image d'un billet de banque en toute légalité devra en obtenir l'autorisation de la Banque. La démarche à suivre est décrite dans la troisième partie du présent document.

A. La reproduction d'une chose ressemblant à un billet de banque courant constitue un délit aux termes du *Code criminel*

Quiconque fabrique, publie, imprime, exécute, émet, distribue ou fait circuler, notamment par moyen informatique ou électronique, une chose ressemblant à un billet de banque courant est coupable, selon l'article 457 du *Code criminel*, d'une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire et passible d'un emprisonnement maximal de six mois ainsi que d'une amende maximale de 2 000 \$.

Nul ne peut être déclaré coupable de l'infraction énoncée ci-dessus pour avoir reproduit un billet de banque canadien si

- a) cette reproduction est une impression
- b) dont la longueur ou la largeur équivaut à moins des trois quarts ou à plus d'une fois et demie celle d'un billet de banque et
- c) que les seules couleurs employées sont le noir et le blanc, ou qu'un seul côté du billet est reproduit.

Nul ne peut être déclaré coupable de l'infraction énoncée ci-dessus si cette reproduction a été faite sur autorisation de la Banque du Canada.



that infringes copyright. Anyone who commits this crime is punishable on summary conviction and is liable to imprisonment for a term not exceeding six months and a maximum fine of \$25,000. If the Crown proceeds by indictment, the offender is liable to imprisonment for a term not exceeding five years and to a fine not exceeding \$1,000,000. On conviction, the court may order the destruction or delivery up of all infringing copies and all plates predominantly used for making infringing copies.

However, Section 3(1) of the Copyright Act provides that a copy of a bank note image will not infringe copyright if the Bank, the copyright owner, authorized its reproduction.

C. Infringing copyright protection may lead to civil action by the Bank of Canada.

Even in those cases where the reproduction of the bank note image is not an offence under the Criminal Code or the Copyright Act, the Bank is still entitled to enforce its copyright through civil action. Reproducing a bank note image without the Bank's permission may lead to civil action by the Bank for recovery of the infringing copies, as well as injunctions and the awarding of damages.

III. Obtaining the Bank's permission to reproduce bank note images

To avoid the risk of potential criminal and civil consequences, the Bank's written permission for the reproduction of bank note images must be obtained before the image is reproduced. The Bank will give permission only in writing.

B. La fabrication d'images de billets de banque en violation du droit d'auteur de la Banque constitue dans certains cas un délit condamné par la *Loi sur le droit d'auteur*

Selon le paragraphe 42 (1) de la *Loi sur le droit d'auteur*, il est interdit de vendre, de louer, d'importer pour la vente, d'offrir en vente ou d'exposer commercialement en public un exemplaire contrefait. Tout contrevenant encourt, sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire, une amende maximale de 25 000 \$ et un emprisonnement maximal de six mois ou, sur déclaration de culpabilité par voie de mise en accusation, une amende maximale de 1 000 000 \$ et un emprisonnement maximal de cinq ans. En cas de condamnation, le tribunal peut ordonner que tous les exemplaires contrefaits et toutes les planches ayant servi principalement à la fabrication de ces exemplaires soient détruits ou remis au titulaire du droit d'auteur.

Le paragraphe 3 (1) de la *Loi sur le droit d'auteur* dispose cependant que la reproduction de l'image d'un billet de banque n'enfreint pas le droit d'auteur si le titulaire de ce droit, en l'occurrence la Banque du Canada, l'autorise.

C. Les contrevenants au droit d'auteur s'exposent à un recours civil de la part de la Banque du Canada

La Banque est habilitée à intenter une action au civil pour faire respecter son droit d'auteur même dans les cas où la reproduction de l'image d'un de ses billets n'enfreint pas le *Code criminel* ni la *Loi sur le droit d'auteur*. Toute personne qui reproduit l'image d'un billet sans l'autorisation de la Banque



Application Procedure

Requests to produce bank note images must be submitted in writing to the Bank and must include:

- a) a brief statement of the purpose for copying a bank note image;
- b) a sketch of the proposed bank note image;
- c) a description of the proposed placement and distribution of the material featuring the bank note image; and
- d) the date by which the Bank's approval is requested.
[Note: The Bank will make every effort to meet reasonable deadlines.]

Exception

It is not necessary to request the Bank's permission to use bank note images for film or video purposes, provided that the images are intended to show a general indication of currency, and that there is no danger that the images could be misused.

The Bank's goals with respect to the reproduction of bank note images

Although the Bank is the copyright owner of the images used on Canadian bank notes, it recognizes that currency is an important symbol of value in Canada. Accordingly, people may wish to reproduce images for appropriate reasons. The Bank will ordinarily consent to such reproductions if

s'expose à une action au civil, exercée en vue de la restitution des exemplaires contrefaits, ainsi qu'à des injonctions et à l'infliction de dommages-intérêts.

III. Nécessité d'obtenir l'autorisation de la Banque pour reproduire des images de billets de banque

Pour éviter tout recours pénal ou civil, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation écrite de la Banque avant de reproduire des images de billets de banque. Toute autorisation ne sera délivrée que par écrit.

Procédure à suivre pour une demande d'autorisation

Les demandes d'autorisation pour reproduire des images de billets doivent être adressées à la Banque par écrit et comporter :

- a) une brève indication de l'usage qui sera fait de la reproduction;
- b) une illustration de l'image voulue;
- c) une description de l'emplacement et de la diffusion du support sur lequel figurera l'image;
- d) la mention de la date à laquelle l'autorisation de la Banque doit avoir été fournie. [Nota : La Banque mettra tout en œuvre pour respecter les délais raisonnables.]

Exception

L'autorisation de la Banque n'est pas nécessaire pour utiliser des images de billets de banque dans le cadre d'un film ou d'une vidéo tant que ces images servent de moyens d'illustration générale de la monnaie et qu'elles ne peuvent, en aucun cas, servir à des fins malhonnêtes.



- a) there is no risk that the reproduced image could be mistaken for a genuine note or misused by counterfeiters; and
- b) the proposed use does not tarnish the dignity and importance of currency to Canadians.

Conditions

To ensure that the above goals are met, the Bank will ordinarily impose conditions before it will permit the reproduction of bank note images. A list of conditions is provided here to illustrate the type of conditions that the Bank may impose. The list is not exhaustive, and the Bank may impose additional conditions.

Examples of possible conditions the Bank may impose:

- a) smaller or larger than the length or width of the bank note;
- b) in black and white or only one-sided;
- c) marked with a visible reminder that the image is a copy that is reproduced with the permission of the Bank;
- d) shown on a slant and not flat to the camera or naked eye;
- e) overprinted twice with the word SPECIMEN in lettering that is not less than one-third the size of the reproduction and which runs diagonally from the bottom left corner to the top right corner of the image if the image is shown flat to the camera;
- f) coloured in a manner that is distinctly different from the main colours used on any current bank note;

Objectifs de la Banque concernant la reproduction des images de ses billets

Bien que titulaire du droit d'auteur sur les images qui figurent sur les billets de banque canadiens, la Banque du Canada reconnaît que, la monnaie étant un symbole fort, les gens peuvent avoir des raisons légitimes de vouloir en reproduire les images. C'est pourquoi elle consent à autoriser les reproductions sollicitées à cette fin :

- a) s'il n'en résulte aucun risque de contrefaçon ou de confusion avec un billet authentique;
- b) si l'usage visé ne ternit pas la valeur ni l'importance que les Canadiens accordent à leur monnaie.

Conditions

Avant de délivrer son autorisation, la Banque impose normalement des conditions afin de faire respecter les objectifs énoncés ci-dessus. La liste de conditions suivante, non exhaustive, est fournie à titre indicatif et elle n'empêchera pas la Banque d'apporter d'autres restrictions.

Exemples de conditions possibles :

- a) L'image obtenue doit être de longueur ou de largeur inférieure ou supérieure aux dimensions du billet de banque original;
- b) être en noir et blanc ou représenter un seul côté du billet;
- c) être marquée d'un avertissement signalant que l'image est une reproduction autorisée par la Banque du Canada;

- g) no more than 50 per cent of the total bank note image in the case of the reproduction of part of a bank note.

Educational requests

The Bank will consider giving permission for the reproduction of bank note images that do not comply with the above conditions if the reproduction is for an educational, archival, museum, numismatic, or related purpose, and there is no danger that the image could be misused.

Guidelines may be revoked at any time

The Bank may amend or revoke these guidelines at any time.

Further information

For further information, please contact the Bank of Canada at education@bankofcanada.ca or toll-free at 1 888 513-8212.



- d) être présentée de biais et non à plat devant l'œil de l'appareil-photo ou à l'œil nu;
- e) être marquée des deux côtés du mot SPÉCIMEN inscrit en diagonale du coin inférieur gauche de l'image à son coin supérieur droit dans un espace d'une taille correspondant, au minimum, au tiers de la reproduction si celle-ci apparaît à plat devant l'appareil-photo.
- f) être de couleurs nettement distinctes de celles employées dans les billets de banque courants;
- g) ne pas représenter plus de 50 % de l'image du billet de banque s'il s'agit de la reproduction d'une partie d'un billet.

Demandes à des fins éducatives

La Banque pourra autoriser les reproductions d'images de billets qui ne répondent pas aux conditions décrites ci-dessus si ces reproductions servent à des fins éducatives, ou sont destinées à des archives, un musée, des recherches numismatiques ou tout autre usage connexe, et qu'elles ne peuvent en aucun cas être employées à des fins malhonnêtes.

Annulation possible des directives à tout instant

La Banque peut modifier ou annuler à tout instant les présentes consignes.

Renseignements supplémentaires

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Banque du Canada à l'adresse education@banqueducanada.ca ou au numéro sans frais 1 888 513-8212.





